

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_057 : SYNDICAT MIXTE DU DADOU : APPROBATION DU PROJET DE
MODIFICATION DES STATUTS

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_057 : SYNDICAT MIXTE DU DADOU : APPROBATION DU PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS

Pilote : Direction Générale des Services

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Dadou (SIAHD) a pour objet la construction et l'exploitation des ouvrages nécessaires à l'alimentation ou à l'amélioration de l'alimentation en eau potable de ses membres.

Il exerce la compétence en matière de production, d'adduction et de distribution de l'eau potable.

Le Comité Syndical du SIAH du DADOU a approuvé par la délibération N° 2019CS112 en date du 30 Novembre 2019 le projet de modification des statuts dudit syndicat.

Cette modification des statuts a pour objet d'une part de moderniser les statuts actuellement régis par l'arrêté du Préfet du Tarn en date du 13 août 1952 modifié par l'arrêté du Préfet du Tarn en date du 23 janvier 1960 et d'autre part de tenir compte du transfert de la compétence en matière d'eau potable exercée par le Syndicat pour le compte des communes et notamment pour notre territoire des communes de Cunac, Cambon, Fréjairolles, Dénat, Puygouzon, Saliès, Carlus, Rouffiac, Le Séquestre et Terssac à la communauté d'agglomération de l'Albigeois au 1^{er} janvier 2020, en application de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Le SIAH prend le nom de Syndicat Mixte du Dadou – il est formé de 28 membres :

- la communauté d'agglomération de l'Albigeois en représentation substitution de dix communes ;
- la communauté de Gaillac-Graulhet en représentation substitution de six communes ;
- la communauté de communes Centre-Tarn en représentation substitution de dix communes ;
- 25 communes.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois désormais compétente en matière d'eau potable doit se prononcer sur le projet de modification des statuts délibéré par le comité syndical du Syndicat Mixte du Dadou.

Elle sera représentée au sein du comité syndical par 20 délégués soit deux délégués par communes (dont Puygouzon commune nouvelle) pour le territoire desquelles elle adhère au Syndicat. Il convient de préciser que le comité syndical

compte 102 membres, l'agglomération dispose donc de 19 % des voix. Ces modalités de calcul ne prennent pas en compte la proportion du nombre d'usagers eau potable par membres adhérents (l'Albigeois représente 30 % des usagers du syndicat).

Je vous propose d'approuver les statuts du Syndicat Mixte du Dadou dont le projet est annexé à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le projet de statuts annexé ;

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 5 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE la modification des statuts du Syndicat Mixte du Dadou suivant le projet de statuts ci-annexé

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_058 : SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU
GAILLACOIS : APPROBATION DU PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_058 : SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU GAILLACOIS : APPROBATION DU PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS

Pilote : Direction Générale des Services

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le Syndicat Mixte d’Alimentation en Eau Potable du Gaillacois est un syndicat mixte fermé à la carte régi par les articles L.5711-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Il exerce les compétences à la carte suivantes :

- l’alimentation en eau potable comprenant la production, le stockage, le transport et la distribution ;
- la défense extérieure contre l’incendie.

Il peut également assurer des prestations de services pour ses membres par voie de conventions.

Le Comité Syndical du syndicat d’alimentation en eau potable du Gaillacois a adopté le 4 mars dernier la modification des statuts dudit syndicat. Le Syndicat prend la dénomination de Syndicat Mixte d’Alimentation en Eau Potable du Gaillacois.

Cette modification des statuts a pour objet :

- d’adapter les conditions de représentation à la fusion des trois syndicats historiques (Syndicat de la moyenne vallée du Tarn, Syndicat de la région de Vieux, Syndicat du Gaillacois) ;
- la prise en charge, selon les choix des communes ou EPCI, de la compétence Défense Extérieure Contre l’Incendie, partie service public ;
- de tenir compte du transfert de la compétence en matière d’eau potable, exercée par le Syndicat, et notamment pour le compte des communes de Marssac sur Tarn et de Castelnau de Lévis à la communauté d’agglomération de l’Albigeois, au 1^{er} janvier 2020, en application de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

La communauté d’agglomération de l’Albigeois est membre du Syndicat pour la compétence eau potable en représentation substitution des communes de Marssac sur Tarn et de Castelnau de Lévis.

Concernant la compétence Défense Extérieure Contre l’Incendie, partie service public, l’Agglomération est titulaire de la compétence et travaille avec le SMAEP par voie de conventions tripartites pour les deux communes de Marssac et de

Castelnau.

Au titre de la compétence Eau potable la communauté d'agglomération de l'Albigeois doit désigner deux délégués titulaires et deux suppléants pour siéger au comité syndical.

Je vous propose d'approuver la modification des statuts du syndicat telle que présentée en annexe jointe à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le projet de statuts annexé ;

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE la modification des statuts du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable du Gaillacois suivant le projet de statuts ci-annexé.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_059 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_059 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

L'article L1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens, le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres.

La composition de la commission d'appel d'offres est composée, tout comme la commission de délégation de service public, conformément aux dispositions de l'article L 1411-5.

La commission est composée par l'autorité habilitée à signer le marché ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Par délibération du 9 juillet 2020, le conseil communautaire a fixé les modalités de dépôt des listes candidates ainsi qu'il suit :

Les listes doivent comporter :

- les noms des candidats en nombre suffisant pour satisfaire le nombre total des sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. Le nombre des suppléants est égal à celui des titulaires (article L1411-5 II du CGCT) ;
- ou moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir (article D 1411-4 1er alinéa du CGCT). Le nombre des suppléants est égal à celui des titulaires (article L1411-5 II du CGCT).

La date limite de dépôt des listes candidates a été fixée au jour de la séance d'élection, au plus tard à 12 heures.

2 listes ont été déposées dans les formes réglementaires requises.

Il s'agit de :

Liste A

Titulaires

Éric GUILLAUMIN
Jean-Michel BOUAT
Jean-François ROCHEDREUX
Marc VENZAL
Naïma MARENGO

Suppléants

Anne-Marie ROSE
Yves CHAPRON
Bruno LAILHEUGUE
Grégory AVEROUS
Gérard POUJADE

Liste B

Titulaires

Danielle PATUREY
Jean-Laurent TONICELLO

Suppléants

Nathalie FERRAND-LEFRANC
Nicole HIBERT

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers communautaires ont décidé à l'unanimité de procéder à l'élection au scrutin public par vote à mains levées.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU les candidatures déposées à la date limite de remise fixée au jour de la séance - 12 h,

VU le procès verbal d'élection ci-annexé,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE des résultats du scrutin :

- 48 suffrages ont été exprimés
- La liste A a obtenu 43 voix sur 48 suffrages exprimés
- La liste B a obtenu 5 voix sur 48 suffrages exprimés

DIT QUE la commission d'appel d'offres de la communauté d'agglomération est composée ainsi qu'il suit :

Titulaires

Éric GUILLAUMIN
Jean-Michel BOUAT
Jean-François ROCHEDREUX
Marc VENZAL
Danielle PATUREY

Suppléants

Anne-Marie ROSE

Yves CHAPRON

Bruno LAILHEUGUE

Grégory AVEROUS

Nathalie FERRAND-LEFRANC

Pour extrait conforme,

Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_060 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_060 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Les collectivités territoriales, leurs groupements ou leurs établissements publics peuvent confier la gestion d'un service public dont elles ont la responsabilité à un ou plusieurs opérateurs économiques par une convention de délégation de service public.

Les assemblées délibérantes se prononcent sur le principe de toute délégation de service public local après avoir recueilli l'avis de la commission consultative des services publics . Elles statuent au vu d'un rapport présentant le document contenant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire.

La commission analyse les dossiers de candidature et dresse la liste des candidats admis à présenter une offre. Elle est également chargée de rédiger le rapport présentant notamment la liste des entreprises admises à présenter une offre et l'analyse des propositions de celles-ci, ainsi que les motifs du choix de la candidate et l'économie générale du contrat.

La commission est composée par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Par délibération du 9 juillet 2020, le conseil communautaire a fixé les modalités de dépôt des listes candidates ainsi qu'il suit:

Les listes doivent comporter :

- les noms des candidats en nombre suffisant pour satisfaire le nombre total des sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. Le nombre des suppléants est égal à celui des titulaires (article L1411-5 II du CGCT) ;
- ou moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir (article D 1411-4 1er alinéa du CGCT). Le nombre des suppléants est égal à celui des titulaires (article L1411-5 II du CGCT).

La date limite de dépôt des listes candidates a été fixée au jour de la séance d'élection, au plus tard à 12 heures.

2 listes ont été déposées dans les formes réglementaires requises.

Liste A

Titulaires

Éric GUILLAUMIN
Jean-Michel BOUAT
Jean-François ROCHEDREUX
Marc VENZAL
Naïma MARENGO

Suppléants

Anne-Marie ROSE
Yves CHAPRON
Bruno LAILHEUGUE
Grégory AVEROUS
Gérard POUJADE

Liste B

Titulaires

Pascal PRAGNERE
Nathalie FERRAND-LEFRANC

Suppléants

Danielle PATUREY
Jean-Laurent TONICELLO

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers communautaires ont décidé à l'unanimité de procéder à l'élection au scrutin public par vote à mains levées.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU les candidatures déposées à la date limite de remise fixée au jour de la séance à 12 h,

VU le procès verbal d'élection ci-annexé,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE des résultats du scrutin :

- 48 suffrages ont été exprimés
- La liste A a obtenu 43 voix sur 48 suffrages exprimés
- La liste B a obtenu 5 voix sur 48 suffrages exprimés

DIT QUE la commission de délégation de service public de la communauté d'agglomération est composée ainsi qu'il suit :

Titulaires

Éric GUILLAUMIN
Jean-Michel BOUAT
Jean-François ROCHEDREUX

Marc VENZAL
Pascal PRAGNERE

Suppléants

Anne-Marie ROSE
Yves CHAPRON
Bruno LAILHEUGUE
Grégory AVEROUS
Danielle PATUREY

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_061 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION
INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_061 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

L'article 1650-A du code général des impôts (CGI) prévoit l'institution d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID) dans chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) soumis de plein droit ou sur option au régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU).

Cette commission intercommunale, en lieu et place des commissions communales :

- participe à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers assimilés,
- donne un avis sur les évaluations foncières de ces mêmes biens proposées par l'administration fiscale.

La CIID est composée de 11 membres :

- le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou un vice-président délégué ;
- 10 commissaires.

Les commissaires doivent :

- être français ou ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres ;
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Les 10 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées ci-dessus, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité professionnelle unique (FPU) sur proposition de ses communes membres.

La liste de propositions établie par l'organe délibérant de l'EPCI doit donc comporter **40 noms** :

- 20 noms pour les commissaires titulaires.
- et 20 noms pour les commissaires suppléants.

La condition prévue au 2ème alinéa du 2. de l'article 1650 doit également être respectée : les contribuables soumis à la taxe d'habitation, aux taxes foncières et à la cotisation foncière des entreprises, doivent être équitablement représentés au sein de la commission.

La durée du mandat des commissaires est la même que celle de l'organe délibérant de la communauté.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les propositions adressées par les communes,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PROPOSE la liste des 20 commissaires titulaires et des 20 suppléants suivants :

TITULAIRES
Roland GILLES (Albi)
Jean-Michel QUINTIN (Albi)
Laurence PLAS (Albi)
Patrick BLEYS (Albi)
Louis BARRET (Albi)
Serge ALBINET (Arthès)
Michèle BIZOUARD (Cambon d'Albi)
Jacques ROUSSEL (Carlus)
Robert GAUTHIER (Castelnau)
Josiane GINESTET (Cunac)
Marie ESTEVENY (Dénat)
Richard FERNANDEZ (Fréjairolles)
Alexis BRU (Le Séquestre)
Françoise CHINCHOLLE (Lescure d'Albigeois)
Christelle CARRIERE (Marssac sur Tarn)
Alfred KROL (Puygouzon)
Michel TREBOSC (Rouffiac)
Sylvie FONTANILLES-CRESPO (Saint-Juéry)
Martine LASSERRE (Saint-juéry)
Bernard CALMETTES (Terressac)

SUPPLÉANTS
Alain REY (Albi)
Zora BENTAIBA (Albi)
Michel TEILLOL (Albi)
Steve JACKSON (Albi)
Betty HECKER (Albi)
Jolan REMCZAK (Albi)
Thérèse ROQUEFEUIL (Arthès)
Jean-Paul RAYSSAC (Cambon d'Albi)
Thierry ROCH (Carlus)
Marie-Claude VABRE (Castelnau de Lévis)
Jean-Luc GILLET (Cunac)
Grégory AVEROUS (Dénat)
Jérôme CASIMIR (Fréjairolles)
Pascale KHAMNOUTHAY (Le Séquestre)
Lydie PICARONIE (Marssac sur Tarn)
Thierry DUFOUR (Puygouzon)
Christian LAFON (Rouffiac)
Franck GALINIÉ (Saint-Juéry)
Didier BUONGIORNO (Saint-Juéry)
Pierre ALBINET (Terssac)

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_062 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU GAILLACOIS

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_062 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU GAILLACOIS

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le transfert de la compétence Eau à la communauté d'agglomération de l'Albigeois au 1^{er} janvier 2020 a entraîné la représentation-substitution par la communauté d'agglomération des communes qui adhéraient à des syndicats pour exercer ladite compétence.

Les communes de Castelnau de Lévis et Marssac sur Tarn adhéraient au Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable du Gaillacois (SMAEPG),

En conséquence, il convient de désigner des représentants qui siégeront aux instances de ce syndicat.

Les statuts du syndicat ont été révisés le 4 mars 2020. Le comité syndical est composé de 58 membres titulaires et 58 membres suppléants dont 55 représentants pour la communauté d'agglomération de Gaillac – Graulhet, 2 représentants pour la communauté d'agglomération de l'Albigeois et 1 représentant pour la communauté de communes du Ségala Carmausin.

Par conséquent, il convient de désigner les 2 représentants titulaires et les 2 représentants suppléants représentant la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Il est précisé que des conseillers municipaux peuvent être désignés en qualité de représentants de la communauté d'agglomération de l'Albigeois alors même qu'ils ne sont pas titulaires d'un mandat communautaire.

L'article 10 de la loi du 22 juin 2020 prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes.

Le conseil communautaire s'est prononcé à l'unanimité pour procéder aux nominations au scrutin public.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU les statuts du syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du

Gaillacois,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2019 portant représentation-substitution de la communauté d'agglomération de l'Albigeois en lieu et place des communes de Castelnau de Lévis et Marssac sur Tarn au sein du syndicat mixte d'alimentation en eau potable du Gaillacois,

VU l'article 10 de la loi du 22 juin 2020 qui prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
6 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT, Monsieur Frédéric CABROLIER

DÉSIGNE les représentants suivants pour siéger aux instances du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Gaillacois :

Titulaires

- Patrice DELHEURE (Castelnau de Lévis)
- David DONNEZ (Saint-Juéry)

Suppléants

- Marie-Claude VABRE (Castelnau de Lévis)
- Anne-Marie ROSÉ (Marssac sur Tarn)

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_063 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE DU
DADOU

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_063 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE DU DADOU

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le transfert de la compétence Eau à la communauté d'agglomération de l'Albigeois au 1^{er} janvier 2020 a entraîné la représentation-substitution par la communauté d'agglomération des communes qui adhéraient à des syndicats pour exercer ladite compétence.

Aussi depuis cette date, les communes du Séquestre, de Puygouzon, de Cambon d'Albi, de Saliès, de Rouffiac, de Fréjairrolles, de Terssac, de Carlus, de Dénat et de Cunac ont été substituées par la communauté d'agglomération au sein de l'organe délibérant du Syndicat mixte du Dadou (SIAH).

La communauté d'agglomération dispose de 20 sièges.

Suite au renouvellement du Conseil communautaire, il convient de désigner les représentants qui siégeront aux instances de ce syndicat.

Il est précisé que la désignation peut porter sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la communauté d'agglomération.

L'article 10 de la loi du 22 juin 2020 prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes.

Le conseil communautaire s'est prononcé à l'unanimité pour procéder aux nominations au scrutin public.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU les statuts du Syndicat mixte du Dadou,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2019 portant représentation - substitution de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au Syndicat mixte du Dadou,

VU l'article 10 de la loi du 22 juin 2020 qui prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 6 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT, Monsieur Frédéric CABROLIER

DÉSIGNE les 20 représentants suivants pour siéger aux instances du Syndicat mixte du Dadou :

- Jean-Michel BOUAT (Albi)
- Pierre DOAT (Arthès)
- Nicolas GALLIET (Cambon d'Albi)
- Laurent ALBERICI (Cambon d'Albi)
- Christophe LACZ (Carlus)
- Claude PAGES (Cunac)
- Pascal COMBAL (Cunac)
- Hervé MARTIN (Dénat)
- Olivier OUSTRIC (Dénat)
- Jérôme CASIMIR (Fréjairolles)
- Ludovic MARLOT (Fréjairolles)
- Jean-Pierre TORAN (Le Séquestre)
- Anne-marie ROSÉ (Marssac sur Tarn)
- Thierry DUFOUR (Puygouzon)
- Alfred KROL (Puygouzon)
- Michel TREBOSC (Rouffiac)
- David DONNEZ (Saint-Juéry)
- Florence CABROL (Saliès)
- Yves CHAPRON (Terssac)
- Pierre SOULIÉ (Terssac)

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_064 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE DU
BASSIN VERSANT DU TARN AVAL

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_064 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN AVAL

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois dispose, en compétence supplémentaire au titre de l'environnement, de larges missions en matière de protection contre les inondations, adossées à la définition de critères d'intérêt communautaire :

- réalisation de tous investissements tels que travaux, aménagements, acquisitions foncières nécessaires à l'aménagement des cours d'eau bénéficiant d'une déclaration au titre de travaux d'intérêt général ou d'urgence pour la protection contre les inondations et les pollutions de tous ordres sur le périmètre communautaire ;
- création de tous ouvrages et notamment les bassins de rétention pouvant réguler le débit des cours d'eau ainsi que toutes actions pour la réalisation d'études, l'exécution de travaux, l'exploitation de ces ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence ;
- études d'intérêt général, animation et coordination des actions relatives à la gestion intégrée de la rivière Tarn et de son bassin versant, notamment « le suivi, l'animation et la réalisation du contrat de rivière Tarn 81 » ; cette dernière mission est exercée par le syndicat mixte de rivière Tarn.

Au premier janvier 2017, l'agglomération est également devenue compétente, par anticipation, en matière de GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) suivant les 4 missions décrites aux alinéas 1°, 2°, 5°, 8° de l'article L211-7 du code de l'environnement. Cette compétence complète de façon cohérente les compétences déjà acquises d'aménagement de l'espace (PLUI...).

Nous avons approuvé lors du conseil communautaire du 9 octobre 2019 la modification des statuts du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn Aval (SMBVTA) exerçant en compétences obligatoires les missions d'animation, d'ingénierie et d'études suivantes :

- L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans le bassin du Tarn aval (item 12° de l'article L211-7 du CGCT) ;
- L'ingénierie des missions de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI, article L211-7 du Code de l'Environnement) visant :
 - L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique (item 1°) ;
 - L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau (item 2°) ;

- La protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines (item 8°).
- Le renforcement du suivi quantitatif et qualitatif de la ressource en eau et des milieux aquatiques (à l'exclusion des missions de service public eau potable et des missions relevant des sites industriels et miniers) ;
- L'accompagnement de la gestion quantitative de la ressource en eau, à l'échelle du bassin versant du Tarn aval et/ou Tarn Aveyron (à l'exclusion des missions de service public eau potable et des missions assurées par les gestionnaires de barrages existants) ;

Il a également été décidé de déléguer à la carte au syndicat la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations de travaux et de gestion des missions de la compétence GEMAPI. La délégation n'emporte pas l'exclusivité des missions de maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs à la compétence GEMAPI ou hors GEMAPI.

Suite au renouvellement du conseil communautaire, il convient de désigner les représentants qui siégeront aux instances de ce syndicat qui sont au nombre de 8 délégués titulaires et de 8 délégués suppléants.

Il est précisé que la désignation peut porter sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la communauté d'agglomération.

L'article 10 de la loi du 22 juin 2020 prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes.

Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité de procéder aux nominations au scrutin public.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU les statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Tarn Aval,

VU l'article 10 de la loi du 22 juin 2020 qui prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 5 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

DÉSIGNE les 8 représentants titulaires et 8 représentants suivants pour siéger au comité syndical du syndicat mixte du bassin versant du Tarn Aval :

Titulaires
Bruno LAILHEUGUE (Albi)
Gérard FABRE (Arthès)
Patrice DELHEURE (Castelnau de Lévis)
Bernard DELBRUEL (Lescure d'Albigeois)
Anne-Marie ROSÉ (Marssac sur tarn)
David DONNEZ (Saint-Juéry)
Camille DEMAZURE (Saint-Juéry)
Yves CHAPRON (Terssac)

Suppléants
Enrico SPATARO (Albi)
Steve JACKSON (Albi)
Jean-Michel BOUAT (Albi)
Philippe GRANIER (Cambon d'Albi)
Daniel DERRAC (Lescure d'Albigeois)
Thierry MALLÉ (Marssac sur Tarn)
Thierry DUFOUR (Puygouzon)
Pierre SOULIÉ (Terssac)

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_065 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE DU
SCOT

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_065 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE DU SCOT

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le syndicat mixte du SCoT élabore et gère le schéma de cohérence territoriale, outil de planification stratégique de l'aménagement de l'espace à moyen et long terme.

A l'échelle de 3 intercommunalités du Grand Albigeois que sont la communauté de communes des monts d'Alban et du Villefrancois, la communauté de communes du Centre Tarn et la communauté d'agglomération de l'Albigeois, le Schéma de Cohérence Territoriale met en cohérence les questions d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de déplacements et d'environnement dans le cadre d'une démarche globale.

La communauté d'agglomération dispose de 16 représentants titulaires et de 16 représentants suppléants au comité syndical composé de 32 titulaires et 32 suppléants.

Suite au renouvellement du Conseil communautaire, il convient de désigner les représentants qui siégeront aux instances de ce syndicat.

Il est précisé que la désignation peut porter sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la communauté d'agglomération.

L'article 10 de la loi du 22 juin 2020 prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes.

Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité de procéder aux nominations au scrutin public.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU les statuts du Syndicat mixte du SCoT du Grand Albigeois,

VU l'article 10 de la loi du 22 juin 2020 qui prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 6 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT, Monsieur Frédéric CABROLIER

DÉSIGNE les 16 représentants titulaires et 16 représentants suppléants suivants pour siéger au comité syndical du syndicat du SCoT du Grand Albigeois :

TITULAIRES
Roland GILLES (Albi)
Bruno LAILHEUGUE (Albi)
Jean-Michel BOUAT (Albi)
Mathieur VIDAL (Albi)
Jean-Marc FARRÉ (Arthès)
Sarah LAURENS (Cambon d'Albi)
Robert GAUTHIER (Castelnau de Lévis)
Marc VENZAL (Cunac)
Grégory AVEROUS (Dénat)
Jérôme CASIMIR (Fréjairolles)
Elisabeth CLAVERIE (Lescure d'Albigeois)
Anne-Marie ROSÉ (Marssac sur Tarn)
Thierry DUFOUR (Puygouzon)
Jean-François ROCHEDREUX (Saliès)
Didier BUONGIORNO (Saint-Juéry)
Yves CHAPRON (Terssac)

SUPPLÉANTS
Jean-Michel QUINTIN (Albi)
Gérard FABRE (Arthès)
Philippe GRANIER (Cambon d'Albi)
Patrice DELHEURE (Castelnau de Lévis)
Jacques ROUSSEL (Carlus)
Claude PAGES (Cunac)
Olivier OUSTRIC (Dénat)

Christian CHAMAYOU(Fréjairolles)
Bernard DELBRUEL (Lescure d'Albigeois)
Jean-Charles BALARDY (Le Séquestre)
Jean LOUP (Marssac sur Tarn)
Alfred KROL (Puygouzon)
Michel TREBOSC (Rouffiac)
Jean-Marc SOULAGES (Saint-Juéry)
Jacky MIQUEL (Saliès)
Claudine MONTELS (Terssac)

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_066 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE DU
CRITT

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_066 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE DU CRITT

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le CRITT Automatisation et Robotique assure des prestations technologiques dans le domaine de la robotique et la productique. Il mène une action de la promotion des moyens régionaux et locaux en matière de soutien à l'innovation et au transfert de technologie, conduit des études relatives à des projets innovants émanant d'entreprises ou de porteurs de projets, apporte son aide au développement de projets innovants, dispense des actions de formation.

Il conduit également des actions vis-à-vis des acteurs économiques albigeois et a par exemple implanté des robots notamment au sein de la VOA, de Chevillot et Savimer.

Le CRITT est installé dans la halle Technologique InnoProd au cœur du Parc scientifique et Technologique Technopolitain. Il emploie 11 personnes, ingénieurs ou techniciens.

Le comité syndical est composé de 12 membres de 6 représentants de l'Agglomération, 4 représentants du Département du Tarn et 2 représentants de la Région Occitanie. Suite au renouvellement de l'assemblée communautaire, il convient de désigner les représentants de l'Agglomération.

L'article 10 de la loi du 22 juin 2020 prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes.

Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité de procéder aux nominations au scrutin public.

Le Conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte du CRITT,

VU l'article 10 de la loi du 22 juin 2020 qui prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
6 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT, Monsieur Frédéric CABROLIER

DÉSIGNE les 6 représentants suivants pour siéger au sein du syndicat mixte du CRITT :

- Roland GILLES (Albi)
- Jean-Michel BOUAT (Albi)
- Philippe GRANIER (Cambon d'Albi)
- Éric GUILLAUMIN (Carlus)
- Gérard POUJADE (Le Séquestre)
- Thierry MALLÉ (Marssac sur Tarn)

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_067 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE
SUP'ALBI TARN

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_067 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE SUP'ALBI TARN

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le syndicat mixte Sup'Albi Tarn a été créé en 1992 avec pour objet de favoriser le développement de l'enseignement supérieur en Albigeois.

A ce titre, il intervient notamment dans le portage des opérations d'investissement de l'INU Champollion.

Il est constitué par la communauté d'agglomération de l'Albigeois et le Département du Tarn qui participent chacun à hauteur de 50 % des charges de fonctionnement et de l'investissement.

Le syndicat est administré par un comité syndical composé de 4 représentants de chacune des deux collectivités. Des membres suppléants en nombre équivalent doivent également être désignés.

La présidence du syndicat est assurée par un représentant de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Il est précisé que la désignation peut porter sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la communauté d'agglomération.

L'article 10 de la loi du 22 juin 2020 prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes.

Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité de procéder aux nominations au scrutin public.

Le Conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte Sup'Albi Tarn,

VU l'article 10 de la loi du 22 juin 2020 qui prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
6 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT, Monsieur Frédéric CABROLIER

DÉSIGNE les représentants suivants pour siéger au sein du syndicat mixte Sup'Albi Tarn :

Titulaires :

- Roland GILLES (Albi)
- Jean-Michel BOUAT (Albi)
- Éric GUILLAUMIN (Carlus)
- Gérard POUJADE (Le Séquestre)

Suppléants :

- Fabienne MÉNARD (Albi)
- Philippe GRANIER (Cambon d'Albi)
- Robert GAUTHIER (Castelnau de Lévis)
- Jérôme CASIMIR (Fréjairolles)

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_068 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - ASSOCIATION
TECHNOPOLE ALBI-INNOPROD

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_068 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - ASSOCIATION TECHNOPOLE ALBI-INNOPROD

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

L'association technopole Albi-Innoprod a pour objet de promouvoir une dynamique d'innovation sur le territoire Albigeois :

- En fédérant les acteurs
- En promouvant le potentiel territorial en la matière
- En l'ancrant dans les stratégies économiques régionales, nationales et supranationales
- En favorisant la création de start up et le développement de projets innovants au sein des entreprises.

Elle est composée de membres titulaires, de membres associés et de membres d'honneur.

Les membres titulaires sont les fondateurs de l'association Albi-InnoProd. Il s'agit d'entités qui représentent le socle de la technopole. Durablement associés aux décisions stratégiques, ils sont représentés au conseil d'administration.

Les membres titulaires sont au nombre de 4 : la communauté d'agglomération de l'Albigeois, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn, l'Ecole des Mines d'Albi-Carmaux, la Chambre des métiers du Tarn.

L'association est administrée par un Conseil d'administration composé de 8 membres dont :

- quatre représentants désignés par la communauté d'agglomération de l'albigeois ;
- deux représentants désignés par la Chambre de commerce et d'industrie du Tarn
- un représentant désigné par l'Ecole des Mines d'Albi Carmaux
- un représentant désigné par la Chambre des métiers du Tarn.

Il convient de désigner les 4 représentants de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU les statuts de l'association technopole Albi-Innoprod,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
6 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT, Monsieur Frédéric CABROLIER

DÉSIGNE les 4 représentants suivants pour siéger au Conseil d'administration de l'association technopole Albi-Innoprod.

- Rolland GILLES (Albi)
- Jean-Michel BOUAT (Albi)
- Gérard POUJADE (Le Séquestre)
- Thierry DUFOUR (Puygouzon)

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_069 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE
MIXTE EVEER'HY' POLE

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_069 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - SOCIÉTÉ
D'ÉCONOMIE MIXTE EVEER'HY' POLE**

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

La société d'économie mixte EVEER'HY'POLE, basée sur l'autodrome-aérodrome d'Albi, a été créée en 2009 dans le but de promouvoir la recherche et le développement des énergies renouvelables dans le domaine des transports et des déplacements, et en particulier sur le secteur de l'hydrogène.

Elle a vocation à proposer des prestations et formations dans son champ de compétence.

La SEM EVEER'HY'PÔLE propose des prestations de services innovants (mutualisation d'équipements, prestations d'essais et opérations de démonstration). L'objectif principal de la SEM EVEER'HY'PÔLE vise donc à structurer une offre spécifique autour de l'électromobilité.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois, la commune d'Albi, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les sociétés BRALEY, H2 Impulsion, et SAFRA sont actionnaires.

Cette SEM est administrée par un conseil d'administration. La communauté d'agglomération y est représentée par 3 administrateurs qu'il convient par conséquent de désigner suite au renouvellement des instances communautaires.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU les statuts de la société d'économie mixte EVEER'HY'POLE,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

DÉSIGNE les 3 représentants suivants pour siéger au Conseil d'administration de la SEM EVEER'HY'POLE.

- Jean-Michel BOUAT (Albi)
- Roland GILLES (Albi)
- Gérard POUJADE (Le Séquestre)

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_070 : PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_070 : PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Pilote : Communication

Monsieur Thierry DUFOUR, rapporteur,

L'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales dispose que "le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier." Avant de le transmettre à chaque commune de notre agglomération, il convient que le Conseil communautaire reçoive communication du rapport d'activité 2019 et prenne acte de son contenu.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport d'activité 2019 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de la communication du rapport d'activité 2019,

DIT QUE le rapport d'activité 2019 sera adressé aux maires des communes membres et que la communication en sera effectuée conformément aux textes en vigueur au sein de chacun des conseils municipaux.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_071 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA
PRÉSIDENTE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION - ARTICLE L 5211-10 DU
CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_071 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION - ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pilote : Secrétariat général

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Conformément à l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales, les décisions de l'autorité exécutive font l'objet d'un rapport devant le conseil communautaire lors de sa plus proche séance.

Décision de la présidente N° 0131 du 31 janvier 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Marché 20 005 : Marché de désinsectisation, de démoustication et de dératisation.

Partenaire : S.A.R.L. 3C PROTECTION

Montant : minimum annuel de 30 000 € H.T. et d'un montant maximum annuel de 42 000,00 € H.T.

Durée : Une année renouvelable trois fois par reconduction expresse

Décision de la présidente N° 0132 du 31 janvier 2020

Pilote : Transports urbains

Objet : Convention de mandat pour la vente de titres de transports - Monsieur Pascal MALACARNE.

Partenaire : Tabac presse Le Gambetta

Montant : Commission de 4 % du montant des recettes encaissées

Décision de la présidente N° 0133 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 11 allée des acacias 81150 Castelnau-de-Lévis et cadastré AC0305, propriété de madame Josiane FLORET.

Décision de la présidente N° 0134 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 impasse du pic 81990 Fréjairolles et cadastré AV0155, propriété de monsieur François GARCIA.

Décision de la présidente N° 0135 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 27 rue de la grande feuilleraie 81990 Saliès et cadastré B0789, propriété de LA GRANDE FEUILLERAIE.

Décision de la présidente N° 0136 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé avenue Lescure 81160

Arthès et cadastré AK0122 AK0123, propriété de monsieur Jean-Paul AZAM.

Décision de la présidente N° 0137 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé les rives ouest 81160
Arthès et cadastré AH0053, propriété de la commune d'Arthès.

Décision de la présidente N° 0138 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé avenue Lescure 81160
Arthès et cadastré AK0123 AK0181 AK0182, propriété de monsieur Jean - Paul
AZAM.

Décision de la présidente N° 0139 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé avenue Lescure 81160
Arthès et cadastré AK0122 AK0123, propriété de monsieur Jean-Paul AZAM.

Décision de la présidente N° 0140 du 5 février 2020

Pilote : Équipement aquatique

Objet : Contrat d'installation de distributeurs automatiques de boissons et
de denrées alimentaires au sein de l'espace aquatique ATLANTIS.

Prestataire : SAS CASSAGNES

Montant : recette de 25 % du chiffre d'affaires annuel

Décision de la présidente N° 0141 du 5 février 2020

Pilote : Politique de la ville

Objet : Accompagnement de publics en insertion du territoire de la
communauté d'agglomération de l'Albigeois - Castelnau de Lévis C1 (annule et
remplace DEC20200081) - cofinancement de l'opération de «divers travaux de
maçonnerie au cœur du village».

Partenaire : Association VERSO

Durée : 2 semaines à partir du 27 janvier 2020

Montant : 1 200 €

Décision de la présidente N° 0142 du 5 février 2020

Pilote : Auto

Objet : Contrat d'entretien des volucompteurs - Société dépannage et
installation pétrolière.

Partenaire : SARL D.I.P.

Durée : A compter du 20 janvier 2020. Il est ensuite reconductible
tacitement d'année en année, pour une durée maximum de quatre ans.

Montant : 2 348,70 € HT, soit 2 818,44 € TTC.

Décision de la présidente N° 0143 du 5 février 2020

Pilote : Transports urbains

Objet : Avenant à la convention de location de fontaines d'eau - prix de la
fourniture.

Partenaire : Société CALVEL DISTRIBUTION

Montant : 10,25 euros HT par mois et par fontaine.

Décision de la présidente N° 0144 du 5 février 2020

Pilote : Transports urbains
Objet : Convention de partenariat - Championnat d'Europe de Force Athlétique - Les participants bénéficieront de la gratuité des transports sur les lignes régulières de bus.
Partenaire : Comité d'organisation, représenté par monsieur Sylvain GIROT.

Décision de la présidente N° 0145 du 5 février 2020

Pilote : ANRU
Objet : Convention de cofinancement de la mission de programmation pour la restructuration de la Maison de quartier-médiathèque de Cantepau à Albi.
Montant : 25% de l'étude plafonné à 12 500 euros TTC.

Décision de la présidente N° 0146 du 5 février 2020

Pilote : Politique de la ville
Objet : Accompagnement de publics en insertion du territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois - Mairie d'Albi – C2 – Cofinancement « divers travaux de maçonnerie dans les cimetières de la ville d'Albi ».
Partenaire : Ville d'Albi
Prestataire : Association VERSO
Montant : 4 800 €
Durée : 8 semaines

Décision de la présidente N° 0147 du 5 février 2020

Pilote : Politique de la ville
Objet : Accompagnement de publics en insertion du territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois - Mairie d'Albi – C1 - cofinancer l'opération « divers travaux de maçonnerie dans les cimetières de la ville d'Albi ».
Partenaire : Ville d'Albi
Prestataire : Association VERSO
Montant : 4 800 €
Durée : 8 semaines

Décision de la présidente N° 0148 du 6 février 2020

Pilote : Développement économique
Objet : Convention servitudes au profit du Syndicat Départemental d'Énergies du TARN Section AM numéro 80 commune de Terssac.
Durée : Applicable pour la durée de vie de l'ouvrage.
Montant : gratuit

Décision de la présidente N° 0149 du 5 février 2020

Pilote : Politique de la ville
Objet : Accompagnement de publics en insertion du territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois - Castelnau de Lévis - opération de « divers travaux de maçonnerie au cœur du village ».
Prestataire : Association VERSO
Montant : 2 400 €
Durée : 4 semaines

Décision de la présidente N° 0150 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption sur les 59 parts sociales, propriété de la SCI TENTY.

Décision de la présidente N° 0151 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 118 route d'Arthès 81380 Lescure - d'Albigeois et cadastré AP0147, propriété de monsieur Frédéric LAFON.

Décision de la présidente N° 0152 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 29 rue des chênes verts 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré BD0080, propriété de monsieur Thierry Marcel Laurent DEGOUL.

Décision de la présidente N° 0153 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 50 voie communale n° 18 de la viscosse 81000 Albi et cadastré HN0596 HN0558, propriété de monsieur David HIVERT.

Décision de la présidente N° 0154 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 62 rue sainte carême lots 1 et 2 81000 Albi et cadastré CK0567, propriété des consorts ROUDIL.

Décision de la présidente N° 0155 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 8 B rue Jean Mermoz 81000 Albi et cadastré CE0441, propriété de monsieur et madame Maurice BROGGINI.

Décision de la présidente N° 0156 du 7 février 2020

Pilote : Assainissement

Objet : Contrat d'entretien pompe à chaleur de la STEP de la Madeleine - Réalisation de quatre entretiens à raison d'un entretien par an - La première intervention aura lieu en 2020.

Prestataire : Société SDEEC

Montant : 1 622,50 € HT à chaque intervention

Décision de la présidente N° 0157 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 5 rue de canavières - lot 2 81000 Albi et cadastré CH0413, propriété de madame Aurore DELBES.

Décision de la présidente N° 0158 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 chemin d'Esteville 81000 Albi et cadastré EO0250, propriété de la SCI MR.

Décision de la présidente N° 0159 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 57 rue du Puech Petit 81000 Albi et cadastré KX0295, propriété des consorts SEVENO.

Décision de la présidente N° 0160 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 11 rue d'Amsterdam 81000 Albi et cadastré HO0497 HO0499, propriété de monsieur Paul ALBOUZE.

Décision de la présidente N° 0161 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 76 bis rue de Terssac 81000 Albi et cadastré CH0025, propriété des consorts FABREGUE.

Décision de la présidente N° 0162 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 11 rue Dominique Ingres 81000 Albi et cadastré HL0138, propriété des consorts SALINI.

Décision de la présidente N° 0163 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 29 rue Saint Julien - lots 2 et 9 81000 Albi et cadastré AE0190, propriété de la Société civile S.A.B.

Décision de la présidente N° 0164 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 26 rue Mozart 81000 Albi et cadastré BR0111, propriété des consorts CHABBERT.

Décision de la présidente N° 0165 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 24 avenue Maréchal Franchet d'Esperey 81000 Albi et cadastré BX0189, propriété de monsieur Pierre BARANSKI.

Décision de la présidente N° 0166 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 11 rue Négro Danos - lots 1 et 25 81000 Albi et cadastré AO0388 AO0389, propriété de la SARL KRYSSALIDE.

Décision de la présidente N° 0167 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 13 rue Condorcet 81000 Albi et cadastré BL0335, propriété des consorts CARDONA.

Décision de la présidente N° 0168 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 53 rue Porta - lot 12 81000 Albi et cadastré AC0226, propriété des consorts Gérard AUNEAU.

Décision de la présidente N° 0169 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 44 rue du dix huit août 1944 81000 Albi et cadastré BY0023, propriété de monsieur Jean-Claude REY.

Décision de la présidente N° 0170 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 44 rue du dix huit août
1944 81000 Albi et cadastré BY0023, propriété de monsieur Jean-Claude REY.

Décision de la présidente N° 0171 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé allée du commerce 81990
Le Séquestre et cadastré AC0114 lot 14, propriété de la SCI La Toulousaine.

Décision de la présidente N° 0172 du 14 février 2020

Pilote : Médiathèques du Grand Albigeois

Objet : Convention de prestation de services des médiathèques du Grand
Albigeois – Smart Fr La Nouvelle Aventure - programmation de deux spectacles à
la médiathèque d'Albi Pierre Amalric,

Prestataire : Smart Fr La Nouvelle Aventure

Montant : 780.00 €

Date : Le 25 mars 2020

Décision de la présidente N° 0173 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 chemin de Creyssens
81990 Puygouzon et cadastré ZB0647, propriété de monsieur Gérard GOUTY.

Décision de la présidente N° 0174 du 14 février 2020

Pilote : Médiathèques du Grand Albigeois

Objet : Convention de prestation de services des médiathèques du Grand
Albigeois – Académie de musique et des arts scéniques - Programmation d'une
conférence sur les comédies musicales à la médiathèque d'Albi Pierre Almaric.

Prestataire : Académie de musique et des arts scéniques

Montant : 450 €

Date : Le 25 avril 2020

Décision de la présidente N° 0175 du 14 février 2020

Pilote : Médiathèques du Grand Albigeois

Objet : Contrat de prestation des médiathèques du Grand Albigeois – BAC
Films distribution - projection publique du film «Under the Tree» à la
médiathèque Pierre Amalric.

Prestataire : BAC Films Distribution

Montant : 158 € HT

Date : Le 25 mars 2020

Décision de la présidente N° 0176 du 14 février 2020

Pilote : Médiathèques du Grand Albigeois

Objet : Contrat de prestation des médiathèques du Grand Albigeois – SARL
Swank Films Distribution France - Projection publique du film «Pirates ! Bons à
rien, mauvais en tout» à la médiathèque Pierre Amalric.

Montant : 262 € HT

Date : Le 12 février 2020

Décision de la présidente N° 0177 du 14 février 2020

Pilote : Médiathèques du Grand Albigeois

Objet : Contrat de prestation de service réseau des médiathèques du Grand Albigeois – SARL ADAVPROJECTIONS – projection publique du film «Le jugement d'Hadwin» à la médiathèque Pierre Amalric.

Montant : 150€ HT

Date : Le 5 février 2020

Décision de la présidente N° 0178 du 10 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 5 rue Saint Barthélémy 81150 Marssac-sur-Tarn et cadastré AA0658, propriété de monsieur Sean MULLINS.

Décision de la présidente N° 0179 du 14 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Désignation avocat - dossier NAVARRO

Décision de la présidente N° 0180 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 9001 rue les portes d'Albi lieu dit Fonlabour centre commercial - lots 1,4,5 81000 Albi et cadastré CM0022 CM0023 CM0027 CM0028 CM0029 CM0030 CM0127 CM0129 CM0130 CM0229 CM0233 CM0300 CM0302 CM0304 CM0316 CN0024 CN0025, propriété de madame et monsieur Jean-Pierre MADER.

Décision de la présidente N° 0181 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 9001 rue des portes d'Albi - lots 6,11,24 81000 Albi et cadastré CM0022 CM0023 CM0027 CM0028 CM0029 CM0030 CM0093 CM0107 CM0108 CM0109 CM0110 CM0116 CM0117 CM0127 CM0128 CM0129 CM0130 CM0209 CM0229 CM0230 CM0233 CM0284 CM0286 CM0295 CM0296 CM0297 CM0299 CM0300 CM0301 CM0302 CM0303 CM0304 CM0305 CM0306 CM0307 CM0308 CM0309 CM0310 CM0314 CM0315 CM0316 CM0317 CM0318 CM0319 CM0320 CM0340 CN0024 CN0025 CN0096 CN0097 CM0036 CM0037 CM0038 CM0039 CM0040 CM0041 CM0073 CM0074, propriété de la SCI de l'Hyper.

Décision de la présidente N° 0182 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 9001 rue des portes d'Albi - lot 8 81000 Albi et cadastré CM0022 CM0023 CM0027 CM0028 CM0029 CM0030 CM0093 CM0107 CM0108 CM0109 CM0110 CM0116 CM0117 CM0127 CM0128 CM0129 CM0130 CM0209 CM0229 CM0230 CM0233 CM0284 CM0286 CM0295 CM0296 CM0297 CM0299 CM0300 CM0301 CM0302 CM0303 CM0304 CM0305 CM0306 CM0307 CM0308 CM0309 CM0310 CM0314 CM0315 CM0316 CM0317 CM0318 CM0319 CM0320 CM0340 CN0024 CN0025 CN0096 CN0097 CM0036 CM0037 CM0038 CM0039 CM0040 CM0041 CM0073 CM0074, propriété des SCI Fonlabour et AJOA Fonlabour.

Décision de la présidente N° 0183 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Ranteil 81000 Albi et cadastré LO0206, propriété des consorts LACAN.

Décision de la présidente N° 0184 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 161 avenue Maréchal Kellermann 81000 Albi et cadastré EV0053, propriété des consorts LOPEZ.

Décision de la présidente N° 0185 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 123 boulevard Soult 81000 Albi et cadastré BM0288, propriété de madame et monsieur Pascal CALLIER.

Décision de la présidente N° 0186 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 66 rue Capitaine Julia 81000 Albi et cadastré AW0259 AW0260, propriété de monsieur Jean-Louis LAFARGUE.

Décision de la présidente N° 0187 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 rue de la madeleine - lot 3 81000 Albi et cadastré AC0147, propriété de la SCI Albi cathédrale.

Décision de la présidente N° 0188 du 11 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé la Roussignoulie 81990 Saliès et cadastré B0812, propriété de monsieur Quentin TOURAY.

Décision de la présidente N° 0189 du 13 février 2020

Pilote : Médiathèques du Grand Albigeois

Objet : Contrat de prestation de service médiathèques du Grand Albigeois / SARL ADAVPROJECTIONS - projection publique du film «La part de rêve» à la médiathèque Pierre Amalric.

Montant : 120€ HT

Date : Le 1^{er} avril 2020

Décision de la présidente N° 0190 du 13 février 2020

Pilote : Médiathèques du Grand Albigeois

Objet : Contrat de prestation de service médiathèques du Grand Albigeois / SARL ADAVPROJECTIONS - Programmation projection publique du film «Un jour à New York» à la médiathèque Pierre Amalric.

Montant : 100€ HT

Date : Le 6 mai 2020

Décision de la présidente N° 0191 du 13 février 2020

Pilote : Finances

Objet : Modification décision de création de la régie de la médiathèque de Lescure d'Albigeois, augmentation du fonds de caisse mis à la disposition du régisseur.

Montant : 40€

Décision de la présidente N° 0192 du 13 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 17 route vieille de Carmaux 81160 Arthès et cadastré AL0095, propriété de monsieur Jean-Paul VERGNES.

Décision de la présidente N° 0193 du 13 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 17 impasse Pierre Causse 81160 Arthès et cadastré AI0263, propriété de monsieur Jacques RAVAILHE.

Décision de la présidente N° 0194 du 12 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 18 chemin des crêtes 81990 Puygouzon et cadastré ZN0685, propriété de madame Simone SALAS.

Décision de la présidente N° 0195 du 12 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 38 rue Salvan de Saliès 81000 Albi et cadastré BR0272, propriété de la SCI SALVAN de Saliès.

Décision de la présidente N° 0196 du 12 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 19 rue de Jarlard 81000 Albi et cadastré BM0093, propriété de madame Valérie DANTEC.

Décision de la présidente N° 0197 du 12 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 34 avenue du Général de Gaulle 81000 Albi et cadastré AP0296, propriété des consorts ZIVKOVIC.

Décision de la présidente N° 0198 du 12 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 10 rue Jean Robic 81000 Albi et cadastré KO0396, propriété de madame Isabelle LLORENS-CASTAGNE.

Décision de la présidente N° 0199 du 12 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 42 boulevard Edouard Andrieu 81000 Albi et cadastré AP0135, propriété de la SCI SAFIL.

Décision de la présidente N° 0200 du 12 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 38 rue Rinaldi 81000 Albi et cadastré AB0219 AB0085 AB0086, propriété de Albi Création Immobilière A.C.I.

Décision de la présidente N° 0201 du 12 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 rue Emmanuel Mora 81000 Albi et cadastré AY0121, propriété des consorts BEDES - CANTIE - ROUSSEL.

Décision de la présidente N° 0202 du 12 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 102 chemin de Canavières 81000 Albi et cadastré CI0143 CI0151 CI0233 CI0234, propriété des consorts CAVAILLE.

Décision de la présidente N° 0203 – Acte abandonné

Décision de la présidente N° 0204 du 18 février 2020

Pilote : Développement économique

Objet : Convention avec l'EPLEFPA Fonlabour d'Albi pour la conception des aménagements paysagers autour de l'étang de la ZAC ECO²RIEUMAS.

Montant : 1 000 euros

Décision de la présidente N° 0205 du 18 février 2020

Pilote : Développement économique

Objet : Convention avec GRDF pour l'alimentation en gaz naturel de la zone d'aménagement - ZAC ECO²RIEUMAS - tranche 4.

Prestataire : GRDF

Montant : 28 918 € HT

Durée : 5 ans

Décision de la présidente N° 0206 du 18 février 2020

Pilote : Développement économique

Objet : Servitude de passage GRDF - ZAC ECO²RIEUMAS - Tranche 4 - La servitude est consentie à titre gratuit pour la durée d'exploitation des ouvrages implantés.

Prestataire : GRDF

Décision de la présidente N° 0207 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 240 route de Fauch 81990 Puygouzon et cadastré ZA0002, propriété de madame Nicole TRICOIRE.

Décision de la présidente N° 0208 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 751 chemin de Lacrouzille 81990 Puygouzon et cadastré ZM0488 ZM0717 ZM0718 ZM0719, propriété de madame Danielle BARBIER-BOSSION.

Décision de la présidente N° 0209 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé rue Louis Blériot 81150 Marssac-sur-Tarn et cadastré ZL0090, propriété de la SCI ORION.

Décision de la présidente N° 0210 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 8 impasse des amandiers 81150 Marssac-sur-Tarn et cadastré AI0291 AI0293 AI0231 AI0233, propriété de madame Carine Chantal SOULIE.

Décision de la présidente N° 0211 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 2 impasse de Pinerule 81150 Marssac-sur-Tarn et cadastré AI0243, propriété de monsieur Claude PARAYRE.

Décision de la présidente N° 0212 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 10 rue des alouettes 81990 Cunac et cadastré AH0216 AH0217, propriété de madame Laurence REYNES et monsieur Jean-Francois LOPEZ.

Décision de la présidente N° 0213 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 120 chemin de Saint-Elloi 81990 Cunac et cadastré AI0050p (lot D), propriété de madame Jacqueline BODIN.

Décision de la présidente N° 0214 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 45 chemin du pin 81990 Cunac et cadastré AV0201p (détachement du lot A), propriété de monsieur Jean MASSOL.

Décision de la présidente N° 0215 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 18 passage de Pech Redon 81990 Cunac et cadastré AI0050p (lot B), propriété de madame Jacqueline BODIN.

Décision de la présidente N° 0216 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 24 rue Gustave Eiffel 81000 Albi et cadastré KP0059 KP0060 KP0061 KP0085 KP0157, propriété de la SCI SCCS.

Décision de la présidente N° 0217 du 17 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé rue Gaston Bouteiller 81000 Albi et cadastré ES0251, propriété de madame Éliane BAR.

Décision de la présidente N° 0218 du 17 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 79 route de Castres 81000 Albi et cadastré KZ0254, propriété de la SCI SPEED.

Décision de la présidente N° 0219 du 17 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 17 rue Jean Bart 81000 Albi et cadastré BZ0254, propriété des consorts PAPAREL/LAFON.

Décision de la présidente N° 0220 du 17 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 6 rue Victor Allegre 81000 Albi et cadastré HS0150, propriété de madame Camille FREDERIC.

Décision de la présidente N° 0221 du 17 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 2 B rue Laroche lot 3 81000 Albi etcadastré AO0190, propriété de la SCI MACABOU.

Décision de la présidente N° 0222 du 17 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 10 rue André Ampère 81000 Albi etcadastré IK0410, propriété de la SCI ASPEN.

Décision de la présidente N° 0223 du 17 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 71 avenue de Pélissier 81000 Albi et cadastré AX0337 AX0338, propriété de monsieur et madame Claude BALEZ.

Décision de la présidente N° 0224 du 17 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 13 rue Lavedan 81000 Albi et cadastré AO0518 AO1118, propriété de monsieur et madame Stephen JACKSON.

Décision de la présidente N° 0225 du 17 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 123 avenue Maréchal Franchet d'Esperey 81000 Albi et cadastré BX0047, propriété de monsieur Pierre DELMAS.

Décision de la présidente N° 0226 du 17 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 rue Gaston Bouteiller 81000 Albi et cadastré ES0250 ES0248 ES0149, propriété des consorts CAUBEL.

Décision de la présidente N° 0227 du 17 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 78 chemin de Najac 81380 Lescure - d'Albigeois et cadastré AB0213, propriété de la SCI ELISE.

Décision de la présidente N° 0228 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 8 rue Pierre de Coubertin 81160 Saint-Juéry et cadastré AA0109, propriété de monsieur Julien Bernard AZAM.

Décision de la présidente N° 0229 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 4 rue Talabot 81160 Saint - Juéry et cadastré AI0095, propriété de monsieur Pierre HERAL.

Décision de la présidente N° 0230 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 13 rue des violettes 81160 Saint - Juéry et cadastré AR0095 AR0207, propriété des consorts FOURNIER.

Décision de la présidente N° 0231 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 111 avenue Jean Jaurès 81160 Saint-Juéry et cadastré AE0085, propriété de madame Nadine JAMME-HUGONNET.

Décision de la présidente N° 0232 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 137 avenue Jean Jaurès 81160 Saint-Juéry et cadastré AE0116, propriété de madame Évelyne TAILLEFER.

Décision de la présidente N° 0233 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 chemin de Peyrounes 81160 Saint-Juéry et cadastré AD0029, propriété de monsieur Robert BOUDES.

Décision de la présidente N° 0234 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 14 rue des marguerites 81160 Saint-Juéry et cadastré AT0290, propriété de monsieur Gilbert BAGGINI.

Décision de la présidente N° 0235 du 18 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 5 rue hameau des brus 81990 Le Séquestre et cadastré AE0037 AE0043, propriété de monsieur Bruno Franck GASCON.

Décision de la présidente N° 0236 du 24 février 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et travaux

Objet : Marché 20 006 : Réfection totale de la passerelle piétonne de l'ouvrage d'art sur la RD1 à Castelnau de Lévis.

Prestataire : SNC EIFFAGE ROUTE SUD OUEST

Montant : 35 971,50 € H.T.

Décision de la présidente N° 0237 du 24 février 2020

Pilote : Relais d'assistantes maternelles

Objet : Convention de partenariat relais assistantes maternelles / Compagnie « Des gestes et des formes » - Programmation d'un spectacle jeune public avec la médiathèque de Saint Juéry et le service RAM.

Montant : 350 €

Décision de la présidente N° 0238 du 24 février 2020

Pilote : Systèmes d'informations et réseaux

Objet : Avenant de prorogation du marché de téléphonie mobile SFR.

Prestataire : Société SFR

Montant : 14 500 € HT

Décision de la présidente N° 0239 du 24 février 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux

Objet : Marché 20 007 : Maintenance des ascenseurs.

Prestataire : S.A.S. PACA ASCENSEURS SERVICES

Montant : Minimum annuel de 3 500 euros H.T. et maximum annuel de 10 000 euros H.T.

Durée : 12 mois renouvelable 3 fois

Décision de la présidente N° 0240 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Cité Des Grezes 81160 Arthès et cadastré AI0057, propriété de madame Sandra ESTEVENY et monsieur Benjamin RABINEAU.

Décision de la présidente N° 0241 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Bouis 81150 Terssac et cadastré AP0133 AP0166, propriété de madame Amelie Anne Joelle HUC.

Décision de la présidente N° 0242 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé route De Toulouse 81000 Albi et cadastré CO0004 CO0185, propriété des Consorts BOUBINET.

Décision de la présidente N° 0243 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé L'arquipeyre/rue Maréchal Oudinot 81000 Albi et cadastré EV0073 EV0072 EV0071 EV0070 EV0069 EV0068 EV0067 EV0066 EV0065, propriété de L'office Public De L'Habitat Du Tarn.

Décision de la présidente N° 0244 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 56 avenue Des Nations Unies 81000 Albi et cadastré HO0445 HO0461, propriété de madame et monsieur Robert ROSSIGNOL.

Décision de la présidente N° 0245 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 42 rue Salvan De Salies 81000 Albi et cadastré BR0270, propriété de monsieur Pierre BRUNIQUEL.

Décision de la présidente N° 0246 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 156 avenue Dembourg 81000 Albi et cadastré AX0095, propriété de monsieur Jean Luc COUCOUREUX.

Décision de la présidente N° 0247 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 rue Jean Mermoz 81000 Albi et cadastré CE0131, propriété de madame Preciada Corinne COHEN et

monsieur Bernard Jean MONY.

Décision de la présidente N° 0248 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 12 Chemin De Bramevaques 81990 Puygouzon et cadastré ZA0151, propriété de monsieur Philippe Patrick Andre BARON.

Décision de la présidente N° 0249 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 625 route Des Coteaux 81990 Saliès et cadastré B0300, propriété de monsieur Daniel Constantin SAID.

Décision de la présidente N° 0250 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé La Barriere 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré BH0270, propriété de madame Jeannine CAZELLES.

Décision de la présidente N° 0251 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 20 chemin De Najac 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré BI0288, propriété de madame Florence ACQUIER.

Décision de la présidente N° 0252 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé L'arquipeyre 81000 Albi et cadastré EV0294 EV0303 EV0345 EX0294 en partie, propriété de la Commune D'Albi.

Décision de la présidente N° 0253 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 34 36 Chemin d'Artigues 81990 Cunac et cadastré AC0042 AC0050, propriété des Consorts FARAMOND.

Décision de la présidente N° 0254 du 24 février 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage / Travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché 19 017 : Assistance à la maîtrise d'ouvrage Accompagnement démarche HQE, appel à projet NOWATT, pour l'agrandissement de l'hôtel d'entreprise.

Prestataire : SARL POLYEXPERT ENVIRONNEMENT

Décision de la présidente N° 0255 du 24 février 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage/Travaux

Objet : Avenant n° 2 au marché 19 018 : Travaux d'aménagement du centre urbain de Saint-Juéry - secteur de l'ancienne gare - lot n° 1 : terrassements voirie sols et réseaux divers

Prestataire : SNC EIFFAGE

Montant : plus value d'un montant de 29 496,81 € H.T portant le nouveau montant du marché à 1 193 105,60 € H.T (soit une augmentation de 2,50 %) et modifiant le montant des tranches comme suit :

Décision de la présidente N° 0256 du 24 février 2020

Pilote : Domaine public
Objet : Acquisition de bornes granits pour le secteur sauvegardé – Albi.
Prestataire : SARL Mialhe David
Montant : 12 980 € HT

Décision de la présidente N° 0257 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 18 avenue St Michel 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré AZ0191, propriété de madame Christiane NADAI.

Décision de la présidente N° 0258 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Délégation du droit de préemption à la ville de Lescure d'Albigeois sur la vente d'une maison cadastrée section BA0168 et BA0169 situé 3 place de l'Hôpital sur la commune de Lescure d'Albigeois d'une surface totale de 903 m² pour un prix de soixante dix mille euros (70 000,00€).

Décision de la présidente N° 0259 du 25 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé Garban 81990 Puygouzon et cadastré ZM0708, propriété de la Commune De PUGOUZON.

Décision de la présidente N° 0260 du 27 février 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 77 Boulevard Valmy 81000 Albi et cadastré BK0262, propriété de madame et monsieur RAUSCENT Matthieu.

Décision de la présidente N° 0261 du 3 mars 2020

Pilote : Gestion des déchets
Objet : Contrat de diagnostic préventif pour deux groupes hydrauliques et un translateur comprenant deux visites annuelles dont une analyse d'huile.
Prestataire : Société LEGRAS INDUSTRIES
Montant : 5728,60 € par an

Décision de la présidente N° 0262 du 3 mars 2020

Pilote : Gestion des déchets
Objet : Contrat de mise à disposition collective d'agents pour la réalisation de mission de propreté sur la commune de Marssac sur Tarn.
Prestataire : ESAT TRICAT ALBI GAILLAC BAPC
Montant : 10,30 € H.T. par heure travaillée et par agent, indexation sur les hausses légales du SMIC.

Décision de la présidente N° 0263 du 3 mars 2020

Pilote : Systèmes d'informations et réseaux
Objet : Contrat de maintenance évolutive et corrective de l'installation téléphonique XIVO.
Prestataire : Société AVENCALL
Montant : 10750,80 € TTC

Durée : 2 ans à partir du 1^{er} janvier 2020

Décision de la présidente N° 0264 du 3 mars 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché 19 021 : Travaux d'aménagement du centre urbain de Saint-Juéry - secteur de l'ancienne gare - lot n° 4 : Éclairage - Ajouter l'éclairage public le long du cheminement bordant l'école.

Prestataire : Société ESS CHAMAYOU

Montant : Plus value de 6 063,00 € H.T portant le nouveau montant du marché à 129 328,00 € H.T.

Décision de la présidente N° 0265 du 3 mars 2020

Pilote : Politique de la ville

Objet : Accompagnement de publics en insertion du territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois – cofinancement de l'opération de débroussaillage et entretien du terrain de cross sur la commune de Castelnau de Lévis.

Prestataire : Régie Inter Quartiers

Montant : 1 200 €

Durée : 2 semaines

Décision de la présidente N° 0266 du 3 mars 2020

Pilote : Politique de la ville

Objet : Accompagnement de publics en insertion du territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois – cofinancement de l'opération de débroussaillage et entretien du terrain de cross sur la commune de Castelnau de Lévis.

Prestataire : Régie Inter Quartiers

Montant : 600 €

Durée : 1 semaine

Décision de la présidente N° 0267 du 3 mars 2020

Pilote : Politique de la ville

Objet : Suivi des participants à l'action relative au développement des compétences psychosociales « Accompagnement des 18-30 ans vers l'emploi ou la formation » année 2020.

Prestataire : Association Tarn Espoir

Montant : 9 450 €

Décision de la présidente N° 0268 du 3 mars 2020

Pilote : Politique de la ville

Objet : Accompagnement de publics en insertion Cofinancement de l'opération de tontes et désherbage des STEPS, postes de relevage et bassins de rétentions de l'agglomération.

Prestataire : Régie Inter Quartiers d'Albi

Montant : service politique de la ville : 4 800,00 € - service Assainissement : 6 182,40 €

Durée : 8 semaines

Décision de la présidente N° 0269 du 3 mars 2020

Pilote : Systèmes d'informations et réseaux

Objet : Contrat de services des progiciels GEOMEDIA

Prestataire : SAS GEOMEDIA
Montant : 1032 euros TTC
Durée : 01/01/2020 au 31/12/2020

Décision de la présidente N° 0270 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé bien situé 232 route De Millau 81990 Cambon et cadastré AM0100 AM0099, propriété de monsieur Christian ASSIE.

Décision de la présidente N° 0271 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé bien situé route De Valence 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré AK0104 AK0185 AK0186 AK0038, propriété de monsieur Nicolas PUECH.

Décision de la présidente N° 0272 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 rue Gustave Eiffel 81990 Puygouzon et cadastré ZD0278 ZD0284, propriété de la commune de PUYGOUZON.

Décision de la présidente N° 0273 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 17 rue Elie Augustin 81000 Albi et cadastré AO0887, propriété de monsieur Jean Marc NOUGARET.

Décision de la présidente N° 0274 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 26 rue Du Garric 81000 Albi et cadastré BD0125, propriété de madame Pierrette RAYNAUD.

Décision de la présidente N° 0275 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 16 rue Des Taillades 81990 Le Sequestre et cadastré AH0134, propriété de la SCI Garric Pendoul.

Décision de la présidente N° 0276 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 138 rue De Terssac 81000 Albi et cadastré CK0131, propriété des Consorts FAURE/CHASSERIAUD.

Décision de la présidente N° 0277 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 13 rue Truel De Palaffre 81000 Albi et cadastré AR0233, propriété de madame Muguette JEANNET.

Décision de la présidente N° 0278 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 17 rue Paul Gauguin 81000 Albi et cadastré HI0067, propriété de monsieur Fabrice MARECHAUX.

Décision de la présidente N° 0279 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 36 rue Emile Grand lots 5,10,11,13,14 81000 Albi et cadastré AD0175, propriété de madame BOUST et monsieur CUQ.

Décision de la présidente N° 0280 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 27 allée De La Viscose 81000 Albi et cadastré HN0404, propriété de monsieur Pierrot BARRIOL.

Décision de la présidente N° 0281 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1039 rue De La Crouzille 81000 Albi et cadastré KS0042, propriété de madame Michele PAVONE.

Décision de la présidente N° 0282 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 117 avenue Colonel Teyssier lots 8 et 11 81000 Albi et cadastré BM0950, propriété des Consorts FERRIERES.

Décision de la présidente N° 0283 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 32 chemin De Gaillagues 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré BH0057, propriété de monsieur Vergnes Aime.

Décision de la présidente N° 0284 du 28 février 2020

Pilote : Déplacements doux

Objet : Avenant n° 1 au marché 18.032 : Passerelle piétonne et cyclable enencorbellement sur le viaduc ferroviaire - passerelle métallique

Prestataire : société IOA CONSTRUCTION

Montant : 199 000 € HT soit 239 160 € TTC

Décision de la présidente N° 0285 du 28 février 2020

Pilote : Finances et budget

Objet : Décision de virement de crédits n°1-2020 budget général - virement de crédits du compte 2031 « frais d'études » - fonction 845 « voirie communale » vers le compte 2313 « constructions » - fonction 845 « voirie communale » pour un montant de 10 000

Décision de la présidente N° 0286 du 28 février 2020

Pilote : Médiathèques

Objet : Convention de prestation de service Médiathèques du Grand Albigeois les - rencontres d'auteurs de livres jeunesse dans le cadre de la programmation du Salon du Livre Jeunesse 2020 le 26 mars 2020.

Prestataire : Association DIKELITU

Montant : 2126 €

Décision de la présidente N° 0287 du 28 février 2020

Pilote : Parc Auto

Objet : Location en longue durée d'un véhicule électrique de marque et modèle PEUGEOT e-208 7,4 kW
Prestataire : groupe CREDIPAR SA mandaté par la société PEUGEOT MAUREL ALBI S.A.S.

Décision de la présidente N° 0288 du 10 mars 2020 - Annulée

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 55 Lotissement Les Terrasses Du Tarn 81160 Arthès et cadastré AH0152, propriété de madame Hygine DE ALMEIDA et monsieur Marc VIALA

Décision de la présidente N° 0289 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé La Capélanié 81150 Castelnau-de-Lévis et cadastré AZ0250, propriété de monsieur Gérard GOUHIER SUDRE.

Décision de la présidente N° 0290 du 9 mars 2020

Pilote : Déplacements doux

Objet : Convention d'occupation temporaire du domaine privé - Occupation Parking université pour les cours de vélo 2020

Prestataire : Institut National Universitaire Champollion

Durée : samedi 7, 14, 21 et 28 mars 2020, samedi 25 avril 2020, samedi 6, 13, 20 et 27 juin 2020, samedi 4, 11, 18 et 25 juillet 2020, samedi 1er Août 2020, samedi 12, 19, 26 septembre 2020, samedi 3 octobre 2020, samedi 7, 14, 21 et 28 novembre 2020 et samedi 12 décembre 2020

Montant : L'autorisation d'occupation du parking est consentie à titre gracieux.

Décision de la présidente N° 0291 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé La Capélanié 81150 Castelnau-de-Lévis et cadastré AZ0250, propriété de monsieur Gérard GOUHIER SUDRE.

Décision de la présidente N° 0292 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé La Capélanié 81150 Castelnau-de-Lévis et cadastré AZ0250, propriété de monsieur Gérard GOUHIER SUDRE

Décision de la présidente N° 0293 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 rue du camp de Carrie 81990 Saliès et cadastré B0406, propriété de monsieur Jean - Louis BERARD

Décision de la présidente N° 0294 du 10 mars 2020

Pilote : Communication

Objet : Convention de prestation de service 2020 - réalisation de reportages photos et de services associés pour la conception du Grand A

Prestataire : Studio Tchizz

Durée : jusqu'au 31 décembre 2020

Montant : 10 000 € HT maximum pour la durée de la convention

Décision de la présidente N° 0295 du 9 mars 2020

Pilote : Gestion des déchets

Objet : Convention pour la collecte des textiles, linges de maison et chaussures

Prestataire : Eco TLC

Durée : année 2020 à compter de l'entrée en vigueur de l'agrément d'EcoTlc et pour les années suivantes par tacite reconduction jusqu'à la fin de validité de l'agrément d'EcoTlc.

Montant : Le soutien financier d'Eco TLC s'élève à 10 centimes d'euro par habitant

s'il existe au moins un point d'apport volontaire pour 2000 habitants sur le territoire

Décision de la présidente N° 0296 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 6 route de Carmaux 81160 Arthès et cadastré AM0162, propriété de madame Jacqueline LOTH

Décision de la présidente N° 0297 du 9 mars 2020

Pilote : Médiathèques

Objet : Convention de prestation de services des médiathèques du Grand Albigeois –

Association de formation Arcadienne – intervention lors de cafés citoyens à la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi

Prestataire : association de formation Arcadienne

Durée : les mercredis 8 avril, 13 mai et 10 juin 2020 à partir de 18h15

Montant : 264 €

Décision de la présidente N° 0298 du 9 mars 2020

Pilote : Médiathèques

Objet : Convention de prestation de services des médiathèques du Grand Albigeois - animation « A toi d'jouer ! » à la médiathèque Pierre-Amalric

Prestataire : monsieur Romaric GALONNIER

Durée : le 11 mars 2020

Montant : 250€

Décision de la présidente N° 0299 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Labaute 81990 Le Séquestre et cadastré AC0200 (partie D), propriété de SUD MEDITERRANEE

Décision de la présidente N° 0300 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé allée du commerce 81990 Le Séquestre et cadastré AC0114 Lot 6, propriété de la SCI FML

Décision de la présidente N° 0301 du 11 mars 2020

Pilote : Médiathèques

Objet : Convention de partenariat pour le développement du livre et de la lecture auprès des personnes placées sous main de justice

Durée : 2020-2023

Décision de la présidente N° 0302 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 138 boulevard Soult - lot 1 81000 Albi et cadastré AO0665, propriété de monsieur Michel ASPECT

Décision de la présidente N° 0303 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 55 rue de Rudel 81000 Albi et cadastré CL0096, propriété de monsieur Rémi GARBACZ

Décision de la présidente N° 0304 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 rue de l'Oulmet 81000 Albi et cadastré AH0164, propriété de monsieur Jean - Paul GIONDINI

Décision de la présidente N° 0305 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 117 rue de Bernis 81000 Albi et cadastré BM0336, propriété de madame Rachel SUISSA

Décision de la présidente N° 0306 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 88 rue Edmond Marty 81000 Albi et cadastré AL0441, propriété de madame Maria KULIK

Décision de la présidente N° 0307 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 108 avenue Général Hoche 81000 Albi et cadastré EV0130, propriété des conjoints FERNANDES

Décision de la présidente N° 0308 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 rue Colonel Frédéric Henri Manhes 81000 Albi et cadastré CD0322, propriété de madame Marie Cécile MARCHAND-BROUILLET

Décision de la présidente N° 0309 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Tribeoures 81000 Albi et cadastré HX0400 HX0401 HX0402, propriété des conjoints SUDRE

Décision de la présidente N° 0310 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 lice Georges Pompidou - Lots 19,102 et 48 81000 Albi et cadastré AN0067, propriété de monsieur Jean-Pierre MAZET

Décision de la présidente N° 0311 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 côte de l'abattoir 81000

Albi et cadastré AS0295 AS0298 AS0361 AS0363, propriété de monsieur Stéphane BRASSEUR

Décision de la présidente N° 0312 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé la Rachoune 81000 Albi et cadastré BR0355, propriété des consorts GLEIZES

Décision de la présidente N° 0313 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 74 rue Georges Rouault 81000 Albi et cadastré LS0398 LS0400, propriété des consorts BAUGUIL

Décision de la présidente N° 0314 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 51 rue Edouard Branly – Lots 17,11 et 4 81000 Albi et cadastré AN0063, propriété de IMMAUR & L'OC

Décision de la présidente N° 0315 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 51 rue Edouard Branly – Lots 1,10 et 16 81000 Albi et cadastré AN0063, propriété de IMMAUR & L'OC

Décision de la présidente N° 0316 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 95 avenue de Péliissier 81000 Albi et cadastré EK0083, propriété de monsieur Adrien MIQUEL

Décision de la présidente N° 0317 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 38 rue Porta 81000 Albi et cadastré AC0052, propriété de monsieur Claude CHAUDERON.

Décision de la présidente N° 0318 du 11 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 25 boulevard Strasbourg / 3 rue Porta 81000 Albi et cadastré AC0102 AC0192, propriété de madame Anne-Marie AURIOL

Décision de la présidente N° 0319 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 rue Gaston Bouteiller 81000 Albi et cadastré ES0150 ES0151, propriété de LA FONCIERE DE L'AULNE

Décision de la présidente N° 0320 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 25 boulevard Strasbourg 81000 Albi et cadastré AC0102 AC0192, propriété de madame Anne-Marie AURIOL

Décision de la présidente N° 0321 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé la Rachoune 81000 Albi et cadastré BR0355 BR0367, propriété des consorts GLEIZES

Décision de la présidente N° 0322 du 11 mars 2020

Pilote : Politique de la ville

Objet : Accompagnement de publics en insertion du territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois - réalisation de « divers travaux » au chenil communautaire de Ranteil à Albi

Prestataire : association VERSO

Durée : 3 semaines à partir du 29 juin 2020

Montant : cofinancement : Agglomération - service politique de la ville : 1 800,00 € - Agglomération - service maîtrise d'ouvrage-étude et programmation de travaux : 1 800,00

Décision de la présidente N° 0323 du 11 mars 2020

Pilote : Politique de la ville

Objet : Accompagnement de publics en insertion du territoire de la communauté

d'agglomération de l'Albigeois : diverses réparations et améliorations du chemin piétonnier des fontaines » sur la commune de Saint-Juéry

Prestataire : association Verso

Durée : 3 semaines à partir du 6 avril 2020

Décision de la présidente N° 0324 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé les Trincades nord 81150 Marssac-sur-Tarn et cadastré AN0034, propriété des consorts CORNUS

Décision de la présidente N° 0325 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé les Trincades sud 81150 Marssac-sur-Tarn et cadastré AM0077, propriété des consorts TROUCHE

Décision de la présidente N° 0326 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 18 rue neuve 81150 Marssac-sur-Tarn et cadastré AN0424 AN0425, propriété de LE CONSORTIUM DE L'HABITAT

Décision de la présidente N° 0327 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 23 chemin de la Fourestole 81990 Cambon et cadastré AN0029, propriété de monsieur René Lucien THERON-GABEN

Décision de la présidente N° 0328 du 10 mars 2020

Pilote : Déplacements doux

Objet : Contrat "réalisation d'une étude de faisabilité portant sur la construction d'une passerelle piétonne et cyclable pour le franchissement du ruisseau du Riols entre les communes d'Arthès et de Lescure d'Albigeois"

Prestataire : OCTE Infra

Montant : 5 990 €HT

Décision de la présidente N° 0329 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé La Cavasie 81150 Rouffiac et cadastré D0197 D0199, propriété de monsieur Nicolas BAUX

Décision de la présidente N° 0330 du 10 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 55 Lotissement Les Terrasses Du Tarn 81160 Arthès et cadastré AH0152, propriété de madame Amandine PANIS et monsieur Marc VIALA

Décision de la présidente N° 0331 du 18 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 19 chemin de Najac 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré BH0037, propriété de monsieur Gratien RAYNAL

Décision de la présidente N° 0332 du 18 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 12 B chemin de la Vaysse 81150 Terssac et cadastré AO0024, propriété de monsieur Patrick MESSELEKA

Décision de la présidente N° 0333 du 17 mars 2020

Pilote : Finances et budget

Objet : Création régie de recettes du service vélo "vélo-école"

Durée : Toute l'année

Décision de la présidente N° 0334 du 17 mars 2020

Pilote : Parc auto

Objet : Sortie de l'inventaire et vente à la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance de deux autobus MAN type A47

Montant : recette de 80 000,00 € HT

Décision de la présidente N° 0335 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 900 Avenue De La Borie 81990 Puygouzon et cadastré ZM0363 ZM0364, propriété de monsieur Michel NOVELLON

Décision de la présidente N° 0336 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 9 Chemin Du Foun Dabal 81990 Puygouzon et cadastré ZN0853, propriété de monsieur Daniel CARRIERE

Décision de la présidente N° 0337 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 801 route de Lamillarié 81990 Puygouzon et cadastré ZM0712 ZM0713 ZM0715, propriété de madame Renée LAUQUE

Décision de la présidente N° 0338 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 16 Rue Du 19 Mars 1962
81160 Saint-Juéry et cadastré AE0010, propriété de monsieur Jean Louis FARENC

Décision de la présidente N° 0339 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 10 Chemin De L Albaret
81160 Saint-Juéry et cadastré AD0130, propriété des Consorts Christian
GAVALDA

Décision de la présidente N° 0340 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 10 Chemin De L Albaret
81160 Saint-Juéry et cadastré AD0130, propriété des Consorts Christian
GAVALDA

Décision de la présidente N° 0341 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 30 Chemin De L Albaret
81160 Saint-Juéry et cadastré AB0084, propriété des Consorts Aline LOPEZ

Décision de la présidente N° 0342 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 252 Avenue Francois
Verdier 81000 Albi et cadastré BZ0099, propriété de la SCI NABADE

Décision de la présidente N° 0343 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 40 Rue Du Verbial 81000
Albi et cadastré KX0097, propriété des Consorts BONNAFOUS

Décision de la présidente N° 0344 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 2 Rue de L'Oulmet – 22 /
24 Rue Peyrolière - Lot 107 81000 Albi et cadastré AE0001 AE0039 AE0042,
propriété de monsieur Rémi COMET

Décision de la présidente N° 0345 du 31 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 Rue Jacques Monod- 3
rue Ambroise Paré 81000 Albi et cadastré HZ0072 HZ0147, propriété de 2AI
FABRICATION

Décision de la présidente N° 0346 du 31 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Le Bourg 81150
Castelnau-de-Lévis et cadastré AB0303, propriété de monsieur Eric CADEK

Décision de la présidente N° 0347 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 19 rue de l'hôtel de ville –

lots 1 et 2 81000 Albi et cadastré AH0216, propriété de la SCI JOKARI

Décision de la présidente N° 0348 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 143 rue Capitaine Julia
81000 Albi et cadastré AX0352, propriété de monsieur Laurent MAFFRE

Décision de la présidente N° 0349 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé rue Georges Méliès et rue
Léon Bouly 81000 Albi et cadastré HM0254 HM0255 HM0258 HM0264 HM0266
HM0267, propriété de la 3 CI INVESTISSEMENTS

Décision de la présidente N° 0350 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 10 rue Bonnecambe –
Lots 1,2,3,4,5,6,7 et 8 81000 Albi et cadastré AE0261, propriété de LES TROIS
PONTES SCI

Décision de la présidente N° 0351 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 rue Peyrolière – 11 13
rue Mariès – Lot n°11 81000 Albi et cadastré AE0111 AE0112 AE0113 AE0270,
propriété de monsieur Jacques JOUANNE

Décision de la présidente N° 0352 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 897 rue de la Crouzille
81000 Albi et cadastré KS0117 KS0133, propriété de SIMENTAL SCI

Décision de la présidente N° 0353 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 81 avenue du Général de
Gaulle - Lot 5 81000 Albi et cadastré AR0317, propriété de PRAT PROMOTION
CONSTRUCTION

Décision de la présidente N° 0354 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 81 avenue du Général de
Gaulle – Lot 7 81000 Albi et cadastré AR0317, propriété de PRAT PROMOTION
CONSTRUCTION.

Décision de la présidente N° 0355 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 rue René Descartes -
Lots 2 et 18 81000 Albi et cadastré BX0451, propriété de JV AMENAGEMENT SAS

Décision de la présidente N° 0356 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 36 - 38 avenue Colonel
Teyssier 7 rue du Roc Lots 4,13 et 23 81000 Albi et cadastré AO0711 AO1285
AO1286, propriété de RESIDENCE QUAI 36

Décision de la présidente N° 0357 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé La Vene 81000 Albi et cadastré LO0116, propriété de madame Josette FREZOULS

Décision de la présidente N° 0358 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Canavières 81000 Albi et cadastré DS0013 DS0122 DS0127, propriété de madame Marie DURAND

Décision de la présidente N° 0359 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 401 route de Lamillarié 81990 Puygouzon et cadastré ZM0668 ZM0669 ZM0670 ZM0671 ZM0672 ZM0673 ZM0674, propriété de madame Renée CHOISIT

Décision de la présidente N° 0360 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 9 rue de l'Oulmet 81000 Albi et cadastré AH0160, propriété de madame Maryse LAGORSSE

Décision de la présidente N° 0361 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé rue de l'Escapadou 81000 Albi et cadastré AL0623, propriété de LE SOLEIL D'OC

Décision de la présidente N° 0362 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 36 rue de Lavazière Lots 37,60,61,62 et 93 81000 Albi et cadastré BT0462, propriété des consorts KOOB

Décision de la présidente N° 0363 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 66 rue des Brus 81000 Albi et cadastré CE0066 CE0067, propriété de madame CALVIGNAC/FONTAINE/MOULIE/POLYCARPE

Décision de la présidente N° 0364 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 chemin de la Benne 81000 Albi et cadastré KR0037, propriété de monsieur et madame José et Patricia GONCALVES.

Décision de la présidente N° 0365 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 23 rue André Malraux 81000 Albi et cadastré EI0284 EI0285, propriété de la SARL SOREAL

Décision de la présidente N° 0366 du 30 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 88 avenue Maréchal de

Lattre de Tassigny 81000 Albi et cadastré BK0164, propriété des consorts VO CONG TUYEN

Décision de la présidente N° 0367 du 30 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 et 3 boulevard Andrieu – 40 place Jean Jaurès 81000 Albi et cadastré AO1079p, AO1099p, AO83, AO1098, propriété de la Banque Populaire Occitane

Décision de la présidente N° 0368 du 30 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 12 rue Saint Julien – Lots 3 et 10 81000 Albi et cadastré AI0130, propriété de monsieur Dinah-Laure HUVENNE

Décision de la présidente N° 0369 du 30 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 20 rue Edouard Branly 81000 Albi et cadastré BI0370, propriété de monsieur TAMINIAUX-RAYNAUD et madame BERTIN.

Décision de la présidente N° 0370 du 30 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 153 avenue de Pélissier 81000 Albi et cadastré EK0151, propriété des consorts BARREAU

Décision de la présidente N° 0371 du 27 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 18 rue Docteur Camboulives - Lot 17 81000 Albi et cadastré AH0351, propriété de madame Marie VALANTIN.

Décision de la présidente N° 0372 du 30 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 13 rue Montaudry 81000 Albi et cadastré BK0376, propriété de la FONDATION SAINTMARTIN.

Décision de la présidente N° 0373 du 27 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 63 rue Rinaldi 81000 Albi et cadastré AK0171, propriété de monsieur Christophe GIL.

Décision de la présidente N° 0374 du 30 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 79 route de Castres 81000 Albi et cadastré KZ0055 KZ0252, propriété de la SCI SPEED

Décision de la présidente N° 0375 du 30 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 79 route de Castres 81000 Albi et cadastré KZ0253, propriété de la SCI SPEED.

Décision de la présidente N° 0376 du 27 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 20 route de Millau 81990 Cambon et cadastré AA0003 AA0004, propriété de monsieur Olivier THUBIERES

Décision de la présidente N° 0377 du 27 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 4 place de l'horloge 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré BA0187, propriété de madame Ginette Jacqueline GRINO

Décision de la présidente N° 0378 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 17 rue Jacques Prévert 81160 Saint-Juéry et cadastré AV0372, propriété de monsieur Jérôme LANNOY

Décision de la présidente N° 0379 du 18 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 côte de Groc 81160 Saint-Juéry et cadastré AI0240, propriété de monsieur Bernard TARROUX

Décision de la présidente N° 0380 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé route vieille de Montplaisir 81160 Saint-Juéry et cadastré AR0232, propriété de monsieur Jean-Pierre SALVIGNOL

Décision de la présidente N° 0381 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 28 chemin de l'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AD0292 AD0294, propriété des conjoints Robert MEDALE

Décision de la présidente N° 0382 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 32 rue du puech de la borie 81160 Saint-Juéry et cadastré AH0007, propriété de monsieur David Pascal Daniel FOULQUIER

Décision de la présidente N° 0383 du 19 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 86 B avenue Jean Jaurès 81160 Saint-Juéry et cadastré AC0157, propriété de la SCI RICA

Décision de la présidente N° 0384 du 30 mars 2020

Pilote : Politique de la ville

Objet : Accompagnement de publics en insertion du territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois – commune de Terssac - « travaux divers d'entretien des espaces verts » » - opération réalisée par la Régie Inter quartiers, semaine 26

Décision de la présidente N° 0385 du 30 mars 2020

Pilote : Finances et budget
Objet : Transfert d'emprunts affectés aux compétences eau et assainissement des eaux usées
Prestataire : Crédit Agricole
Montant : 7 851 763,00 €

Décision de la présidente N° 0386 du 25 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 6 Chemin De La Fedarie 81160 Arthès et cadastré AE0170 AE0171, propriété de monsieur Remi Julien MASSIE

Décision de la présidente N° 0387 du 25 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 85 rue petit chemin des Perreys 81990 Saliès et cadastré B0607, propriété de monsieur GIULIANI Dominique

Décision de la présidente N° 0388 du 25 mars 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 place de l'Eglise Labastide-Dénat 81990 Puygouzon et cadastré 113A0050 113A0054, propriété de madame FARAMOND Catherine

Décision de la présidente N° 0389 du 1 avril 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage programmation travaux
Objet : Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour l'extension de l'hôtel d'entreprises Innoprod à Albi
Partenaire : Bureau Véritas
Montant : 8800€ HT

Décision de la présidente N° 0390 du 1 avril 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage programmation travaux
Objet : Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour l'aménagement de la voie d'éco2 Rieumas
Partenaire : Sarl Conseils & Coordination
Montant : 3 188,40 € H.T.

Décision de la présidente N° 0391 du 8 avril 2020

Pilote : Affaires juridique / Maîtrise d'ouvrage - Travaux
Objet : Désignation du lauréat du concours de maîtrise d'oeuvre pour l'extension de l'hôtel d'entreprises – Lauréat : le groupement conjoint constitué par l'Atelier R&C (mandataire), SERIGE (31), GT INGENIERIE (81), OVALEE , Cabinet ALAYRAC, EMACOUSTIC, SUSTAIN-D

Décision de la présidente N° 0392 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé Route De La Foun Del Bayle 81160 Arthès et cadastré AE0192, propriété de madame Monique VIGUIER

Décision de la présidente N° 0393 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Plaine De Riols 81160 Arthès et cadastré AL0302, propriété de la Commune D'Arthes.

Décision de la présidente N° 0394 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 rue de La Grand Cote – 29 rue de la Rivière - Lots 2 - 17 et 3 81000 Albi et cadastré AD0091 AD0090, propriété de madame Françoise TROY

Décision de la présidente N° 0395 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 296 route De Toulouse 81000 Albi et cadastré CM0335, propriété de madame BAYSSE Danielle et monsieur BAYSSE Serge

Décision de la présidente N° 0396 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 10 rue du Roc 81000 Albi et cadastré AO0797, propriété de madame Madeleine VIDAL

Décision de la présidente N° 0397 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 55 Chemin De La Fourestole 81990 Cambon et cadastré AZ0029, propriété de monsieur Amar SLIFI

Décision de la présidente N° 0398 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 4 impasse de Pendariès 81990 Le Sequestre et cadastré AN0100 AN0101, propriété des Consorts BENAZECH

Décision de la présidente N° 0399 du 9 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 12 rue des Peyragues 81150 Marssac-sur-Tarn et cadastré AH0038, propriété de monsieur Orphée MICHEL.

Décision de la présidente N° 0400 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 17 rue Bernard de Castanet 81000 Albi et cadastré AO0175, propriété de monsieur Damien CABADI.

Décision de la présidente N° 0401 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 15 rue Emmanuel Mora 81000 Albi et cadastré AY0182, propriété de monsieur Xavier MOREAU.

Décision de la présidente N° 0402 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 11 rue Micheline Ostermeyer 81000 Albi et cadastré DY0123, propriété de monsieur Blanc et

madame Chambouleyron.

Décision de la présidente N° 0403 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 rue Georges Bizet 81000 Albi et cadastré BO0113, propriété des Consorts TABARDEL

Décision de la présidente N° 0404 du 8 avril 2020

Pilote : Gestion des déchets

Objet : Convention pour la distribution de sacs de tri des déchets ménagers

Partenaire : chambre syndicale des buralistes du Tarn

Durée : jusqu'à la fin de période COVID 19

Montant : La convention est conclue à titre gracieux

Décision de la présidente N° 0405 du 8 avril 2020

Pilote : Finances et budget

Objet : Décision de virement de crédits n°3-2020 budget général - du compte 2315 « installations, matériel et outillage technique » - fonction 845 « voirie communale » - opération 831 « travaux de voirie » vers le compte 2315 « installations, matériel et outillage technique » - fonction 845 « voirie communale » - opération 002017006 « ZAC de la Baute » pour un montant de 34 910 €.

Décision de la présidente N° 0406 du 8 avril 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux

Objet : Marché 20 010: Lot 3 - Équipements collectifs et individuels - Contrôles réglementaires des équipements du service assainissement

Prestataire : Bureau Véritas

Durée : L'accord cadre est conclu pour une durée d'un an renouvelable trois fois

Montant : montant minimum de 500 € HT et un montant maximum de 1500 € HT pour la période initiale et pour chacune des périodes de reconduction

Décision de la présidente N° 0407 du 8 avril 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux

Objet : Marché 20 009: Lot 2 - Appareils de levage - Contrôles réglementaires des équipements du service assainissement

Prestataire : QUALICONSLT EXPLOITATION

Durée : L'accord cadre est conclu pour une durée d'un an renouvelable trois fois

Montant : montant minimum de 2500 € HT et un montant maximum de 5000 € HT pour la période initiale et pour chacune des périodes de reconduction

Décision de la présidente N° 0408 du 8 avril 2020

Pilote : Commande publique

Objet : Acquisition de masques chirurgicaux et de masques FFP2

Partenaires : l'entreprise New ENERGY INVESTMENT CO., LTD (Tianjin - Chine) pour les masques chirurgicaux et l'entreprise WUXI HONGHEGU TECHNOLOGY CO., LTD (Jiangsu - Chine) pour les masques FFP2

Montant : respectivement : 13 000 euros et 43 430,40 euros

Décision de la présidente N° 0409 du 8 avril 2020

Pilote : Assainissement

Objet : Marché 20 008: Lot 1 - Installations électriques - Contrôles réglementaires des équipements du service assainissement
Prestataire : QUALICONSULT EXPLOITATION
Durée : un an renouvelable trois fois
Montant : montant minimum de 3000 € HT et un montant maximum de 7500 € HT pour la période initiale et pour chacune des périodes de reconduction

Décision de la présidente N° 0410 du 8 avril 2020

Pilote : Transports urbains
Objet : Fourniture et maintenance d'un écran d'information voyageurs Place Jean Jaurès pour le service des transports urbains
Prestataires : pour l'acquisition : CATP - pour la maintenance : LUMIPLAN TRANSPORT
Montant : 20 958,00 euros HT d'acquisition et 450,00 euros HT/ an de maintenance.

Décision de la présidente N° 0411 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 rue de La Grand Cote - lots 4 - 5 - 11 81000 Albi et cadastré AD0090 AD0091, propriété de madame Françoise TROY

Décision de la présidente N° 0412 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 24 Boulevard Strasbourg - Lots 4 - 8 81000 Albi et cadastré AM0224, propriété de madame Lucette FALEN

Décision de la présidente N° 0413 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 10 avenue du Président Kennedy - Lots 17 - 52 81000 Albi et cadastré BR0147, propriété de la SCI NOVICA

Décision de la présidente N° 0414 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 45 rue Jean Francois Millet - Lot 6 Lot Laperouse Bellevue 3 81000 Albi et cadastré HL0169, propriété des Consorts GENIEYS

Décision de la présidente N° 0415 du 6 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 90 avenue Du Général De Gaulle 81000 Albi et cadastré AR0110, propriété de monsieur Stéphane ROSSI-FERRARI

Décision de la présidente N° 0416 du 8 avril 2020

Pilote : Finances et budget
Objet : Décision de virement de crédits n°2-2020 budget général - 77 000 € du compte 673 « titres annulés sur exercices antérieurs » - fonction 01 « opérations non ventilables » vers les comptes 60268 « autres produits pharmaceutiques » - fonction 020 « administration générale de la collectivité »

(57 000 €) et 6241 « transports de biens » (20 000 €)

Décision de la présidente N° 0417 du 8 avril 2020

Pilote : Espaces Aquatiques

Objet : Attribution du marché 20.011 - Gardiennage des espaces aquatiques

Prestataire : ACTION TARNAISE DE SECURITE (ATS)

Durée : 12 mois renouvelable 3 fois

Montant : Montant minimum annuel de 17 500 euros H.T. et d'un montant maximum annuel de 45 000 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0418 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 4 rue Georges Brassens 81000 Albi et cadastré KV0176, propriété de monsieur SZELENDAR Nicolas et de madame CAVANIE Sophie

Décision de la présidente N° 0419 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 Avenue Colonel Teyssier - Lot 4 81000 Albi et cadastré AO0133, propriété de monsieur MEUNIER Vivien

Décision de la présidente N° 0420 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 38 rue de la Madeleine - lot 473 81000 Albi et cadastré AB0063, propriété de monsieur DEBRUYNE Luc

Décision de la présidente N° 0421 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 41 rue Edmond Marty 81000 Albi et cadastré AL0277, propriété de monsieur et madame PUECH / TROUBAN

Décision de la présidente N° 0422 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 42 chemin de - Lavazière - Puech Petit - 81000 Albi et cadastré KX0157 KX0229, propriété de monsieur GAUCHE Marc et de madame JOUFFRON Cécile

Décision de la présidente N° 0423 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 8 chemin la Fontaine de Veyrières 81000 Albi et cadastré LS0111 LS0443 LS0444, propriété de madame Nicole VIRAZELS

Décision de la présidente N° 0424 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 179 rue de Cantepau 81000 Albi et cadastré EY0160, propriété de monsieur et madame SERRE / COSTES

Décision de la présidente N° 0425 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 79 rue Maréchal Ney
81000 Albi et cadastré EV0190, propriété de monsieur Jean-Claude PRAT

Décision de la présidente N° 0426 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 226 chemin de Rudel
81000 Albi et cadastré CV0224, propriété de madame Danièle COMBES

Décision de la présidente N° 0427 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 28 rue Sainte Cecile - Lots
4 - 6 81000 Albi et cadastré AH0151, propriété de madame et monsieur
MESSENGER Scott

Décision de la présidente N° 0428 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 8 rue de La Souque - 3/5
place de l'archevêché - Lots 10 - 3 81000 Albi et cadastré AD0016 AD0017
AD0018 AD0019, propriété de madame Lydia PREIZAL

Décision de la présidente N° 0429 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 rue de La Grand Cote -
Lots 1 - 18 81000 Albi et cadastré AD0091 AD0090, propriété de madame
Françoise TROY

Décision de la présidente N° 0430 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé rue Jean Perera 81000
Albi et cadastré CM0255 CM0272, propriété des Consorts PUIG / Robert / angela
KOHLPOTH

Décision de la présidente N° 0431 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 234 Chemin de Rudel -
Pinerato 81000 Albi et cadastré CV0121 CV0141, propriété de madame et
monsieur COSTES Anne et Jacques

Décision de la présidente N° 0432 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 rue de La Grand Cote -
Lots 8-9-13-14 81000 Albi et cadastré AD0091 AD0090, propriété de madame
Françoise TROY

Décision de la présidente N° 0433 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé rue De L Escapadou
81000 Albi et cadastré AL0623, propriété de SOLEIL D'OC

Décision de la présidente N° 0434 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 11 rue Guynemer 81000 Albi et cadastré CL0400, propriété de monsieur Etienne GRANIER

Décision de la présidente N° 0435 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 216 rue de Rudel 81000 Albi et cadastré CV0229, propriété de madame Jacqueline BERAL

Décision de la présidente N° 0436 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 72 rue De La Mouline 81000 Albi et cadastré HL0374, propriété de madame Marie Françoise et monsieur Bernard BUFFIERE

Décision de la présidente N° 0437 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 21 rue Dordogne 81000 Albi et cadastré AS0168, propriété des Consorts HEBRARD

Décision de la présidente N° 0438 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 29 rue de La Riviere – Lots 10 - 12 81000 Albi et cadastré AD0090 AD0091, propriété de madame Françoise TROY

Décision de la présidente N° 0439 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé route De Graulhet 81000 Albi et cadastré LS0342 LS0344, propriété de madame Elsa VILLEDIEU et monsieur Sebastien HADJEDJ

Décision de la présidente N° 0440 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 34 rue de L'amiral Rieunier 81000 Albi et cadastré HN0150, propriété de madame Brigitte VELOPE et monsieur Dominique VELOPE

Décision de la présidente N° 0441 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 17 avenue Baudelaire 81000 Albi et cadastré CE0216, propriété de monsieur François FERRIE

Décision de la présidente N° 0442 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 21 rue Louis Breguet 81000 Albi et cadastré CK0320, propriété des Consorts GARCIA

Décision de la présidente N° 0443 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 chemin d'esteville – Halte de la Drèche 81000 Albi et cadastré EO0237 EO0249, propriété de M.R. SCI

Décision de la présidente N° 0444 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 6 rue Des Tilleuls 81000 Albi et cadastré BW0252, propriété de monsieur Jean Pierre LEROY

Décision de la présidente N° 0445 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 rue Rodiere 81000 Albi et cadastré AO0779, propriété de madame Marlène DELPECH et monsieur Sébastien PUECH

Décision de la présidente N° 0446 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 9- 11 rue Nego Danos 81000 Albi et cadastré AO0388 AO0389, propriété de la Sarl KRYSSALIDE

Décision de la présidente N° 0447 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 120 rue De La Curveillere 81000 Albi et cadastré CL0576 CL0598, propriété des Consorts SABATHIER

Décision de la présidente N° 0448 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 15 rue Croix De La Paix – Lot 7 81000 Albi et cadastré BV0412, propriété de madame Hélène GUITART

Décision de la présidente N° 0449 du 10 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 27 rue de Terssac 81000 Albi et cadastré CH0208, propriété de madame BARALE Lucienne et monsieur Jacquie BARALE

Décision de la présidente N° 0450 du 10 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 11 rue 15EME R D Infanterie 81000 Albi et cadastré HN0080, propriété de monsieur Victor Miguel BELLOTA RIVERA

Décision de la présidente N° 0451 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé rue du Roc 81000 Albi et cadastré BP0290, propriété de madame Janine GAUBERT

Décision de la présidente N° 0452 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 71 route des Templiers 81990 Cunac et cadastré AV0087 AV0262, propriété de monsieur Denis Nicolas ARMAND

Décision de la présidente N° 0453 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 13 rue Francois Arago
81000 Albi et cadastré IM0099, propriété des consorts RIQUELME

Décision de la présidente N° 0454 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 41 avenue Albert Thomas
81000 Albi et cadastré AL0563, propriété de monsieur et madame Louis et
Christiane CALMELS / NATOLY

Décision de la présidente N° 0455 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 4 rue Dominique Ingres
81000 Albi et cadastré HL0149, propriété de madame Anne SOURDIN

Décision de la présidente N° 0456 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 6 rue Paul Claudel 81000
Albi et cadastré BW0204, propriété de la SCI AL CUGNET

Décision de la présidente N° 0457 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 5 rue sainte claire 81000
Albi et cadastré AE0156, propriété des consorts MAZEL

Décision de la présidente N° 0458 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 29 rue de la Rivière / 1
rue de la Grande Côte – Lots 6-16 81000 Albi et cadastré AD0090 AD0091,
propriété de madame Françoise TROY

Décision de la présidente N° 0459 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 29 rue de la Rivière / 1
rue de la Grande Côte – Lots 7-15 81000 Albi et cadastré AD0090 AD0091,
propriété de madame Françoise TROY

Décision de la présidente N° 0460 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 rue Dominique Ingres
81000 Albi et cadastré HL0113, propriété de madame Aurore PIAULT

Décision de la présidente N° 0461 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 154 avenue Colonel
Teyssier – Lot 106 81000 Albi et cadastré BO0338, propriété de monsieur Guy
POLYDOR.

Décision de la présidente N° 0462 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 15 B rue Guynemer 81000
Albi et cadastré CL0442, propriété de monsieur Jean MASCARAS.

Décision de la présidente N° 0463 du 10 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 9 - 11 rue Négo Danos – Lots 9-11-15 81000 Albi et cadastré AO0388 AO0389, propriété de la SARL KRYSLIDE.

Décision de la présidente N° 0464 du 10 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 12 rue de l'hôtel de ville 81000 Albi et cadastré AE0068, propriété de monsieur et madame Jean-Philippe et Cécile DEBLED.

Décision de la présidente N° 0465 du 10 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 boulevard Strasbourg – Lots 15-116 81000 Albi et cadastré AC0196, propriété de madame Sophie MARTIN.

Décision de la présidente N° 0466 du 10 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 131 avenue de Saint Juéry 81000 Albi et cadastré HM0191, propriété des consorts LAPRADE.

Décision de la présidente N° 0467 du 10 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 23 rue Fonvielhe 81000 Albi et cadastré AO0535, propriété de monsieur Tristan COUSINIE.

Décision de la présidente N° 0468 du 10 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 35 rue Fernandez 81000 Albi et cadastré BP0100, propriété des consorts BLEYS.

Décision de la présidente N° 0469 du 10 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 2 rue de l'Oulmet / 22-24 rue Peyrolière 81000 Albi et cadastré AE0001 AE0039 AE0042, propriété de monsieur et madame Bernard et Jeanine COMET.

Décision de la présidente N° 0470 du 10 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 34 impasse de Gaillagues 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré BH0213, propriété de monsieur Jean-Francois ESTHER.

Décision de la présidente N° 0471 du 10 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 6 rue Rinaldi – Lots 2,3 et 5 81000 Albi et cadastré AB0134, propriété de monsieur Frédéric BOUDINEAU.

Décision de la présidente N° 0472 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 226 chemin de Rudel - Lot A 81000 Albi et cadastré CV0224, propriété des consorts COMBES.

Décision de la présidente N° 0473 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 rue de l'hôtel de ville 81000 Albi et cadastré AH0226 AH0228, propriété de monsieur et madame ALIBERT / HERAL.

Décision de la présidente N° 0474 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 107 rue plaine Saint Martin 81000 Albi et cadastré BM0478, propriété de madame Marie-Thérèse ARRIEU.

Décision de la présidente N° 0475 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 218 avenue Albert Thomas – Lots 3,8,13,14 81000 Albi et cadastré BE0081, propriété de la SCI LA RENAUDIE.

Décision de la présidente N° 0476 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 147149 rue du Roc 81000 Albi et cadastré BO0110 BO0410, propriété de madame Lætitia TESSON.

Décision de la présidente N° 0477 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 10 lice Georges Pompidou – Lots 29 et 59 81000 Albi et cadastré AE0253, propriété de madame Pauline VABRE.

Décision de la présidente N° 0478 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 57 rue de Lamothe – Lots 1 et 11 81000 Albi et cadastré AK0279, propriété de madame Lise BERTRAND.

Décision de la présidente N° 0479 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 53 avenue du Breuil 81000 Albi et cadastré AZ0079, propriété de madame Gisèle VEDEL.

Décision de la présidente N° 0480 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 76 rue Marcel Ricard – 25 rue Georges de Lapanouse 81000 Albi et cadastré BK0538 BK0539, propriété de madame Isabelle ORMIERES.

Décision de la présidente N° 0481 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 57 rue de Lamothe – Lots 1 et 11 81000 Albi et cadastré AK0279, propriété de madame Lise BERTRAND.

Décision de la présidente N° 0482 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 56 Petit chemin des Broucouniès 81000 Albi et cadastré ET0335, propriété de monsieur et madame LABORIE / CRESPIY.

Décision de la présidente N° 0483 du 14 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé rue de Rudel – 2 avenue Victor Hugo 81000 Albi et cadastré CH0391, propriété de monsieur et madame Jean-Michel et Karine MANRESA.

Décision de la présidente N° 0484 du 10 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 74 rue Jean de la Fontaine – 2 lotissement Sainte Carême 81000 Albi et cadastré CK0629, propriété de monsieur et madame Bruno et Gwenaëlle BOYELDIEU.

Décision de la présidente N° 0485 du 10 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 22 rue Nobel 81000 Albi et cadastré BW0065, propriété de monsieur et madame LI Jin et Zhengbo.

Décision de la présidente N° 0486 du 10 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 48 avenue François Verdier 81000 Albi et cadastré AR0451, propriété de la SCI DU 48 AVENUE FRANCOIS VERDIER.

Décision de la présidente N° 0487 du 27 avril 2020

Pilote : Finances et budget

Objet : Programme partenarial 2020 avec l'agence d'urbanisme Toulouse aire métropolitaine (aua/T).

Montant : 42 276 euros

Décision de la présidente N° 0488 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 28 - 30 avenue Colonel Teyssier – Lot 32 81000 Albi et cadastré AO1125 AO0708, propriété de MB PROMOTION.

Décision de la présidente N° 0489 du 10 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 122 avenue de l'hermet 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré AN0215, propriété de monsieur Eric DE SAN NICOLAS.

Décision de la présidente N° 0490 du 17 avril 2020

Pilote : Gestion des déchets

Objet : Résiliation du marché 19 032 collecte, transport et valorisation des déchets de bois collectés en déchetteries.

Prestataire : Société SEOSSE ECO TRANSFORMATION
Date : 30 juin 2020

Décision de la présidente N° 0491 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 11 Rue Négo Danos - Lots 5 - 21 81000 Albi et cadastré AO0388 AO0389, propriété de la société KRYSSALIDE.

Décision de la présidente N° 0492 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 73 Rue Maréchal Ney 81000 Albi et cadastré EV0183, propriété des Consorts TOULZE.

Décision de la présidente N° 0493 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 33-27-37-5729-25 Lices Georges Pompidou- LOT N°72 81000 Albi et cadastré AO0347 AO0350 AO1160 AO1162 AO1163 AO1165 AO1167 AO1169, propriété de monsieur Pierre ROLLAND.

Décision de la présidente N° 0494 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 11 rue Négo Danos - Lots 2 - 23 - 24 81000 Albi et cadastré AO0388 AO0389, propriété de la SARL KRYSSALIDE.

Décision de la présidente N° 0495 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 228 rue de Rudel - Lot D 81000 Albi et cadastré CV0224, propriété des Consorts COMBES.

Décision de la présidente N° 0496 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 26 rue Gustave Eiffel 81000 Albi et cadastré KP0158 KP0166, propriété de monsieur Jean Emmanuel COSTEDOAT-LAMARQUE.

Décision de la présidente N° 0497 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 53 rue Chanoine Lucien Gaben 81000 Albi et cadastré EI0219, propriété de madame et monsieur VARTIAN Gisèle et Gilbert.

Décision de la présidente N° 0498 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 56 Avenue du Général de Gaulle - Lot 13 81000 Albi et cadastré AR0152, propriété de monsieur Jean-Claude BOUE.

Décision de la présidente N° 0499 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 68 rue de Serieyssols
81000 Albi et cadastré BZ0042, propriété de monsieur Jean-Luc JOLY.

Décision de la présidente N° 0500 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 34 rue Jan Rikar 81000
Albi et cadastré BM0563, propriété de monsieur Louis MAS.

Décision de la présidente N° 0501 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 9 rue Rembrandt 81000
Albi et cadastré HI0293, propriété de mesdames ROGER / BEAUCHAMP.

Décision de la présidente N° 0502 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 65 chemin de Grèzes
81000 Albi et cadastré IO0125, propriété de madame Roselyne GALLO.

Décision de la présidente N° 0503 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 17 Impasse Ste Martiane
et 9 place Saint-Julien- Lot 1 81000 Albi et cadastré AE0312 AE0313, propriété
de Monsieur Thierry VERGNAUD.

Décision de la présidente N° 0504 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 69 Boulevard
Valmy 81000 Albi et cadastré BK0254 BK0454 BK0457, propriété des Consorts
JULIEN.

Décision de la présidente N° 0505 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 27 Boulevard Soult -Lots 7
- 13 81000 Albi et cadastré BK0425 BK0426, propriété de monsieur Clément
BONNIN.

Décision de la présidente N° 0506 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 160 rue de Cantepau
81000 Albi et cadastré EY0329en partie / EY0269, propriété de madame Lucette
LACALM.

Décision de la présidente N° 0507 du 21 avril 2020

Pilote : Gestion des déchets

Objet : Marché 20 012: Étude de faisabilité – Diagnostic et évolution du
service déchetteries

Prestataire : société EODD INGENIEUR CONSEIL.

Montant : 51 932,50 € HT

Décision de la présidente N° 0508 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 rue Jane Avril 81990

Cambon et cadastré AE0156, propriété de monsieur Landry Georges Roger FAURE.

Décision de la présidente N° 0509 du 21 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Marché 20 013 : AMO station carburant
Prestataire : société GECOS
Montant : 15 050 euros HT

Décision de la présidente N° 0510 du 21 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 9 place Augustin Malroux 81160 Arthès et cadastré AI0346 AI0347, propriété de monsieur Claude ROY.

Décision de la présidente N° 0511 du 21 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 17 village du Pré 81160 Arthès et cadastré AK0028, propriété de monsieur Jean - Marie MICHEL.

Décision de la présidente N° 0512 du 20 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 867 route De Lamillarie 81990 Puygouzon et cadastré ZM0586, propriété de monsieur Patrick BORDES.

Décision de la présidente N° 0513 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé Puech Petit 81000 Albi et cadastré KX0251, propriété de la société TARN PROMOTION SERVICES.

Décision de la présidente N° 0514 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Convention d'honoraires - cabinet Foussard et Froger - défense affaire GIZYCKI
Montant : 3 000 euros HT

Décision de la présidente N° 0515 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Désignation avocat - dossier Gizycki
Prestataire : SCP FOUSSARD FROGER
Date : 3 avril 2020

Décision de la présidente N° 0516 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé rue de Lamothe - Lots 7 - 41 81000 Albi et cadastré AV0081 AV0082 AV0083, propriété des Consorts MICHEL.

Décision de la présidente N° 0517 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 210 rue de Rudel 81000 Albi et cadastré CV0209, propriété de monsieur Mouron GALY.

Décision de la présidente N° 0518 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 rue Gabriel Compayre
81000 Albi et cadastré AS0104, propriété de monsieur et madame COCIELLA.

Décision de la présidente N° 0519 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 226 rue de Rudel - Lot F
81000 Albi et cadastré CV0224, propriété des Consorts COMBES.

Décision de la présidente N° 0520 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 115 rue Marcel Ricard
81000 Albi et cadastré BK0095, propriété des Consorts NEGRE.

Décision de la présidente N° 0521 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 54 avenue Cambaceres
81000 Albi et cadastré EY0056, propriété des consorts PEZZETTI.

Décision de la présidente N° 0522 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 120 rue de la Curveillère
81000 Albi et cadastré CL0576 CL0598, propriété des consorts SABATHIER.

Décision de la présidente N° 0523 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 100 avenue Maréchal de
Lattre de Tassigny – Lots 2 et 8 81000 Albi et cadastré BK0115, propriété de la
SCI CARMINA.

Décision de la présidente N° 0524 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 100 avenue Maréchal de
Lattre de Tassigny – Lots 4 et 10 81000 Albi et cadastré BK0115, propriété de la
SCI CARMINA.

Décision de la présidente N° 0525 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 20 rue du Mas de Bories
81000 Albi et cadastré KO0591 KO0593, propriété des consorts GROC /
CHEBOT / MARRAZZO.

Décision de la présidente N° 0526 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 27 rue Maréchal Ney
81000 Albi et cadastré BE0031, propriété de madame Séverine GRES.

Décision de la présidente N° 0527 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 19 rue Dordogne 81000
Albi et cadastré AS0167, propriété de la SCI LOUS BESSOUS / BOUSCAYRET.

Décision de la présidente N° 0528 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 2 chemin de Sarromas 81990 Fréjairrolles et cadastré AT0027 AT0028 AT0029 AT0030 AT0031, propriété de monsieur Claude LUGAN.

Décision de la présidente N° 0529 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 8 allée des Acacias 81150 Castelnau-de-Lévis et cadastré AC0324, propriété de madame Valérie FABRE.

Décision de la présidente N° 0530 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 751 chemin de Lacrouzille 81990 Puygouzon et cadastré ZM0488 ZM0717 ZM0718, propriété de Danielle BARBIER-BOSSION.

Décision de la présidente N° 0531 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Gaillagues 81380 Lescure - d'Albigeois et cadastré BH0081 BH0083, propriété de la SARL DELTA COM.

Décision de la présidente N° 0532 du 27 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision ANNULEE - Décision de non préemption du bien situé Gaillagues 81380 Lescure - d'Albigeois et cadastré BH0081 BH0083, propriété de madame Paulette VILLA.

Décision de la présidente N° 0533 du 24 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 136 route de la Drèche 81380 Lescure - d'Albigeois et cadastré BH0084 BH0081, propriété de madame Paulette VILLA.

Décision de la présidente N° 0534 du 28 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Groupement de commande - Acquisition de masques grand public

Décision de la présidente N° 0535 du 28 avril 2020

Pilote : EAU POTABLE

Objet : Marché 20 020: Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable rues Claude Debussy, Frédéric Chopin et Georges Bizet.

Prestataire : Groupement EIFFAGE ROUTE SUD OUEST / SAS BENEZECH TP.

Montant : 105 596,40 euros HT

Décision de la présidente N° 0536 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 44 lotissement les terrasses du Tarn 81160 Arthès et cadastré AH0135, propriété de monsieur Michel FRANCAZAL.

Décision de la présidente N° 0537 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Gaillagues 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré BH0081 BH0083, propriété de madame Paulette VILLA.

Décision de la présidente N° 0538 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 9 rue de l'Oulmet et 17 rue Sainte Cécile 81000 Albi et cadastré AH0160 AH0161, propriété de madame Maryse Andrée LAGORSSE Épouse DINTILHAC.

Décision de la présidente N° 0539 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 8 chemin du Puech Petit - Rue de la Crouzille (chemin d'accès) 81000 Albi et cadastré KY0111 KY0114, propriété de madame Josette TREILHOU.

Décision de la présidente N° 0540 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 place de l'Archevêché - 12 rue de La SOUQUE - Lot 9 81000 Albi et cadastré AD0020, propriété de monsieur Jean-François REBOUL.

Décision de la présidente N° 0541 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 27 rue Marechal Ney 81000 Albi et cadastré BE0031, propriété de madame Severine GRES – Doublon avec Décision 0526.

Décision de la présidente N° 0542 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé rue des Fargues 81000 Albi et cadastré DL0265 DL0268, propriété des Consorts PELISSIER-AUGE.

Décision de la présidente N° 0543 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 16 rue Croix Blanche – Lot 4 81000 Albi et cadastré AH0037, propriété de madame Nathalie SOUVERYNS.

Décision de la présidente N° 0544 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 B rue De La Curveillere 81000 Albi et cadastré CE0018, propriété de madame Mailys LAGREZE et monsieur JEAN Matthieu.

Décision de la présidente N° 0545 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 5 rue Dominique De Florence 81000 Albi et cadastré AO0257, propriété des Consorts UNBEKANT.

Décision de la présidente N° 0546 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 6 chemin des Huttes
81000 Albi et cadastré KW0126, propriété de Georgette DELPOUX.

Décision de la présidente N° 0547 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé petit chemin des
Broucouniès 81000 Albi et cadastré ET0585, propriété de madame Nadine
MARAVAL.

Décision de la présidente N° 0548 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé petit chemin des
Broucouniès 81000 Albi et cadastré ET0579, propriété de madame LABORIE
Myriam et monsieur LABORIE Stéphane.

Décision de la présidente N° 0549 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé petit chemin des
Broucouniès 81000 Albi et cadastré ET0583, propriété de monsieur et madame
MASSOL / ESCUDIE Joël et Colette.

Décision de la présidente N° 0550 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 rue Croix Blanche 81000
Albi et cadastré AH0057, propriété de la SCI J.S.G.

Décision de la présidente N° 0551 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 100 avenue Mal De Lattre
De Tassigny – Lots 3 - 9 81000 Albi et cadastré BK0115, propriété de la SCI
CARMINA.

Décision de la présidente N° 0552 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé La Renaudie 81000 Albi et
cadastré HM0139, propriété de la Commune D'Albi.

Décision de la présidente N° 0553 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 9397 avenue de Saint-
Juéry – La Renaudié 81000 Albi et cadastré HM0223 HM0226 HM0227 HM0228,
propriété de la SCI BORI.

Décision de la présidente N° 0554 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 rue René Descartes –
Lots 3 - 12 81000 Albi et cadastré BX0451, propriété de la SAS JV
AMENAGEMENT.

Décision de la présidente N° 0555 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 rue René Descartes –

Lots 3 - 12 81000 Albi et cadastré BX0451, propriété de la SAS JV AMENAGEMENT.

Décision de la présidente N° 0556 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé petit chemin des Broucounières 81000 Albi et cadastré ET0587, propriété de madame Dominique JAMME.

Décision de la présidente N° 0557 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé petit chemin des Broucounières 81000 Albi et cadastré ET0595, propriété de madame et monsieur NAGACH El Kouchi et Naïma.

Décision de la présidente N° 0558 du 30 avril 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé petit chemin des Broucounières 81000 Albi et cadastré ET0588, propriété de monsieur Bernard ROLLAND.

Décision de la présidente N° 0559 du 5 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 44 route De La Barriere 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré BC0220 BC0222, propriété de madame Myriam MALATERRE.

Décision de la présidente N° 0560 du 11 mai 2020

Pilote : Finances et budget

Objet : Reversement des dégrèvements de taxe foncière perçus au titre du parking souterrain des Cordeliers à la société INTERPARKING FRANCE SA qui a acquitté l'ensemble des taxes foncières du parking depuis sa mise en service.

Montant : 74 357 €

Décision de la présidente N° 0561 du 11 mai 2020

Pilote : Finances et budget

Objet : Décision de virement de crédits n°4-2020 budget général

Il est procédé à un virement de crédits d'un montant de 173 500 euros vers le compte 60268 « autres produits pharmaceutiques » - fonction 020 « administration générale de la collectivité » depuis les comptes : - 673 « titres annulés sur exercices antérieurs » - fonction 01 « opérations non ventilables » pour un montant de 53 000 € ; - 62872 « remboursement aux budgets annexes » - fonction 734 « eaux pluviales », pour un montant de 60 500 € ; - 62875 « remboursement aux communes membres » - fonction 020 « administration générale de la collectivité » pour un montant de 60 000 €.

Décision de la présidente N° 0562 du 7 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 8 rue Francisque Poulbot 81000 Albi et cadastré AK0125, propriété des consorts GUIDEZ / JORDY.

Décision de la présidente N° 0563 du 13 mai 2020

Pilote : Commande Publique
Objet : Acquisition de masques alternatifs
Prestataire : Société RC Sport – Sport'R
Montant : 125 125 euros HT

Décision de la présidente N° 0564 du 7 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 20 rue de plaisance 81150 Marssac-sur-Tarn et cadastré AM0182, propriété de madame Pascale GARRIGOS.

Décision de la présidente N° 0565 du 7 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 21 lotissement Les Lizes 81150 Marssac-sur-Tarn et cadastré AS0240 AS0256 AS0261, propriété de monsieur Frédéric KOPACZ.

Décision de la présidente N° 0566 du 7 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 20 rue la Barthe 81150 Marssac-sur-Tarn et cadastré AH0012, propriété de monsieur Eugène SERY.

Décision de la présidente N° 0567 du 7 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 10 rue Saint Barthélémy 81150 Marssac-sur-Tarn et cadastré AA0203, propriété de monsieur Christian MALLOL.

Décision de la présidente N° 0568 du 7 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 18 et 16 rue Grand'Rue 81990 Cunac et cadastré AM0054 AM0176, propriété de monsieur Romain FERNANDEZ.

Décision de la présidente N° 0569 du 7 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 5 rue Duguay Trouin 81000 Albi et cadastré BZ0189, propriété de monsieur et madame CALS / VAYGALIER.

Décision de la présidente N° 0570 du 7 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 11 allée de la piscine 81000 Albi et cadastré BI0219, propriété des consorts CZAPLA.

Décision de la présidente N° 0571 du 7 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé petit chemin des Broucounières 81000 Albi et cadastré ET0581, propriété de monsieur et madame Katia et Jean-Marie GRANIER.

Décision de la présidente N° 0572 du 7 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé petit chemin des Broucouniès 81000 Albi et cadastré ET0577, propriété de madame Annie JAMMES.

Décision de la présidente N° 0573 du 7 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 14 rue Saint Julien – Lot 2 81000 Albi et cadastré AI0129, propriété de madame Virginie MALPHETTES.

Décision de la présidente N° 0574 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 126 rue du Roc 81000 Albi et cadastré BP0132, propriété de monsieur Arnaud DULOQUIN.

Décision de la présidente N° 0575 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 5 chemin de Peyret 81000 Albi et cadastré IV0403, propriété de monsieur et madame Jean-Michel et Marie-Christine MONERON / GERARDIERE.

Décision de la présidente N° 0576 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 côte de l'Abattoir – Lot 63 81000 Albi et cadastré AS0295 AS0298 AS0361 AS0363, propriété de monsieur Frédéric LIGIER.

Décision de la présidente N° 0577 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 18 chemin de Mascrabieres 81000 Albi et cadastré DW0104, propriété des consorts PENDARIES.

Décision de la présidente N° 0578 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 7-9 rue Porta – Lot 4 81000 Albi et cadastré AC0104 AC0105 AC0108 AC0109, propriété de la SCI PORTA.

Décision de la présidente N° 0579 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 521 rue de la Crouzille 81000 Albi et cadastré KT0095 KT0096, propriété des consorts SUSSAT.

Décision de la présidente N° 0580 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 35 rue des Pinsons 81000 Albi et cadastré AZ0359, propriété des consorts PODOLSKY.

Décision de la présidente N° 0581 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 16 rue Général d'Hautpoul / rue Maréchal Ney 81000 Albi et cadastré BE0023 BE0272 BE0246, propriété

des consorts ANDRIEU.

Décision de la présidente N° 0582 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 8 rue Hippolyte Crozes
81000 Albi et cadastré BE0311, propriété de madame Brigitte DUPUY.

Décision de la présidente N° 0583 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 60 rue Séré de Rivières
81000 Albi et cadastré AO0306, propriété de la SCI DE LA CROIX VERTE.

Décision de la présidente N° 0584 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 rue de Jautzou 81000
Albi et cadastré HX0289, propriété des consorts RAYNAL.

Décision de la présidente N° 0585 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 47 rue Marcel Ricard
81000 Albi et cadastré BK0241, propriété de monsieur et madame Pierre et
Marylise POUDOU.

Décision de la présidente N° 0586 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 18 rue Chanoine Lucien
Gaben – Villa Toscane n°12 – Lot 12 – 10 à 27 Chanoine Lucien Gaben 81000
Albi et cadastré EI0217 EI0268 EI0270 EI0271 EI0272, propriété des consorts
CAILLAUD.

Décision de la présidente N° 0587 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 44 boulevard Alsace
Lorraine 81000 Albi et cadastré AL0056, propriété de monsieur et madame Yann
et Angélique WARGNY.

Décision de la présidente N° 0588 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 171 route Vieille de
Graulhet 81000 Albi et cadastré LS0493 LS0495, propriété de monsieur et
madame Dominique et Sylvie CROS.

Décision de la présidente N° 0589 du 13 mai 2020

Pilote : Transports Urbains

Objet : Acquisition et maintenance d'un module complémentaire billettique -
ticket virtuel – M-Ticket

Prestataire : Société UBITRANSPORT

Montant : Acquisition : 8 190,00 euros HT – Maintenance : 3 000,00 euros HT
- Usage de M-Ticket lors de chaque validation : 0,02 euros HT en 2020.

Décision de la présidente N° 0590 du 7 mai 2020 – Acte abandonné

Décision de la présidente N° 0591 du 13 mai 2020

Pilote : Assainissement

Objet : Avenant n° 1 au marché 18.049 : Mise aux normes et redimensionnement de la station de traitement des eaux usées de la commune de Marssac-sur-Tarn.

Prestataire : Société AQUALTER

Décision de la présidente N° 0592 du 13 mai 2020

Pilote : Déplacements Doux

Objet : Contrat "Réalisation en 2020 de prestations de fauchages sur les accotements des voies piétonnes et cyclables aménagées le long de la rocade d'Albi".

Prestataire : Société Espaces Verts Massol

Montant : 6 900 € HT

Décision de la présidente N° 0593 du 13 mai 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux

Objet : Marché 20.014 Maintenance et vérification préventive des portes, portails, rideaux, grilles et barrières des sites gérés par la communauté d'agglomération de l'Albigeois

Prestataire : S.A.R.L OPNA

Montant : montant minimum annuel de 7500 euros H.T et d'un montant maximum annuel de 22500 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0594 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé chemin de la Salaberde 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0083, propriété des consorts LOPEZ.

Décision de la présidente N° 0595 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 5 rue des Pinsons 81160 Saint - Juéry et cadastré AL0122, propriété de monsieur Bernard OKON.

Décision de la présidente N° 0596 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 6 rue des Bleuets 81160 Saint - Juéry et cadastré AT0196, propriété des consorts LARROQUE.

Décision de la présidente N° 0597 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Lieu - dit l'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0168, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0598 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 avenue Emile Andrieu 81160 Saint-Juéry et cadastré AC0060, propriété de ARNATO.

Décision de la présidente N° 0599 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 28 rue Pierre de Coubertin

81160 Saint-Juéry et cadastré AA0099, propriété de monsieur Serge Auguste SILPA.

Décision de la présidente N° 0600 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 2 B rue Henri Massol
81160 Saint-Juéry et cadastré AI0470, propriété de monsieur Jean-Louis BOUSQUET.

Décision de la présidente N° 0601 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 109 avenue de Montplaisir
81160 Saint-Juéry et cadastré AS0152, propriété de madame Sylvie LOPEZ.

Décision de la présidente N° 0602 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 147 avenue Jean Jaurès
81160 Saint-Juéry et cadastré AV0392, propriété de monsieur Jean-Claude DIACO.

Décision de la présidente N° 0603 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 22 rue du Puech de la
Borie 81160 Saint-Juéry et cadastré AI0232, propriété des conjoints VILLENEUVE.

Décision de la présidente N° 0604 du 19 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 5254 allée du commerce
81990 Le Séquestre et cadastré AC0114, propriété de la SCI TOULOUSAINE.

Décision de la présidente N° 0605 du 20 mai 2020

Pilote : Eau potable

Objet : Marché 20 023: Réalisation d'un réseau d'eau potable sur la zone de
Rieumas

Prestataire : SAS BENEZECH TP / EIFFAGE ROUTE SUD OUEST

Montant : montant estimatif de 54 683,40 euros HT

Décision de la présidente N° 0606 du 20 mai 2020

Pilote : ANRU

Objet : Avenant n°1 à la convention de cofinancement de la mission de
programmation pour la restructuration de la maison de quartier-médiathèque de
Cantepau à Albi.

Prestataire : Z'A&MO Nicolas MOREL

Montant : 65 076,00 € TTC

Décision de la présidente N° 0607 du 20 mai 2020

Pilote : Réseau des Médiathèques

Objet : Marché 20 016: Fourniture de documents imprimés et numériques
pour les médiathèques du grand Albigeois - Lot 2 Documentaires pour les adultes

Prestataire : SAS ATTITUDE

Montant : Montant maximum de 30 000 € HT

Décision de la présidente N° 0608 du 20 mai 2020

Pilote : Réseau des Médiathèques

Objet : Marché 20 022: Fourniture, de documents imprimés et numériques pour les médiathèques du grand Albigeois - Lot 6 Livres numériques

Prestataire : société LIBRAIRIE LE DIVAN

Montant : Montant maximum de 6 000 € HT

Décision de la présidente N° 0609 du 20 mai 2020

Pilote : Réseau des Médiathèques

Objet : Marché 20 015 : Fourniture de documents imprimés et numériques pour les médiathèques du grand Albigeois - Lot 1 Bandes dessinées jeunesse et adultes

Prestataire : Société LIBRAIRIE LE DIVAN

Montant : Montant maximum de 6 000 € HT

Décision de la présidente N° 0610 du 20 mai 2020

Pilote : Réseau des Médiathèques

Objet : Marché 20 019: Fourniture, de documents imprimés et numériques pour les médiathèques du grand Albigeois - Lot 5 Documentaires pour la jeunesse

Prestataire : Société LA LIBRAIRIE DES ENFANTS

Montant : Montant maximum de 15 000 € HT

Décision de la présidente N° 0611 du 20 mai 2020

Pilote : Réseau des Médiathèques

Objet : Marché 20 017 : Fourniture de documents imprimés et numériques pour les médiathèques du grand Albigeois - Lot 3 Ouvrages de fictions pour les adultes

Prestataire : SAS ATTITUDE

Montant : Montant maximum de 44 000 € HT

Décision de la présidente N° 0612 du 20 mai 2020

Pilote : Réseau des Médiathèques

Objet : Marché 20 018: Fourniture, de documents imprimés et numériques pour les médiathèques du grand Albigeois - Lot 4 Albums et ouvrages de fiction pour la jeunesse

Prestataire : SARL LA LIBRAIRIE DES ENFANTS

Montant : Montant maximum de 15 000 € HT

Décision de la présidente N° 0613 du 20 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 5 rue hameau des Brus 81990 Le Séquestre et cadastré AE0037 AE0043, propriété de monsieur Bruno Franck GASCON.

Décision de la présidente N° 0614 du 18 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 11 allée des Acacias 81150 Castelnau-de-Lévis et cadastré AC0305, propriété de madame Josiane FLORET.

Décision de la présidente N° 0615 du 20 mai 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux
Objet : Marché 20.021 : Mission de contrôle technique dans le cadre des études et de la réalisation de l'extension de l'hôtel d'entreprises
Prestataire : S.A.S. APAVE SUDEUROPE
Montant : Montant maximum de 14 280,00 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0616 du 29 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 6 rue des Frenes 81120 Dénat et cadastré C0710, propriété de monsieur Stéphane COULON.

Décision de la présidente N° 0617 du 20 mai 2020

Pilote : Politique de la ville
Objet : Cofinancements des actions 2020 du contrat de ville Albigeois
Prestataire : Opérateurs associatifs
Montant : 24 100 €

Décision de la présidente N° 0618 du 29 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé Lotissement "La Gourtanelle" 81120 Dénat et cadastré C1012, propriété de FG PROMOTION.

Décision de la présidente N° 0619 du 29 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé Lotissement "la Gourtanelle" 81120 Dénat et cadastré C1013, propriété de FG PROMOTION.

Décision de la présidente N° 0620 du 29 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 19 rue de Goy 81120 Dénat et cadastré C0932, propriété de monsieur Christophe COLL.

Décision de la présidente N° 0621 du 29 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé Foun Del Tel 81120 Dénat et cadastré C1040 C1042, propriété de Commune de Dénat.

Décision de la présidente N° 0622 du 29 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé Lotissement "La Gourtanelle" 81120 Dénat et cadastré C1016, propriété de FG PROMOTION.

Décision de la présidente N° 0623 du 29 mai 2020

Pilote : Gestion des déchets
Objet : Consultation "Reprise de papiers-cartons issus de la collecte sélective des déchets sur le territoire de l'Albigeois" - Déclarée infructueuse

Décision de la présidente N° 0624 du 29 mai 2020

Pilote : Politique de la ville
Objet : Programmation 2020 du contrat de ville Albigeois
Prestataires : Opérateurs prévus dans le cadre de la programmation 2020 du contrat de ville Albigeois

Montant : Un montant total de 101 734 € au titre du contrat de ville Albigeois ;
Un montant total de 118 090 € au titre du programme de réussite éducative.

Décision de la présidente N° 0625 du 29 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 impasse la Clé des Champs 81990 Fréjairolles et cadastré AX0034, propriété de monsieur Stéphane GUITARD.

Décision de la présidente N° 0626 du 28 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 9 Lice Georges Pompidou – lots 5 et 6 81000 Albi et cadastré AN0070, propriété de monsieur Pierre ROLLAND.

Décision de la présidente N° 0627 du 28 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 83 rue De Bernis 81000 Albi et cadastré BM0356, propriété des Consorts MELLONI.

Décision de la présidente N° 0628 du 26 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Marché 20 025: Fourniture, livraison et installation de mobiliers pour les médiathèques du grand Albigeois - Lot n°2 : Mobiliers divers

Prestataire : SARL BC INTERIEUR

Montant : Montant minimum de 30 000 € HT et montant maximum de 50 000 €

Durée : 4 ans

Décision de la présidente N° 0629 du 26 mai 2020

Pilote : Réseau des Médiathèques

Objet : Marché 20 024: Fourniture, livraison et installation de mobiliers pour les médiathèques du grand Albigeois - Lot n°1 : Les banques d'accueil, prêts, retours et renseignements

Prestataire : SARL BC INTERIEUR

Montant : Montant minimum de 15 000 € HT et montant maximum de 40 000 € HT

Durée : 4 ans

Décision de la présidente N° 0630 du 8 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 32 - 34 place Jean Jaurès 81160 Arthès et cadastré AI0303, propriété de madame Christiane CAUSSE.

Décision de la présidente N° 0631 du 29 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé La Gourtanelle 81120 Dénat et cadastré C1019, propriété de FG PROMOTION.

Décision de la présidente N° 0632 du 29 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé La Gourtanelle 81120

Dénat et cadastré C1018, propriété de FG PROMOTION.

Décision de la présidente N° 0633 du 29 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé La Gourtanelle 81120

Dénat et cadastré C1014, propriété de FG PROMOTION.

Décision de la présidente N° 0634 du 29 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 21 chemin de Mézard 81990 Puygouzon et cadastré ZM0682 ZM0685, propriété de monsieur Bernard Louis Julien MARIES.

Décision de la présidente N° 0635 du 02 juin 2020

Pilote : Habitat

Objet : Convention avec l'État pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage pour l'année 2020, afin de bénéficier de l'aide financière dénommée « aide au logement temporaire 2 » (ALT2) prévue par l'article L851-1 du code de la Sécurité Sociale

Prestataire : SARL BC INTERIEUR

Montant : Montant total prévisionnel pour l'année 2020 de 76 735,80 €

Décision de la présidente N° 0636 du 02 juin 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché 19 019 : Travaux d'aménagement du centre urbain de Saint-Juéry - Secteur de l'ancienne gare - Lot n° 2 : Aménagements paysagers, afin d'acter les modifications de travaux de la tranche ferme

Prestataire : Société ESPACES VERTS MASSOL

Montant : Une moins-value d'un montant de 845,22 € H.T (soit une diminution de 0,61% sur le montant total du marché) portant le nouveau montant du marché à 137 490,48 € H.T

Décision de la présidente N° 0637 du 02 juin 2020

Pilote : Assainissement

Objet : Consultation "Curage et épandage des boues des lagunes de Saliès et Puygouzon - Labastide Dénat" déclarée sans suite pur motif d'intérêt général suite à l'évolution de la réglementation des épandages en lien avec la crise du COVID-19

Décision de la présidente N° 0638 du 02 juin 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché 19 041 : Travaux de requalification de l'espace commercial de La Baute sur la commune du Séquestre.

Prestataire : Société COLAS SUD OUEST

Montant : Montant de 16 152,25 € H.T portant le nouveau montant du marché à 380 210,03 € H.T (soit une augmentation de 4,43 %)

Décision de la présidente N° 0639 du 02 juin 2020

Pilote : Politique de la ville

Objet : Avenant à la convention "Accompagnement de publics en insertion

du territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois" – DEC2020-0265, afin de formaliser la modification de la date du chantier, initialement prévue les semaines 22 et 23, aux semaines 31 et 32.

Prestataire : Association Régie Inter Quartiers

Décision de la présidente N° 0640 du 02 juin 2020

Pilote : Politique de la ville

Objet : Accompagnement de publics en insertion du territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois - Débroussaillage et désherbage sur la commune d'Arthès.

Prestataire : Association Régie Inter Quartiers en partenariat avec la commune d'Arthès

Montant : 1 200 €

Décision de la présidente N° 0641 du 29 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Sicard 81150 Terssac et cadastré AR0024 AR0026 AR0028, propriété de madame Alexandra SABATIER.

Décision de la présidente N° 0642 du 29 mai 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 5 B rue de la Mairie 81150 Terssac et cadastré AC0276 AC0277 AC0280, propriété de monsieur José Antoine SANCHEZ.

Décision de la présidente N° 0643 du 02 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 49 Bis rue de l'Autan 81990 Puygouzon et cadastré ZN0701 ZN0704, propriété de monsieur Serge BESNIER.

Décision de la présidente N° 0644 du 05 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 14 impasse Mézard 81000 Albi et cadastré LM0160, propriété de monsieur Pascal COUDERT.

Décision de la présidente N° 0645 du 05 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé rue du Roc 81000 Albi et cadastré BP0289, propriété des consorts GAUBERT.

Décision de la présidente N° 0646 du 05 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 8 rue de la Souque – 3 place de l'archevêché – Lot 8 81000 Albi et cadastré AD0016 AD0018 AD0019, propriété de monsieur Pierre-Alain GRAN.

Décision de la présidente N° 0647 du 05 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 54 B rue de Canavières 81000 Albi et cadastré CI0131, propriété de madame Monique CHAMPAGNE épouse CALVIGNAC.

Décision de la présidente N° 0648 du 05 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 54 de Canavières 81000 Albi et cadastré CI0130, propriété de madame Monique CHAMPAGNE épouse CALVIGNAC.

Décision de la présidente N° 0649 du 05 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 25 avenue Maréchal Foch 81000 Albi et cadastré BV0299, propriété de madame Monique CHAMPAGNE épouse CALVIGNAC.

Décision de la présidente N° 0650 du 05 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 10 rue des Pavillons 81000 Albi et cadastré BV0137, propriété de madame Monique CHAMPAGNE épouse CALVIGNAC.

Décision de la présidente N° 0651 du 05 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 13 rue des chalets 81000 Albi et cadastré AS0149, propriété de monsieur Jean ROQUEJOFFRE.

Décision de la présidente N° 0652 du 05 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 9001 rue des Sorbiers 81000 Albi et cadastré AS0269, propriété de monsieur Jean ROQUEJOFFRE.

Décision de la présidente N° 0653 du 05 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 rue de la Birade 81990 Cunac et cadastré AH0037, propriété de monsieur Pierre FARENC.

Décision de la présidente N° 0654 du 05 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 13 cité des Violettes 81160 Arthès et cadastré AK0147, propriété de monsieur Alain ASSIE.

Décision de la présidente N° 0655 du 08 juin 2020

Pilote : Développement économique et innovation

Objet : Convention de financement CRITT 2020

Montant : Montant maximal de 52 000 € dont 41 600 € de part fixe et 10 400 € de part variable en fonction du niveau d'atteinte des objectifs définis.

Décision de la présidente N° 0656 du 08 juin 2020

Pilote : Finances et budgets

Objet : Décision de virement de crédits n°5-2020 budget général -adhésion au fonds régional L'OCCAL.

Montant : 250 000 euros

Décision de la présidente N° 0657 du 08 juin 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et travaux
Objet : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération d'extension de l'hôtel d'entreprises.
Prestataire : Groupement conjoint solidaire constitué par l'Atelier R&C (mandataire), SERIGE (31), GT INGENIERIE (81), OVALEE , Cabinet ALAYRAC, EMACOUSTIC, SUSTAIN-D
Montant : 869 825,40 euros HT.

Décision de la présidente N° 0658 du 08 juin 2020

Pilote : Parc auto
Objet : Sortie de l'inventaire et vente d'un véhicule poids-lourd de type polybenne de marque RENAULT immatriculé CN-961-ZP aux ETS LVT BARTHE
Montant : 4500 € HT

Décision de la présidente N° 0659 du 08 juin 2020

Pilote : Développement économique et innovation
Objet : Contrat de prêt à Cyril ROQUES pour usage 2020 – ZAC Eco² Rieumas – ZA
Albipôle afin de récolter des céréales ou de l'herbe par fauchage.
Montant : gracieux

Décision de la présidente N° 0660 du 08 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 66 Puech Tours 81380 Lescure - d'Albigeois et cadastré AK0028, propriété de monsieur Patrick CABROLIE.

Décision de la présidente N° 0661 du 08 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 5 impasse Paul Ségur 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré AM0175 AM0187, propriété de monsieur Florian Maurice Charles BERCIAUD.

Décision de la présidente N° 0662 du 08 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 rue de la Gasquié 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré BA0390, propriété de madame Olivia SABATIER.

Décision de la présidente N° 0663 du 11 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 5 rue Henri Guérin 81990 Carlus et cadastré E0604, propriété de madame Maryse CARBONNEL.

Décision de la présidente N° 0664 du 08 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 99 avenue du Breuil 81000 Albi et cadastré AZ0363, propriété des consorts GOUDAL.

Décision de la présidente N° 0665 du 08 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 19 rue Homestead 81000 Albi et cadastré BC0109, propriété de monsieur Jean Luc BOUSQUET.

Décision de la présidente N° 0666 du 05 juin 2020

Pilote : Déplacements doux

Objet : Dispositif d'aide à l'achat de vélos

25% du prix d'achat TTC pour un vélo classique neuf plafonnée à 100 euros,

25% du prix d'achat TTC pour un vélo à assistance électrique neuf plafonnée à 250 euros,

25% du prix d'achat TTC pour un vélo cargo plafonnée à 500 euros.

Décision de la présidente N° 0667 du 08 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 rue de Bel air 81990 Le Séquestre et cadastré AH0037, propriété de monsieur Jean-Philippe PUECH.

Décision de la présidente N° 0668 du 08 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 2 rue des Hortensias 81990 Le Séquestre et cadastré AK0045 AK0196, propriété de monsieur Eric LABORDE.

Décision de la présidente N° 0669 du 08 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 104 chemin de Pinérato 81000 Albi et cadastré CV0095 CV0097, propriété de monsieur Jérôme DUCHENE.

Décision de la présidente N° 0670 du 12 juin 2020

Pilote : Equipements aquatiques

Objet : Modification du règlement intérieur des équipements aquatiques

Décision de la présidente N° 0671 du 12 juin 2020

Pilote : Développement économique et innovation

Objet : Adhésion au fonds régional L'OCCAL.

Partenaire : La Région Occitanie, le Département du Tarn et les intercommunalités Tarnaises contributrices

Montant : 250 000 €, soit l'équivalent de 3 € par habitant.

Décision de la présidente N° 0672 du 18 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 23 rue des Jasmins 81150 Marssac-sur-Tarn et cadastré AH0278, propriété de monsieur Stéphane ISSERT.

Décision de la présidente N° 0673 du 16 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Creyssens 81990 Puygouzon et cadastré ZB0676 ZB0678, propriété de monsieur Wyllie MARCHANDISE.

Décision de la présidente N° 0674 du 16 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé impasse de la Rouquette 81990 Puygouzon et cadastré ZN0672 ZN0674, propriété de madame Monique

PAPAILHAU.

Décision de la présidente N° 0675 du 16 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 avenue des Hirondelles 81990 Puygouzon et cadastré ZB0062 ZB0664, propriété de madame Francine LEVIEUX.

Décision de la présidente N° 0676 du 12 juin 2020

Pilote : Politique de la ville

Objet : Accompagnement de publics en insertion du territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois - Mairie du Séquestre - Opération « de désherbage des trottoirs sur la commune du Séquestre ».

Prestataire : Régie Inter Quartiers

Montant : 1 200 €

Durée : 2 semaines

Décision de la présidente N° 0677 du 12 juin 2020

Pilote : Politique de la ville

Objet : Accompagnement de publics en insertion du territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois - Mairie de Marssac sur Tarn - Opération « de désherbage et débroussaillage des terrains sur la commune de Marssac sur Tarn ».

Prestataire : Régie Inter Quartiers

Montant : 1 200 €

Durée : 2 semaines

Décision de la présidente N° 0678 du 16 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 5 rue Émile Roquefeuil 81160 Arthès et cadastré AI0319, propriété de Monsieur AVISOU Jean-Louis.

Décision de la présidente N° 0679 du 16 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 17 chemin du Coustou 81160 Arthès et cadastré AE0043, propriété des conjoints Jean - Louis SAGLIO.

Décision de la présidente N° 0680 du 19 juin 2020

Pilote : ANRU

Objet : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre urbaine pour les aménagements des espaces publics extérieurs et la résidentialisation du quartier Cantepau à Albi

Prestataire : le groupement conjoint solidaire constitué par URBICUS (mandataire) - SUEZ CONSULTING - CRONOS - BIOTOPE - IN VIVO ARCHITECTURE.

Montant : 558 895 € HT.

Décision de la présidente N° 0681 du 15 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 8 route de la Gauzide 81150 Rouffiac et cadastré E0351 E0438, propriété de monsieur José FERREIRA.

Décision de la présidente N° 0682 du 15 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 9 avenue Maréchal Joffre 81000 Albi et cadastré AR0156, propriété des consorts MAZEL.

Décision de la présidente N° 0683 du 15 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 40 rue Eugène Delacroix 81000 Albi et cadastré BI0122, propriété de monsieur et madame André et Félicia CORMARY.

Décision de la présidente N° 0684 du 16 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 69 - 71 rue de la Croix Verte – Lots 2 et 8 81000 Albi et cadastré AO1214 AO0279 AO1213, propriété de monsieur et madame Patrick et Josiane ROQUES / DURAND.

Décision de la présidente N° 0685 du 15 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 49 rue Maréchal Brune 81000 Albi et cadastré BE0112, propriété des consorts NEBRA.

Décision de la présidente N° 0686 du 15 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 22 rue Garric Pélissier 81000 Albi et cadastré ES0067 ES0188, propriété des consorts ROBERT / HERNANDEZ.

Décision de la présidente N° 0687 du 15 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 rue de Sandy 81000 Albi et cadastré AW0158, propriété de monsieur et madame Hugues et Julie PHILIPPE / FAVRE.

Décision de la présidente N° 0688 du 15 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 22 rue de la Souque – Lot 2 81000 Albi et cadastré AD0198, propriété de la SCI LES JARDINS DE L'ARCHEVECHE.

Décision de la présidente N° 0689 du 15 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 impasse Croix de la Paix – Lots 3 et 6 81000 Albi et cadastré BV0331, propriété de PRESPECTIV'IMMOBILIER.

Décision de la présidente N° 0690 du 15 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 30 - 38 avenue Colonel Teyssier – 7 rue du Roc 81000 Albi et cadastré AO0711 AO1285 AO1286, propriété de RESIDENCE QUAI 36.

Décision de la présidente N° 0691 du 15 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé avenue de Pélissier 81000 Albi et cadastré EL0038, propriété de ELECTRICITE DE FRANCE.

Décision de la présidente N° 0692 du 15 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Le Garric de Pélissier 81000 Albi et cadastré ES0060 ES0055, propriété de ELECTRICITE DE FRANCE.

Décision de la présidente N° 0693 du 15 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Pélissier 81000 Albi et cadastré ER0004, propriété de ELECTRICITE DE FRANCE.

Décision de la présidente N° 0694 du 15 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Les Combettes 81000 Albi et cadastré AY0231, propriété de ELECTRICITE DE FRANCE.

Décision de la présidente N° 0695 du 6 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Saliès 81990 Saliès et cadastré A0432, propriété des consorts BOUSQUET.

Décision de la présidente N° 0696 du 18 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 64 avenue Saint Exupéry 81990 Le Séquestre et cadastré AS0056 AS0104 AS0020 AS0060, propriété de madame Arlette FAU.

Décision de la présidente N° 0697 du 18 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 rue Yves Bénazech 81990 Le Séquestre et cadastré AK0215 AK0219, propriété de monsieur Robert BOUDET.

Décision de la présidente N° 0698 du 16 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0149, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0699 du 16 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0161, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0700 du 16 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0171, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0701 du 16 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 14 avenue de Montplaisir 81160 Saint-Juéry et cadastré AH0115, propriété de monsieur Gilbert LARTIGUE.

Décision de la présidente N° 0702 du 16 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 47 rue des Camelias 81160 Saint-Juéry et cadastré AT0051, propriété de madame Bruna CALLA.

Décision de la présidente N° 0703 du 16 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 26 rue de la Fontaine des Pradels 81160 Saint-Juéry et cadastré AM0255 AM0258, propriété de monsieur Mathieu MARTIN.

Décision de la présidente N° 0704 du 16 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 9 avenue Alphonse Pacifique 81160 Saint-Juéry et cadastré AI0073, propriété des conjoints Daniel CIZEK.

Décision de la présidente N° 0705 du 22 juin 2020

Pilote : Gestion des déchets

Objet : Marché 20 028 : Dépannage et maintenance des plateformes élévatrices et tous les équipements d'apport volontaire enterrés semi enterrés ou aériens à déchets.

Prestataire : ALBI SERVICES

Montant : Montant maximum annuel de 50 000,00 € H.T

Durée : Une année renouvelable trois fois

Décision de la présidente N° 0706 du 24 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé chemin de Clergeau 81990 Fréjairolles et cadastré AP0031 AP0033, propriété de monsieur Fabien Yves VALIN.

Décision de la présidente N° 0707 du 24 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 81 route d'Albi 81990 Cunac et cadastré AI0021 AI0112, propriété de monsieur Olivier GONTIER et madame Patty MAERTENS.

Décision de la présidente N° 0708 du 22 juin 2020

Pilote : Hydraulique et assainissement

Objet : Constitution de servitude pour le passage de canalisations en terrain privé 19 chemin de Puech Petit à Albi - cadastré section KX parcelle n°291 -

Durée : Pour la durée des ouvrages

Décision de la présidente N° 0709 du 22 juin 2020

Pilote : Développement économique et innovation

Objet : Convention de partenariat et de financement Initiative Tarn 2020

Montant : Subvention de 6 800 €
Durée : Année 2020

Décision de la présidente N° 0710 du 22 juin 2020

Pilote : Développement économique et innovation

Objet : Convention de financement pépinière Albisia 2020 – Attribution d'une subvention de fonctionnement

Montant : montant maximal de 76 200 € (soixante - seize mille deux cents euros) dont 53 340 € de part fixe et 22 860 € de part variable en fonction du niveau d'atteinte des objectifs définis.

Décision de la présidente N° 0711 du 22 juin 2020

Pilote : Parc auto

Objet : Contrat de location longue durée pour un véhicule électrique de type Peugeot e-208 pour une durée de 48 mois / 30 000 kilomètres à compter du 13 juillet 2020 avec le groupe CREDIPAR SA mandaté par la société PEUGEOT MAUREL ALBI S.A.S.

Montant : 312,45 € TTC/mois.

Décision de la présidente N° 0712 du 22 juin 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et travaux

Objet : Marché 20.032 : Travaux de création d'un ascenseur extérieur à la médiathèque Pierre Amalric d'Albi - Lot n°2 : Ascenseur

Prestataire : S.A.S. PACA ASCENSEURS SERVICES

Montant : 132 821 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0713 du 22 juin 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et travaux

Objet : Marché 20.033 : Travaux de création d'un ascenseur extérieur à la médiathèque Pierre Amalric d'Albi - Lot n°3 : Électricité

Prestataire : S.A.R.L. NICOLAS RAHOUX ENR

Montant : 1 300 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0714 du 22 juin 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et travaux

Objet : Marché 20.031 : Travaux de création d'un ascenseur extérieur à la médiathèque Pierre Amalric d'Albi - Lot n°1 : Terrassement - VRD - Gros œuvre

Prestataire : S.A.R.L. MARTOREL BATIMENT

Montant : 37 281,20 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0715 du 22 juin 2020

Pilote : Eau potable

Objet : Avenant n° 2 au marché 17 031M : Travaux de réseaux d'eau potable - Prolongation de la durée du marché jusqu'au 31 décembre 2020 sans modification des montants minimum et maximum fixés respectivement à 3 000 000 € HT et 5 200 000 € HT.

Prestataire : Groupement solidaire composé de la SAS BENEZECH TP (mandataire)/ SAS S2TP / SAS GIESPER

Décision de la présidente N° 0716 du 22 juin 2020

Pilote : Finances et budget

Objet : Marché 20.034 : mission de certification des comptes

Prestataire : S.A.S. GRANT THORNTON
Montant : 151 200 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0717 du 30 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 rue de l'Église Labastide-Dénat 81990 Puygouzon et cadastré 113A0051 113A0619, propriété de madame Nicole CASSAGNES.

Décision de la présidente N° 0718 du 24 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé Église du Carla 81150 Castelnau-de-Lévis et cadastré AD0225 AD0226, propriété de madame Marie Odile MONCHY.

Décision de la présidente N° 0719 du 24 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 1 rue de la Gardie 81990 Le Séquestre et cadastré AI0069, propriété de monsieur Clément CANTORO.

Décision de la présidente N° 0720 du 24 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 45 chemin des Aulnes 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré BI0124, propriété de monsieur Bernard GOURMANEL.

Décision de la présidente N° 0721 du 24 juin 2020

Pilote : Gestion des déchets
Objet : Avenant n° 1 au marché 19.052 : Enlèvement, recyclage et valorisation des cartons collectés en déchetterie afin d'entériner la modification de la clause de périodicité de la révision des prix pour la rendre annuelle et non sur chacun des acomptes.
Prestataire : Société COVED ENVIRONNEMENT

Décision de la présidente N° 0722 du 23 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Délégation du droit de préemption à la ville d' Albi - bien cadastré CV0154 CV0155 situé 88 chemin de Pinerato sur la commune d'Albi d'une surface totale de 9016 m²
Montant : 125 000,00€

Décision de la présidente N° 0723 du 24 juin 2020

Pilote : Gestion des déchets
Objet : Marché 20.026 : Étude préalable à l'instauration d'une collecte séparée des biodéchets
Prestataire : S.A.R.L. ECOGEOS
Montant : 46 650,00 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0724 du 24 juin 2020

Pilote : Politique de la ville
Objet : Accompagnement de publics en insertion du territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois pour le service Développement

Économique et Innovation – Cofinancement d’une opération « de divers travaux de débroussaillage sur les zones de Rieumas, de la Technopôle, et d’Albipôle»

Prestataire : Régie Inter Quartiers d’Albi

Montant : Cofinancement - service politique de la ville : 2 400,00 € et service développement économique et innovation : 3 091,20 €

Durée : 4 semaines

Décision de la présidente N° 0725 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 101 rue de Cantepau – Cantepau – Lots 37 et 108 81000 Albi et cadastré AM0098 AM0099 AM0100, propriété de monsieur Jean-Philippe BARRAU.

Décision de la présidente N° 0726 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 8 Albert Thomas 81000 Albi et cadastré AM0503 AM0504, propriété de monsieur Michel FERRIE.

Décision de la présidente N° 0727 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 7 impasse Mas de Rasques – Lots Vol 2 et 4 81000 Albi et cadastré AW0094 AW0095, propriété de madame Magali LABRO.

Décision de la présidente N° 0728 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 18 rue Docteur Camboulives – Lots 2, 4, 7 et 13 81000 Albi et cadastré AH0351, propriété de AZNAVOUR pour L’ARMÉNIE ASSOCIATION.

Décision de la présidente N° 0729 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 14 rue de Terssac 81000 Albi et cadastré CH0170, propriété de la SCI SAMJA.

Décision de la présidente N° 0730 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 51 rue Gaston Bouteiller 81000 Albi et cadastré ET0532, propriété de monsieur et madame Jean Kevin et Stéphanie DE LARICHAUDY / QUEROL.

Décision de la présidente N° 0731 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 96 rue des Pavillons 81000 Albi et cadastré BV0020, propriété des conjoints LAFAGE - EDOUARD.

Décision de la présidente N° 0732 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 48 rue de Terssac 81000 Albi et cadastré CH0242, propriété de madame Isabelle GIORDANO.

Décision de la présidente N° 0733 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 101 avenue Général Hoche 81000 Albi et cadastré EV0141, propriété de monsieur et madame Jean-Claude et Marie-José CATHALA-ROYER.

Décision de la présidente N° 0734 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 rue Francisco Goya 81000 Albi et cadastré HL0330, propriété de la S.A.S HARD IMMO.

Décision de la présidente N° 0735 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0146, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0736 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0147, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0737 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0148, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0738 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 22 rue du 19 mars 1962 81160 Saint-Juéry et cadastré AE0037, propriété de monsieur Maurice TAILLEFER.

Décision de la présidente N° 0739 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0169 AB0170, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0740 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0150, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0741 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0151, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0742 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0153, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0743 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0155, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0744 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0156, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0745 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0157, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0746 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0159, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0747 du 30 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0160, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0748 du 30 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé L'Albaret 81160 Saint-Juéry et cadastré AB0165 AB0166 AB0172 AB0173, propriété de JLGM.

Décision de la présidente N° 0749 du 30 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 9 placette Jean Monnet 81990 Le Séquestre et cadastré AS0088, propriété de monsieur Ghyslain STEINER.

Décision de la présidente N° 0750 du 30 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 12 lotissement prairie de Mazens 81990 Fréjairolles et cadastré BB0032, propriété de monsieur Claude SALVIGNOL.

Décision de la présidente N° 0751 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 14 rue de Goy 81120 Dénat et cadastré C1050 C1051, propriété de monsieur Jacques ANDRAL.

Décision de la présidente N° 0752 du 2 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 14 rue de Goy 81120 Dénat et cadastré C1047, propriété de monsieur Jacques ANDRAL.

Décision de la présidente N° 0753 du 30 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 29 chemin du Coustou 81160 Arthès et cadastré AE0212, propriété de monsieur Dominique AUTHIER.

Décision de la présidente N° 0754 du 29 juin 2020

Pilote : Finances et budgets
Objet : Avance de trésorerie au budget annexe eau potable
Montant : 300 000 €

Décision de la présidente N° 0755 du 30 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé La Capelanie 81150 Castelnau-de-Lévis et cadastré AZ0359, propriété de monsieur Gérard GOUHIER SUDRE.

Décision de la présidente N° 0756 du 30 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 16 rue des Chênes Verts 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré BD0086, propriété de monsieur Alexandre AUPITRE.

Décision de la présidente N° 0757 du 30 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 6 chemin de Najac 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré BI0086 BI0085, propriété de madame Marie Rose RIEUX.

Décision de la présidente N° 0758 du 30 juin 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé La Vène Haute 81990 Puygouzon et cadastré ZL0153 ZL0154 ZL0155 ZL0156 ZL0235, propriété de monsieur Gilbert ARMENGAUD.

Décision de la présidente N° 0759 du 6 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 9 rue Occitane 81150 Marssac sur Tarn et cadastré AS0355, propriété de madame Stéphanie NAVECH.

Décision de la présidente N° 0760 du 6 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 23 des Trincades 81150 Marssac sur Tarn et cadastré AD0157, propriété de monsieur Claude RAHOUX.

Décision de la présidente N° 0761 du 26 juin 2020

Pilote : Espaces aquatiques
Objet : Marché 20.047 : Fourniture et changement d'un filtre et fourniture de sept préfiltres du système de traitement de l'eau de l'espace aquatique Atlantis de la communauté d'agglomération de l'Albigeois - Lot 2 Fourniture de 7 préfiltres
Prestataire : Société ECT
Montant : 7 210 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0762 du 26 juin 2020

Pilote : Espaces aquatiques

Objet : Marché 20.046 : Fourniture et changement d'un filtre et fourniture de sept préfiltres du système de traitement de l'eau de l'espace aquatique Atlantis de la communauté d'agglomération de l'Albigeois - Lot 1 Remplacement d'un filtre et de ses vannes

Prestataire : SAS ECRIT

Montant : 31 156.09 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0763 du 26 juin 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché 19 020 : Travaux d'aménagement du centre urbain de Saint-Juéry - secteur de l'ancienne gare - lot n° 3 : mobilier urbain et jeux afin de prendre en compte les modifications pour des raisons de sécurité

Prestataire : SNC EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST

Montant : plus-value de 1 720,00 € H.T sur la tranche ferme portant le montant de cette tranche à 25 769,00 € H.T ; moins-value d'un montant de 520,00 € H.T sur la tranche optionnelle n° 1 portant le montant de cette tranche à 98 654,00 € H.T. Le nouveau montant du marché s'élève à 172 148,00 € H.T. soit une augmentation de 0,70 %

Décision de la présidente N° 0764 du 26 juin 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux

Objet : Marché 20.045 : Création de locaux servant au personnel technique de l'espace aquatique Atlantis à ALBI - Lot n°11 : PEINTURE

Prestataire : SARL LACOMBE

Montant : 3 341,73 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0765 du 26 juin 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux

Objet : Marché 20.044 : Création de locaux servant au personnel technique de l'espace aquatique Atlantis à ALBI - Lot n°10 : SOLS SOUPLES

Prestataire : S.A.R.L. MIELNIK

Montant : 3 759,25 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0766 du 26 juin 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux

Objet : Marché 20.035 : Création de locaux servant au personnel technique de l'espace aquatique Atlantis à ALBI - Lot n°1 : GROS OEUVRE - VRD

Prestataire : SNC EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST

Montant : 28 372,96 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0767 du 26 juin 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux

Objet : Marché 20.043 : Création de locaux servant au personnel technique de l'espace aquatique Atlantis à ALBI - Lot n°9 : CARRELAGE - FAIENCE

Prestataire : S.A.R.L. MIELNIK

Montant : 3 759,25 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0768 du 26 juin 2020

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux

Objet : Marché 20.042 : Création de locaux servant au personnel technique de l'espace aquatique Atlantis à ALBI - Lot n°8 : CHAPE
Prestataire : S.A.R.L. MIELNIK
Montant : 3 975,30 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0769 du 26 juin 2020
Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux
Objet : Marché 20.041 : Création de locaux servant au personnel technique de l'espace aquatique Atlantis à ALBI - Lot n°7 : CVC
Prestataire : SARL NICOLAS RAHOUX ENR
Montant : 13 918,18 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0770 du 26 juin 2020
Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux
Objet : Marché 20.040 : Création de locaux servant au personnel technique de l'espace aquatique Atlantis à ALBI - Lot n°6 : PLOMBERIE - SANITAIRES
Prestataire : SARL NICOLAS RAHOUX ENR
Montant : 8 897,92 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0771 du 26 juin 2020
Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux
Objet : Marché 20.036 : Création de locaux servant au personnel technique de l'espace aquatique Atlantis à ALBI - Lot n°2 : CHARPENTE ET COUVERTURE MÉTALLIQUES - PANNEAUX ISOLEES
Prestataire : S.A.R.L. BORIES METALLERIE
Montant : 29 900,69 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0772 du 26 juin 2020
Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux
Objet : Marché 20.038 : Création de locaux servant au personnel technique de l'espace aquatique Atlantis à ALBI - Lot n°4 : PLATRERIE
Prestataire : SARL TRUJILLO
Montant : 16 000,00 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0773 du 26 juin 2020
Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux
Objet : Marché 20.037 : Création de locaux servant au personnel technique de l'espace aquatique Atlantis à ALBI - Lot n°3 : MENUISERIES EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES
Prestataire : S.A.R.L. MDS
Montant : 28 150,50 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0774 du 26 juin 2020
Pilote : Maîtrise d'ouvrage et Travaux
Objet : Marché 20.039 : Création de locaux servant au personnel technique de l'espace aquatique Atlantis à ALBI - Lot n°5 : ELECTRICITE : COURANTS FORTS ET FAIBLES
Prestataire : EURL SAM'BRANCHE
Montant : 11 896,50 euros H.T.

Décision de la présidente N° 0775 du 26 juin 2020
Pilote : Ressources humaines

Objet : Instauration d'une prime exceptionnelle covid-19
Montant : le montant de cette prime est fixé à 1 000 € pour les agents particulièrement mobilisés ayant assuré au moins 25 jours de travail en présentiel pendant la période de confinement, et à 30€ par jour pour les agents en deçà de ce seuil. Le montant de cette prime sera fixé forfaitairement à 50€ pour les agents ayant télétravaillé pendant plus de 15 jours pendant la période de confinement, et à 25€ en deçà de ce seuil pour indemniser les dépenses engagées. Ces différents montants sont cumulables le cas échéant, dans le respect du plafond légal de 1 000 €.

Décision de la présidente N° 0776 du 1^{er} juillet 2020
Pilote : Systèmes d'informations et réseaux
Objet : Contrat de maintenance du logiciel légimarchés interco
Prestataire : Société BERGER LEVRAULT
Montant : 5 692,16 € TTC. Par an
Durée : 36 mois à compter du 1^{er} juillet 2020 et prendra fin le 30 juin 2023

Décision de la présidente N° 0777 du 1^{er} juillet 2020
Pilote : Politique de la ville
Objet : Accompagnement de publics en insertion du territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois - Mairie de Puygouzon - Opération « entretien des talus en bordure des ruisseaux, désherbage, taille d'arbustes, entretien des espaces verts ».
Prestataire : Régie Inter Quartiers
Montant : 2 400 €
Durée : 4 semaines

Décision de la présidente N° 0778 du 1^{er} juillet 2020
Pilote : Eau potable
Objet : Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs - chantiers de réseaux d'eau potable
Prestataire : Société BUREAU VERITAS CONSTRUCTION
Montant : 4 581 € HT
Date : Second semestre 2020

Décision de la présidente N° 0779 du 6 juillet 2020
Pilote : Finances et budgets
Objet : Décision de virement de crédits n°6-2020 budget général – Pour réaliser des stocks de masques jetables et réutilisables pour faire face à une éventuelle reprise de l'épidémie de COVID-19
Montant : 24 000 euros

Décision de la présidente N° 0780 du 6 juillet 2020
Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 8 rue Mozart 81990 Cambon et cadastré AD0075 AD0347, propriété de monsieur Henri GIMENEZ.

Décision de la présidente N° 0781 du 6 juillet 2020
Pilote : Affaires juridiques
Objet : Décision de non préemption du bien situé 17 passage de Couzy 81990 Cunac et cadastré AT0033, propriété de monsieur Joseph HERNANDEZ et madame Marie SIMEONI.

Décision de la présidente N° 0782 du 6 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 87 route de Saint Juéry 81990 Cunac et cadastré AA0018, propriété de monsieur Jean-Paul HAY et madame Anne-Marie BOYE.

Décision de la présidente N° 0783 du 6 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 18 avenue Lescure 81160 Arthès et cadastré AL0070 AL0071 AL0075, propriété des conjoints Pierrette BLANC-BORIES.

Décision de la présidente N° 0784 du 7 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 3 avenue de la Martelle 81150 Terressac et cadastré AM0072, propriété de GKS.

Décision de la présidente N° 0785 du 6 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 54 avenue de l'Hermet 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré BA0226, propriété de madame Magali COUTHOULY.

Décision de la présidente N° 0786 du 6 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé Randalme 81380 Lescure - d'Albigeois et cadastré BE0075, propriété de madame Josette HONS.

Décision de la présidente N° 0787 du 6 juillet 2020

Pilote : Affaires juridiques

Objet : Décision de non préemption du bien situé 50 chemin de Giry 81380 Lescure-d'Albigeois et cadastré AR0298, propriété de monsieur Jean-Claude MARQUIER.

Décision de la présidente N° 0788 du 7 juillet 2020

Pilote : Habitat

Objet : Convention avec le département du Tarn pour la mise en place d'une action d'insertion pour les gens du voyage bénéficiaires du RSA et qui correspond à une subvention d'un montant prévisionnel pour l'année 2020 de 31 000 €.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE du compte rendu des décisions de la présidente.

Pour extrait conforme,

Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_072 : PRODUIT FISCAL 2020 ET DÉGRÈVEMENT EXCEPTIONNEL DE
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES DE TAILLE PETITE OU MOYENNE DES
SECTEURS PARTICULIÈREMENT AFFECTÉS PAR LA CRISE SANITAIRE

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_072 : PRODUIT FISCAL 2020 ET DÉGRÈVEMENT EXCEPTIONNEL DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES DE TAILLE PETITE OU MOYENNE DES SECTEURS PARTICULIÈREMENT AFFECTÉS PAR LA CRISE SANITAIRE

Pilote : Finances

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Compte-tenu du contexte de crise sanitaire lié à la pandémie de Covid-19, de nombreuses entreprises du territoire ont connu une forte baisse d'activité voire pour certaines activités les interrompre suite à décision de fermeture administrative. Pour limiter l'impact de cette crise sur l'économie, l'État (chômage partiel, prêt garanti, reports de charges, fonds de solidarité...) et la Région Occitanie (soutien de trésorerie, dispositif de solidarité exceptionnel...) ont rapidement annoncé plusieurs dispositifs en faveur des entreprises.

L'agglomération s'inscrit dans cette dynamique. Fin juin, un comité local de relance a été mis en place avec l'objectif de fédérer les énergies autour de l'agglomération, favoriser l'émergence et la confrontation d'idées sur des thématiques définies (consommer, produire, innover et investir en Albigeois). A l'image de la démarche Albi 20-30 portée par l'agglomération en 2016 aux côtés des chambres consulaires, il a vocation à faire aboutir un plan d'actions mis en place à compter du deuxième semestre 2020.

Par ailleurs, nous souhaitons au-delà des actions d'urgences déjà déployées (exonération de loyer pour les résidents de l'hôtel d'entreprise, mise à disposition de moyens de protections pour les soignants et les agents de la collectivité, avance sur marchés publics, délais de paiement réduits...) **mettre en place des mesures financières complémentaires pour soutenir le tissu économique local.**

Certaines ont déjà été actées et d'autres doivent faire l'objet d'une décision du conseil communautaire.

1) Maintien en 2020 des taux d'imposition votés en 2019

L'ordonnance du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 a repoussé au 3 juillet 2020 la date limite de vote des taux d'imposition pour l'année 2020 (taxe d'habitation, taxes foncières, cotisation foncière des entreprises et taxe d'enlèvement des ordures ménagères). **En cas d'absence de vote à cette date, ce sont les taux votés en 2019 qui s'appliquent en 2020.**

Les bases d'imposition 2020 ont été notifiées à l'agglomération le 16 mars dernier. **Le produit fiscal à taux constants s'élève à 31,7 M€. Il progresse de +2,1% par rapport au réalisé 2019** et représente 51% des recettes réelles de fonctionnement du budget général.

Le produit de TEOM à taux constants est quant à lui en ligne avec les prévisions du BP 2020 : 12,47 M€ (12,46 M€ au BP 2020).

Le produit 2020 notifié est une recette garantie par l'Etat, y compris éventuels impayés (les remises gracieuses de dettes et admissions en non valeurs sont habituellement prises en charge par l'Etat et financées par les frais de gestion prélevés sur l'ensemble des contribuables).

Néanmoins, **la contraction de l'activité économique** (-11% estimé sur l'année 2020) liée à la crise du coronavirus **aura nécessairement un impact sur les ressources de notre agglomération et notamment sur la contribution économique territoriale (cotisation foncière et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)** : baisse du chiffre d'affaires avec une diminution des bases minimum de cotisation foncière des entreprises et réduction de la valeur ajoutée produite sur le territoire.

L'impact sur nos recettes s'étalera sur les années 2021 à 2023. Au total, la contraction de la contribution économique territoriale de l'agglomération pourrait être comprise entre 1,6 M€ et 1,8 M€ sur cette période.

Enfin, certaines recettes seront impactées dès l'année 2020 (recettes tarifaires et versement mobilité). Il faudra notamment revoir à la hausse le montant de la subvention d'équilibre versée au budget annexe transports urbains (1 M€ au budget primitif 2020) afin de faire face à la diminution du versement mobilité (impact du chômage partiel sur la masse salariale).

Par conséquent, afin que l'agglomération conserve durablement des moyens d'actions **pour soutenir financièrement le tissu économique local** (fonds d'aide exceptionnel, plan de relance, dégrèvement exceptionnel de cotisation foncière des entreprises...), **le bureau communautaire a souhaité reconduire en 2020 les taux de fiscalité votés en 2019. Cette décision est conforme aux orientations contenues dans le budget primitif 2020 voté le 11 février dernier.**

Ainsi, il n'était pas nécessaire de réunir le conseil communautaire pour délibérer sur cette question avant le 3 juillet.

Les taux de fiscalité 2020 sont donc les suivants :

- taxe sur le foncier non bâti : 3,90 % (idem 2019) ;
- cotisation foncière des entreprises : 37,51 % (idem 2019) ;
- taxe sur le foncier bâti : 0 % (idem 2019) ;
- taxe d'habitation : 10,54 % (idem 2019) ;
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

- zone A (Albi) : 12,65% (idem 2019) ;

- zone B (Arthès, Cambon d'Albi, Carlus, Cunac, Dénat, Fréjairolles, Labastide-Dénat, Lescure d'Albigeois, Puygouzon, Saint-Juéry et Saliès) : 13,55 % (idem 2019) ;

- zone C (Castelnau de Lévis, Le Séquestre, Marssac-sur-Tarn, Rouffiac et Terssac) : 12,85 % (idem 2019) ;

2) Adhésion au fonds L'Occal

Ce fonds, créé par la région Occitanie le 29 mai dernier a vocation à accompagner la relance du secteur du tourisme ainsi que du commerce et de l'artisanat de proximité. Il est composé d'un volet subvention et d'un volet avance remboursable (durée de remboursement de deux ans).

Ce fonds est abondé par la région Occitanie, l'ensemble des départements de la région, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et la banque des territoires (ex caisse des dépôts).

L'agglomération versera 3 € par habitant soit 250 000 euros (décision n°DEC2020_0671 du 12 juin 2020).

La durée prévisionnelle des aides va de juin à décembre 2020. Des comités départementaux d'attribution avec la participation des EPCI contributeurs ont été mis en place. La première réunion pour le Tarn s'est tenue le 22 juin.

3) Mise en place d'un dégrèvement exceptionnel de cotisation foncière des entreprises au profit des entreprises de taille petite ou moyenne des secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire

Lors du 5ème comité interministériel du tourisme qui s'est tenu en mai dernier, le Premier Ministre a annoncé, la possibilité pour les collectivités locales, **de mettre en place un dégrèvement de 2/3 de la cotisation foncière des entreprises pour les secteurs particulièrement impactés par la crise du COVID-19.**

Ce dispositif a été inclus dans la 3ème loi de finances rectificative pour 2020.

Le dégrèvement est ouvert aux entreprises qui satisfont les deux critères suivants:

- Réaliser un chiffre d'affaires hors taxes inférieur à 150 millions d'euros ;
- Exercer son activité principale dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien ou de l'événementiel. **La liste définitive des secteurs éligibles sera définie dans un décret qui sera publié dans le courant du mois de juillet.**

Les collectivités locales peuvent instaurer ce dégrèvement par une délibération adoptée entre le 10 juin et le 31 juillet 2020. Il s'agit d'un dispositif exceptionnel qui s'appliquera seulement aux cotisations de CFE de l'année 2020.

Le coût du dégrèvement sera partagé à part égale entre L'État et les collectivités locales.

Selon les estimations transmises par la DGFIP, qui varient en fonction du périmètre des secteurs d'activités retenu, **le montant de l'aide accordée aux entreprises du territoire serait compris dans une fourchette allant de 283 000 € à 435 000 € (valeur 2019). Le coût pris en charge par l'agglomération se situerait donc entre 141 500 € et 217 500 € (valeur**

2019).

Il vous est proposé que l'agglomération instaure ce dégrèvement exceptionnel pour les entreprises éligibles de notre territoire.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général des impôts,

VU la loi de finances rectificative n°3 pour 2020,

VU les avis favorables du Bureau communautaire en date du 19 mai, 9 juin et du 23 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE du maintien en 2020 des taux de fiscalité votés en 2019, soit :

- taxe sur le foncier non bâti : 3,90 % (idem 2019) ;
- cotisation foncière des entreprises : 37,51 % (idem 2019) ;
- taxe sur le foncier bâti : 0 % (idem 2019) ;
- taxe d'habitation : 10,54 % (idem 2019) ;
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

- zone A (Albi) : 12,65% (idem 2019) ;

- zone B (Arthès, Cambon d'Albi, Carlus, Cunac, Dénat, Fréjairolles, Labastide-Dénat, Lescure d'Albigeois, Puygouzon, Saint-Juéry et Saliès) : 13,55 % (idem 2019) ;

- zone C (Castelnau de Lévis, Le Séquestre, Marssac-sur-Tarn, Rouffiac et Terssac) : 12,85 % (idem 2019) ;

DÉCIDE d'instaurer le dégrèvement exceptionnel des deux tiers de la cotisation foncière des entreprises de taille petite ou moyenne des secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire.

CHARGE madame la présidente de notifier cette décision aux services de la direction départementale des finances publiques du Tarn.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_073 : TRANSFERT DES RÉSULTATS DE CLÔTURE 2019 DES
BUDGETS ANNEXES EAU POTABLE DES COMMUNES D'ALBI, ARTHÈS, LESCURE
ET SAINT-JUÉRY À LA COMMUNAUTÉ AGGLOMÉRATION

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_073 : TRANSFERT DES RÉSULTATS DE CLÔTURE 2019 DES BUDGETS ANNEXES EAU POTABLE DES COMMUNES D'ALBI, ARTHÈS, LESCURE ET SAINT-JUÉRY À LA COMMUNAUTÉ AGGLOMÉRATION

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Suite au transfert de la compétence eau potable, prévu à titre obligatoire pour toutes les agglomérations par la Loi NOTRé, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a créé un budget annexe eau potable à compter du 1^{er} janvier 2020 (régie à simple autonomie financière) sur le périmètre des 4 communes qui géraient précédemment ce service en régie (Albi, Arthès, Lescure et Saint-Juéry).

Le transfert de la compétence eau potable à la communauté d'agglomération de l'Albigeois au 1^{er} janvier 2020 a entraîné la clôture des budgets annexes eau potable des communes d'Albi, Arthès, Lescure et Saint-Juéry au 31 décembre 2019.

La réglementation prévoit que les soldes des bilans de sortie des budgets annexes clôturés doivent être réintégrés dans les comptes du budget principal des communes par reprise en balance d'entrée.

S'agissant d'un service public industriel et commercial, financé intégralement par les usagers sans subvention du budget principal, il apparaît cohérent que les résultats budgétaires 2019 des services d'eau potable des communes d'Albi, Arthès, Lescure et Saint-Juéry soient transférés à l'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2020, afin de financer les investissements engagés par ces dernières.

Ce transfert de résultat nécessite une délibération concordante de l'agglomération et des communes concernées.

Une délibération de principe a été adoptée lors du Conseil communautaire du 17 décembre 2019 pour transférer les résultats 2019 à la communauté d'agglomération.

Maintenant que les résultats de clôture 2019 sont connus, il convient d'acter définitivement leur transfert à l'agglomération.

Voici les résultats de clôture 2019 et les restes à réaliser de dépenses et de recettes qui seront transférés à l'agglomération au moment du vote du budget supplémentaire 2020.

	Résultats de clôture 2019			Restes à réaliser au 31/12/2019 (investissement)		
	Exploitation	Investissement	Total	Dépenses	Recettes	Solde
Albi	3 292 244,02 €	-1 406 365,43 €	1 885 878,59 €	4 927 585,61 €	1 991 446,61 €	-2 936 139,00 €
Arthès	144 214,20 €	47 867,52 €	192 081,72 €	271 537,56 €	386 468,95 €	114 931,39 €
Lescure d'Albigeois	86 400,96 €	807 730,28 €	894 131,24 €	184 877,55 €	0,00 €	-184 877,55 €
Saint-Juéry	348 299,34 €	410 898,34 €	759 197,68 €	214 896,79 €	0,00 €	-214 896,79 €
Total	3 871 158,52 €	-139 869,29 €	3 731 289,23 €	5 598 897,51 €	2 377 915,56 €	-3 220 981,95 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi NOTRe du 7 août 2015 qui prévoit, notamment, le transfert obligatoire de la compétence eau potable à la communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2020 ;

VU les articles L. 2224-1 et L. 2224-2 du code général des collectivités territoriales qui précisent l'équilibre financier des services publics industriels et commerciaux ;

VU la délibération de principe du 17 décembre 2019 actant le transfert des résultats de clôture 2019 des communes d'Albi, Arthès, Lescure et Saint-Juéry à la communauté d'agglomération ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 26 novembre 2019 ;

CONSIDÉRANT la clôture définitive de l'exercice comptable 2019 ;

CONSIDÉRANT que le transfert de la compétence eau potable emporte la clôture des budgets annexes communaux et par conséquent la reprise des résultats de clôture dans le budget principal des communes ;

CONSIDÉRANT que le résultat de clôture est composé d'un résultat d'exploitation et d'un résultat d'investissement ;

CONSIDÉRANT que le résultat de clôture du budget annexe eau potable dépend du financement du service eau potable par les usagers conformément aux règles de financement des services publics industriels et commerciaux ;

CONSIDÉRANT que le résultat de clôture 2019 constitue une source de financement du service communautaire qui a été créé au 1^{er} janvier 2020 ;

CONSIDÉRANT le guide de l'intercommunalité de 2006 établi par la Direction Générale des Collectivités Locales qui mentionne que le transfert des résultats de clôture des SPIC à l'intercommunalité nécessite une délibération concordante de la commune et de la communauté.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le transfert des résultats de clôture 2019 des budgets annexes « eau potable » des communes d'Albi, Arthès, Lescure et Saint-Juéry, exploitation et investissement confondus. Les montants transférés par commune sont les suivants :

Résultats de clôture 2019			
	Exploitation	Investissement	Total
Albi	3 292 244,02 €	-1 406 365,43 €	1 885 878,59 €
Arthès	144 214,20 €	47 867,52 €	192 081,72 €
Lescure d'Albigeois	86 400,96 €	807 730,28 €	894 131,24 €
Saint-Juéry	348 299,34 €	410 898,34 €	759 197,68 €
Total	3 871 158,52 €	-139 869,29 €	3 731 289,23 €

APPROUVE le transfert des restes à réaliser 2019 des budgets annexes « eau potable » des communes d'Albi, Arthès, Lescure et Saint-Juéry. Les montants transférés sont les suivants :

Restes à réaliser au 31/12/2019 (investissement)			
	Dépenses	Recettes	Solde
Albi	4 927 585,61 €	1 991 446,61 €	-2 936 139,00 €
Arthès	271 537,56 €	386 468,95 €	114 931,39 €
Lescure d'Albigeois	184 877,55 €	0,00 €	-184 877,55 €
Saint-Juéry	214 896,79 €	0,00 €	-214 896,79 €
Total	5 598 897,51 €	2 377 915,56 €	-3 220 981,95 €

DIT que les crédits relatifs à ces opérations de transfert seront intégrés au moment du vote du budget supplémentaire 2020.

AUTORISE le président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
 Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_074 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET
GÉNÉRAL

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_074 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 -
BUDGET GÉNÉRAL**

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte de gestion 2019 du budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois présenté par le trésorier d'Albi ville et périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2019.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par monsieur le trésorier d'Albi ville et Périphérie, n'appelle ni observations ni réserves de notre part.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

CONSTATE la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.

APPROUVE le compte de gestion du budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois établi par monsieur le trésorier pour l'exercice 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_075 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET
ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_075 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 -
BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS**

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte de gestion 2019 du budget annexe des transports urbains de la communauté d'agglomération de l'Albigeois présenté par le trésorier d'Albi ville et périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2019.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par monsieur le trésorier d'Albi ville et Périphérie, n'appelle ni observations ni réserves de notre part.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

CONSTATE la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe des transports urbains de la communauté d'agglomération de l'Albigeois établi par monsieur le trésorier pour l'exercice 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_076 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET
ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_076 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 -
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte de gestion 2019 du budget annexe assainissement collectif de la communauté d'agglomération de l'Albigeois présenté par le trésorier d'Albi ville et périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2019.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par monsieur le trésorier d'Albi ville et Périphérie, n'appelle ni observations ni réserves de notre part.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

CONSTATE la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe assainissement collectif de la communauté d'agglomération de l'Albigeois établi par monsieur le trésorier pour l'exercice 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_077 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET
ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITÉS

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_077 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 -
BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITÉS**

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte de gestion 2019 du budget annexe des zones d'activités de la communauté d'agglomération de l'Albigeois présenté par le trésorier d'Albi ville et périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2019.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par monsieur le trésorier d'Albi ville et Périphérie, n'appelle ni observations ni réserves de notre part.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

CONSTATE la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe des zones d'activités de la communauté d'agglomération de l'Albigeois établi par monsieur le trésorier pour l'exercice 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_078 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET
ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_078 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 -
BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte de gestion 2019 du budget annexe de l'assainissement non collectif de la communauté d'agglomération de l'Albigeois présenté par le trésorier d'Albi ville et périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2019.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par monsieur le trésorier d'Albi ville et Périphérie, n'appelle ni observations ni réserves de notre part.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

CONSTATE la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe de l'assainissement non collectif de la communauté d'agglomération de l'Albigeois établi par monsieur le trésorier pour l'exercice 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_079 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET
ANNEXE PARKING

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_079 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 -
BUDGET ANNEXE PARKING**

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte de gestion 2019 du budget annexe parking de la communauté d'agglomération de l'Albigeois présenté par le trésorier d'Albi ville et périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2019.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par monsieur le trésorier d'Albi ville et Périphérie, n'appelle ni observations ni réserves de notre part.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

CONSTATE la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe parking de la communauté d'agglomération de l'Albigeois établi par monsieur le trésorier pour l'exercice 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_080 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET
ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_080 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 -
BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE**

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte de gestion 2019 du budget annexe photovoltaïque de la communauté d'agglomération de l'Albigeois présenté par le trésorier d'Albi ville et périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2019.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par monsieur le trésorier d'Albi ville et Périphérie, n'appelle ni observations ni réserves de notre part.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

CONSTATE la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe photovoltaïque de la communauté d'agglomération de l'Albigeois établi par monsieur le trésorier pour l'exercice 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_081 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET
ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉ PARC TECHNOPOLITAIN INNOPROD

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_081 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 -
BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉ PARC TECHNOPOSITAIN INNOPROD**

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte de gestion 2019 du budget annexe zone d'activités parc technopolitain Innoprod de la communauté d'agglomération de l'Albigeois présenté par le trésorier d'Albi ville et périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2019.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par monsieur le trésorier d'Albi ville et Périphérie, n'appelle ni observations ni réserves de notre part.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

CONSTATE la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe zone d'activités parc technopolitain Innoprod de la communauté d'agglomération de l'Albigeois établi par monsieur le trésorier pour l'exercice 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_082 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET
ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉS RIEUMAS

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_082 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 -
BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉS RIEUMAS**

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte de gestion 2019 du budget annexe zone d'activités Rieumas de la communauté d'agglomération de l'Albigeois présenté par le trésorier d'Albi ville et périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2019.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par monsieur le trésorier d'Albi ville et Périphérie, n'appelle ni observations
ni réserves de notre part.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020 ;

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

CONSTATE la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe zone d'activités Rieumas de la communauté d'agglomération de l'Albigeois établi par monsieur le trésorier pour l'exercice 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_083 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET
ANNEXE IMMOBILIER INNOPROD

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_083 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 -
BUDGET ANNEXE IMMOBILIER INNOPROD**

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte de gestion 2019 du budget annexe Immobilier Innoprod de la communauté d'agglomération de l'Albigeois présenté par le trésorier d'Albi ville et périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2019.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par monsieur le trésorier d'Albi ville et Périphérie, n'appelle ni observations ni réserves de notre part.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

CONSTATE la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe Immobilier Innoprod de la communauté d'agglomération de l'Albigeois établi par monsieur le trésorier pour l'exercice 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_084 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET GÉNÉRAL

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur David DONNEZ

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_084 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET GÉNÉRAL

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation les comptes administratifs 2019 de la communauté d'agglomération.

Avant de vous soumettre le compte administratif de chacun des budgets, je vous donne, pour information, les résultats consolidés des 10 budgets communautaires afin que vous puissiez disposer d'une vision d'ensemble des équilibres budgétaires de l'exercice 2019 :

1/ Les écritures réalisées sur l'exercice 2019 (tous budgets):

EXERCICE 2019	DEPENSES	RECETTES	Solde
FONCTIONNEMENT	81 461 250,97 €	106 274 335,47 €	24 813 084,50 €
INVESTISSEMENT	65 068 237,05 €	62 236 889,24 €	-2 831 347,81 €
Résultat consolidé 2019	146 529 488,02 €	168 511 224,71 €	21 981 736,69 €

Pour rappel, les données 2018 :

EXERCICE 2018	DEPENSES	RECETTES	Solde
FONCTIONNEMENT	78 707 243,15 €	107 476 577,87 €	28 769 334,72 €
INVESTISSEMENT	60 017 753,15 €	50 695 281,24 €	-9 322 471,91 €
Résultat consolidé 2018	138 724 996,30 €	158 171 859,11 €	19 446 862,81 €

Soit les variations entre 2018 et 2019 suivantes (en %) :

VARIATION 2018/2019	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	+3,5%	-1,1%
INVESTISSEMENT	+8,4%	+22,8%
Résultat consolidé	+5,6%	+6,5%

Le résultat consolidé (tous budgets) pour l'exercice 2019 de la communauté d'agglomération est donc de :

	DÉFICIT	EXCÉDENT
Résultat consolidé de l'exercice 2019		21 981 736,69 €
Rappel du résultat consolidé de l'exercice 2018		19 446 862,81 €

2/ Au titre des écritures engagées sur 2019 et reportées sur 2020 (investissement uniquement) :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser 2019 sur 2020	16 527 909,52 €	7 316 653,64 €

Pour rappel, les données 2018 :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser 2018 sur 2019	20 275 773,86 €	7 309 366,46 €

Soit les variations entre 2018 et 2019 suivantes (en %) :

VARIATION 2018 / 2019	DEPENSES	RECETTES
RàR 2018 / RàR 2019	-18,5%	+0,1%

	DEFICIT	EXCEDENT
Solde des restes à réaliser 2019	-9 211 255,88 €	

Le résultat consolidé 2019 (21 981 736,69 €) permet de financer les reports d'investissement sur l'exercice 2020 (-9 211 255,88).

3/ Résultat global :

	DEFICIT	EXCEDENT
Résultat consolidé de l'exercice 2019		21 981 736,69 €
Solde des restes à réaliser	-9 211 255,88 €	
Solde consolidé de l'exercice 2019 (après financement des restes à réaliser)		12 770 480,81 €

L'excédent global de clôture de l'exercice 2019, après financement des restes à réaliser (qui est une obligation réglementaire) est donc de 12 770 480,81 €, (il était de 6 480 455,41 € en 2018).

Ramené au volume du budget 2019, cet excédent représente 7,6% des recettes totales (168 511 224,71 €), et 8,72% des dépenses totales de la communauté d'agglomération (146 529 488,02 €).

4/ Synthèse :

Jusqu'en 2019, les dépenses et les recettes de la communauté d'agglomération étaient gérées au travers de dix budgets : budget général et 9 budgets annexes retraçant les activités de services publics que la réglementation prévoit de comptabiliser isolément (services publics à caractère industriel et commercial assujettis à la TVA notamment). Au terme de l'exercice 2019, le montant consolidé (budget général + budgets annexes) des recettes s'élève à 168 511 224,71 €. Celui des dépenses est de 146 529 488,02 €.

Le résultat consolidé s'établit donc à 21 981 736,69 €. Il progresse de 2,53 M€ par rapport à 2018.

Le solde des restes à réaliser d'investissement (recettes – dépenses) s'élève à - 9,211 M€. Les principales dépenses reportées sur l'exercice 2020 concernent : les travaux de construction de la passerelle (3,13 M€), le plan de renouvellement des bus (2,3 M€), les travaux liés à la compétence voirie (3,08 M€) et l'assainissement collectif (2,59 M€, dont 1,93 M€ pour la STEP de Marssac).

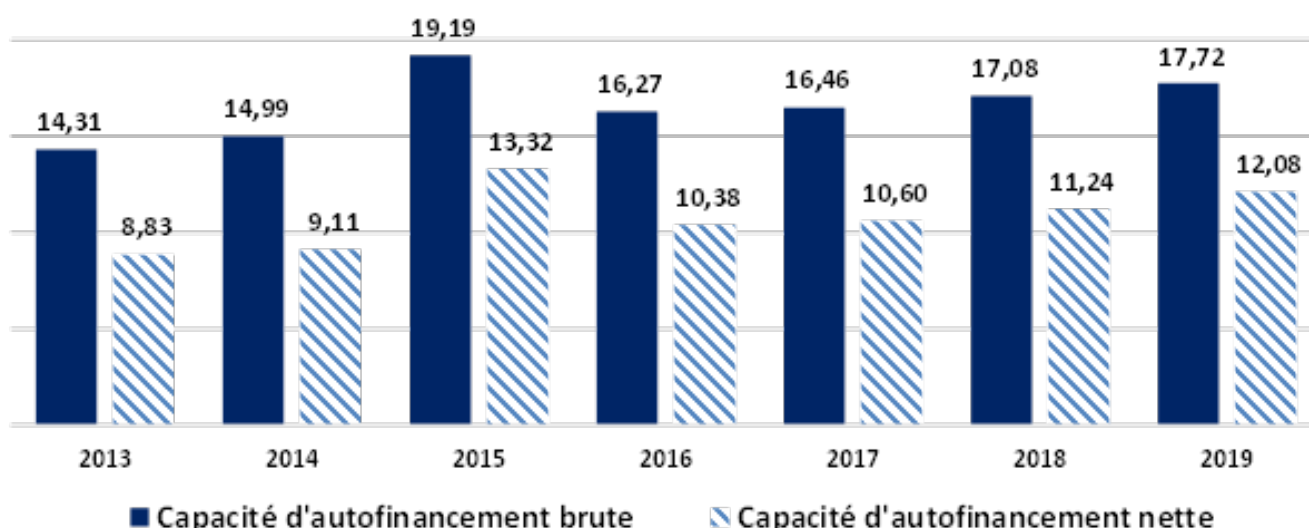
Après financement de ces restes à réaliser d'investissement, qui seront reportés sur le budget 2020, l'excédent global de clôture est égal à 12 770 480,81 €.

Les principaux indicateurs financiers de l'agglomération se sont améliorés de manière constante entre 2014 et 2019, ce qui est le signe d'une trajectoire financière maîtrisée. La capacité d'autofinancement brute (avant remboursement du capital de la dette) du budget général a progressé de +3,6% par an entre 2013 et 2019 (+3,8% en 2019). Elle s'établit à 17,72 M€ en 2019, contre 14,31 M€ en 2013 (+23,8%). Elle représente près de 30% des produits de

fonctionnement de l'agglomération.
 Cette tendance s'explique par :

- Une maîtrise réelle de l'ensemble des charges de fonctionnement qui se sont réduites en moyenne de -0,6% par an entre 2013 et 2019.
- Une baisse des subventions exceptionnelles versées aux budgets annexes zones d'activités (Innoprod et Rieumas) liée aux bons taux de commercialisation des zones.
- Le désendettement de l'agglomération qui a permis de réduire les intérêts de la dette de 45% entre 2013 et 2019 : 1,82 M€ en 2019 contre 3,28 M€ en 2013.
- L'autofinancement net suit une trajectoire comparable même si sa progression est plus limitée (+3,25 M€ entre 2013 et 2019) en raison de la hausse du remboursement du capital de la dette (+0,17 M€ entre 2013 et 2019), conséquence du mode d'amortissement progressif des prêts de l'agglomération.

Evolution de l'autofinancement (budget général en M€)



C'est grâce à l'accroissement de son autofinancement que l'agglomération a pu maintenir ces dernières années un haut niveau d'investissement. Entre 2014 et 2018, les dépenses d'investissement hors dette du budget général se sont élevées en moyenne à 15,9 M€ par an. Elles ont atteint 22,4 M€ en 2019. Les dépenses d'équipement représentent 252 € / habitant contre 139 € en moyenne pour les communautés d'agglomération (+113 € / habitant).

Les dépenses d'investissement hors dette 2019 se composent notamment :

- des aménagements de voirie : 9,7 M€ ;
- des travaux d'éclairage public : 1,18 M€ ;
- des travaux de fibre optique : 0,1 M€ ;
- de la participation pour le doublement de la rocade : 0,18 M€ ;
- des équipements aquatiques (sécurité, renouvellement d'installations,...) : 0,37 M€ ;

- des équipements culturels : 0,24 M€ ;
- des projets en matières de développement économique et innovation : 0,9 M€ ;
- des actions en cours en matière d'habitat (aides communautaires OPAH, logement social, prêt première clef en Albigeois, aire d'accueil des gens du voyage) pour 0,52 M€ ;
- des travaux et aménagements en matière de déplacements doux sur tout le territoire : 3,89 M€ ;
- des aménagements au parking Jean Jaurès : 0,1 M€ ;
- des opérations effectuées pour le compte de tiers : 0,98 M€ (dont 0,38 M€ pour le centre urbain de Saint-Juéry et 0,26 M€ pour la RD97 à Arthès) ;
- des investissements pour la gestion des déchets et la propreté urbaine : 0,54 M€ ;
- des études engagées pour le PLUI et les PLU en cours : 0,1 M€ ;
- d'actions conduites pour le projet ANRU Cantepau Demain : 43 K€ ;
- des investissements pour le renouvellement et la modernisation du service public : 1,04 M€ (dont 0,5 M€ pour le PARC AUTO communautaire) ;
- de fonds de concours versés aux communes dans le cadre du contrat régional unique : 2,48 M€.

Sur les budgets annexes, les dépenses d'investissement hors dette se sont élevées à 5,2 M€ (y compris budgets gérés en comptabilité de stock).

	Investissements 2019 (hors dette)
Budget Transports Urbains	861 773,67 €
Budget Assainissement Collectif	3 882 585,56 €
Budget Zones d'Activités	0,00 €
Budget SPANC	218 400,00 €
Budget Parking	118 723,75 €
Budget Photovoltaïque	0,00 €
Budget ZAC Innoprod	33 565,84 €
Budget ZAC Rieumas	48 320,06 €
Budget Immobilier Innoprod	24 228,82 €
TOTAL	5 187 597,70 €

Pour financer ces investissements, l'agglomération a mobilisé trois nouveaux emprunts bancaires pour un montant total de 4,28 M€ :

- Un emprunt pour le budget annexe transports urbains a été souscrit auprès du Crédit Agricole sur une durée de 10 ans pour un montant de 780 K€ avec un taux variable Euribor 3 mois + une marge de 0,36 %.
- Deux emprunts pour le budget annexe assainissement collectif ont été souscrits sur une durée de 25 ans :
 - 1 M€ auprès du Crédit Agricole avec un taux variable Euribor 3 mois + une marge de 0,57% ;
 - 2,5 M€ auprès de la Société Générale avec un taux variable Euribor 3

mois + un marge de 0,40%.

Par ailleurs, l'agence de l'eau Adour Garonne a versé une avance remboursable de 109 K€ au budget annexe assainissement collectif (solde mise aux normes STEP Albipôle remboursable sur 10 ans).

Parallèlement, 6,89 M€ de dette ont été remboursés sur l'ensemble des budgets. L'agglomération poursuit donc son désendettement en 2019. Son encours de dette s'est réduit de 2,5 M€, soit une baisse de -3,08%.

Au 31 décembre 2019, l'encours de dette consolidé (budget général + budgets annexes) de l'agglomération s'élève à 78,51 M€ : 47,27 M€ sur le budget principal (dont 14,2 M€ de dette récupérable voirie), 2,02 M€ sur le budget annexe transports urbains, 29,22 M€ sur le budget annexe assainissement collectif et 0,006 M€ sur le budget annexe parking des temps modernes.

De plus, le budget général a accordé des avances remboursables à 4 de ses budgets annexes. Le capital restant dû de ces avances remboursables était au 31 décembre 2019 de :

- 515 895,60 € pour le budget zone d'activité ;
- 280 273,97 € pour le budget annexe photovoltaïque ;
- 3 258 950 € pour le budget annexe ZAC Innoprod ;
- et 442 000 € pour le budget annexe ZAC RIUEMAS.

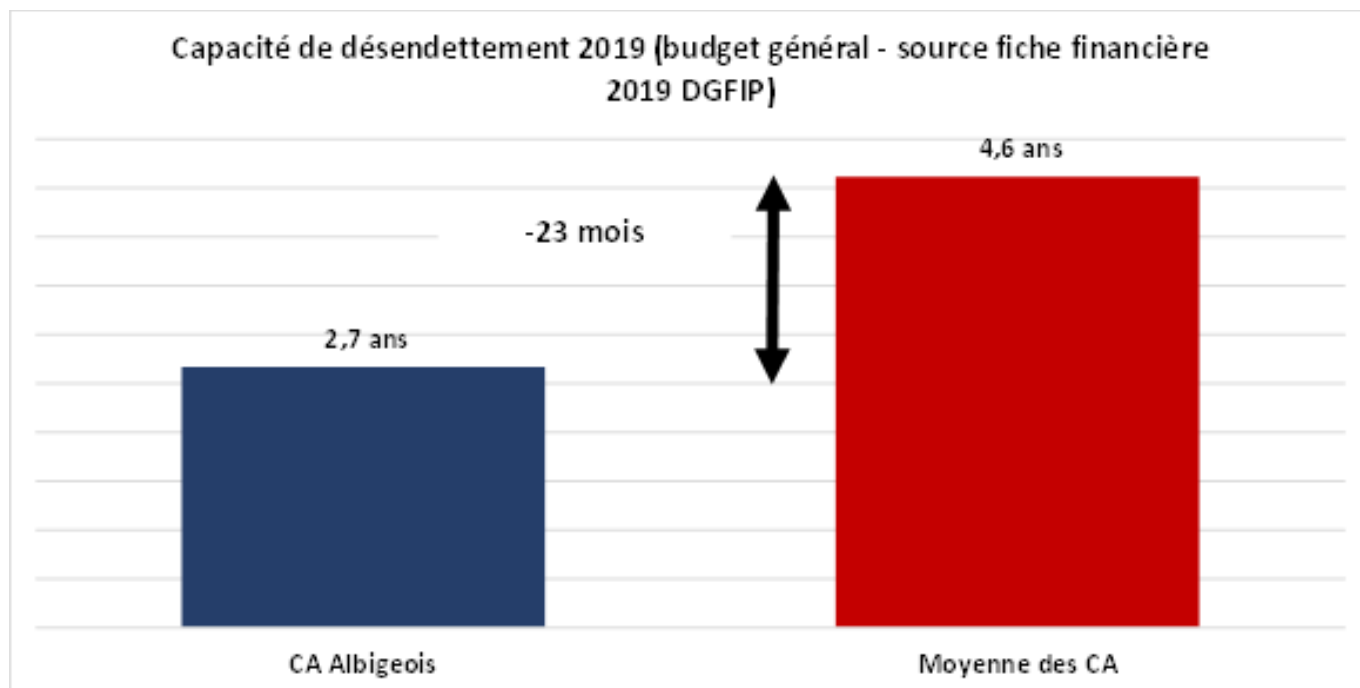
Le coût moyen pondéré de la dette est de 3,60 %. La durée de vie résiduelle moyenne est de 11 ans et 11 mois.

78,81% de l'encours de dette est positionné sur des taux fixes classiques. Aucun emprunt toxique n'est présent dans l'encours de l'agglomération.

Le montant de la dette s'est réduit de manière conséquente sur la période de la mandature : -26% sur l'ensemble des budgets entre 2014 et 2019.

La capacité de désendettement est particulièrement bien orientée. Elle est de 2,7 années (budget général) et reste largement inférieure à la moyenne des agglomérations (4,6 ans).

Cet indicateur traduit un niveau d'endettement modéré au regard de l'excédent dégagé par la communauté d'agglomération sur sa section de fonctionnement (zone d'alerte entre 10 à 12 ans).



3 emprunts ont été souscrits en fin d'année 2019 auprès du Crédit-Agricole pour un montant global de 2,26 M€. Ces prêts sont reportés sur l'exercice 2020 et ont été entièrement mobilisés dans le courant du premier trimestre :

- 500 K€ pour le budget annexe transports urbains sur 10 ans au taux fixe de 0,23% ;
- 360 K€ pour le budget annexe parking sur 15 ans au taux fixe de 0,47% ;
- 1,4 M€ pour le budget annexe assainissement collectif sur 25 ans au taux fixe de 0,8%.

Compte administratif du budget général :

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget général pour l'exercice 2019.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2019	TOTAL 2019
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	---	51 582 643,11 €	51 582 643,11 €
RECETTES	4 066 618,94 €	62 352 359,60 €	66 418 978,54 €
Solde	4 066 618,94 €	10 769 716,49 €	14 836 335,43 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	2 849 802,19	29 159 532,18 €	32 009 334,37 €
RECETTES	---	32 769 227,21 €	32 769 227,21 €
Solde	-2 849 802,19 €	3 609 695,03 €	759 892,84 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 51 582 643,11 €

Recettes : 66 418 978,54 € dont 4 066 618,94 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 14 836 335,43 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 32 009 334,37 € dont 2 849 802,19 € de déficit reporté

Recettes : 32 769 227,21 €

soit un résultat de clôture de : 759 892,84 €

3- Restes à réaliser 2019 reportés sur l'exercice 2020

Dépenses : 11 177 847,66 €

Recettes : 3 705 280,04 €

Solde des restes à réaliser : -7 472 567,62 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	51 582 643,11 €	66 418 978,54 €
Investissement	32 009 334,37 €	32 769 227,21 €
TOTAL de l'EXERCICE 2018	83 591 977,48 €	99 188 205,75 €
Restes à réaliser	11 177 847,66 €	3 705 280,04 €
TOTAL	94 769 825,14 €	102 893 485,79 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 41 voix pour, 5 voix contre

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

1 abstention(s)

Monsieur Frédéric CABROLIER

APPROUVE le compte administratif du budget général pour l'exercice 2019 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2019 du budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

AUTORISE l'inscription au budget supplémentaire des reports de crédits d'investissement, soit :

Dépenses : 11 177 847,66 €

Recettes : 3 705 280,04 €

DÉCLARE toutes les opérations 2019 du budget général définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_085 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE DES
TRANSPORTS URBAINS

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur David DONNEZ

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_085 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le budget annexe Transports urbains, bénéficie principalement de deux ressources propres : le versement transport et le produit des recettes commerciales.

Le versement transport est une taxe assise sur la masse salariale, due par les entreprises du territoire de l'agglomération, afin de contribuer au développement du réseau des transports publics.

Son taux est de 0,6% en 2019. Il est inchangé depuis 2008.

A compter du 1er janvier 2016, le seuil définissant les entreprises assujetties au versement transport a changé : désormais, ce sont uniquement les entreprises de 11 salariés et plus qui doivent s'acquitter de cette taxe (contre les entreprises de 9 salariés et plus). En contrepartie de cette mesure, l'agglomération a perçu une compensation d'un montant de 43 615,25 € en 2019 (41 781,62 en 2018).

En 2019, le versement transport s'est élevé à 4,1 M€. Le produit de cette taxe progresse en moyenne de +2,2% par an depuis 2013.

Les recettes commerciales se sont quant à elles fortement développées, en restant à tarif constant, avec une progression de +169 K€ entre 2013 et 2019 (dont +22 K€ sur la seule année 2019), soit une augmentation moyenne de + 5% par an.

Ces ressources de fonctionnement sont essentielles pour assurer le plan de renouvellement des bus.

En 2019, l'agglomération a fait l'acquisition de deux nouveaux bus standards thermiques pour un montant total de 474 K€.

Enfin, une subvention d'équilibre de 925 K€ est versée par le budget général. C'est cette subvention qui permet au budget transport de dégager un excédent de fonctionnement de 612 427,53 €, nécessaire pour que ce budget dispose d'un autofinancement durable sur la totalité de la période de renouvellement des bus et pour limiter le recours à l'emprunt.

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget annexe des transports urbains pour l'exercice 2019.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2019	TOTAL 2019
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	---	6 252 862,96 €	6 252 862,96 €
RECETTES	337 485,57 €	6 527 804,92 €	6 865 290,49 €
Solde	337 485,57 €	274 941,96 €	612 427,53 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	---	1 201 483,67 €	1 201 483,67 €
RECETTES	1 125 849,90 €	1 852 087,98 €	2 977 937,88 €
Solde	1 125 849,90 €	650 604,31 €	1 776 454,21 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 6 252 862,96 €

Recettes : 6 865 290 ,49 € dont 337 485,57 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 612 427,53 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 1 201 483,67 €

Recettes : 1 852 087,98 € dont 1 125 849,90 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 1 776 454,21 €

3- Restes à réaliser 2019 reportés sur l'exercice 2020

Dépenses : 2 578 176,88 €

Recettes : 831 400,00 €

Solde des restes à réaliser : - 1 746 776,88 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	6 252 862,96 €	6 865 290,49 €
Investissement	1 201 483,67 €	2 977 937,88 €
TOTAL de L'EXERCICE 2019	7 454 346,63 €	9 843 228,37 €
Restes à réaliser	2 578 176,88 €	831 400,00 €
TOTAL	10 032 523,51 €	10 674 628,37 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 09 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 41 voix pour, 6 voix contre

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT, Monsieur Frédéric CABROLIER

APPROUVE le compte administratif du budget annexe transports urbains pour l'exercice 2019 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2019 du budget annexe transports urbains de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

AUTORISE l'inscription au budget supplémentaire des reports de crédits d'investissement, soit :

Dépenses : 2 578 176,88 €

Recettes : 831 400,00 €.

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2019 du budget annexe transports urbains définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_086 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur David DONNEZ

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_086 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

La gestion de l'assainissement collectif est soumise à une contrainte particulière (comme l'eau potable) puisque ce budget doit impérativement assurer l'intégralité du financement de ses dépenses par ses ressources propres, sans possibilité pour le budget général d'y contribuer.

Le montant de la redevance d'assainissement est la principale ressource de ce budget (5,05 M€ en 2019) qui a pu mener à bien d'importants investissements ces dernières années tout en maîtrisant l'évolution des tarifs pour l'usager.

En 2019, les dépenses d'équipement se sont élevées à 3,88 M€, dont 1,91 M€ pour la modernisation des réseaux, 0,46 M€ pour l'assainissement pluvial, 0,64 M€ pour la STEP de Marssac, 0,54 M€ pour la valorisation du biogaz, 0,13 M€ pour des frais d'études et des acquisitions de matériels, 0,1 M€ pour l'amélioration des petites STEP et 0,1 M€ pour le schéma directeur.

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget annexe assainissement non collectif pour l'exercice 2019.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2019	TOTAL 2019
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	---	7 555 020,36 €	7 555 020,36 €
RECETTES	567 430,72 €	8 689 256,59 €	9 256 687,31 €
Solde	567 430,72 €	1 134 236,23 €	1 701 666,95 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	1 619 193,74 €	6 882 068,61 €	8 501 262,35 €
RECETTES	0,00 €	8 535 195,96 €	8 535 195,96 €
Solde	-1 619 193,74 €	1 653 127,35 €	33 933,61 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 7 555 020,36 €

Recettes : 9 256 687,31 € dont 567 430,72 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 1 701 666,95 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 8 501 262,35 € dont 1 619 193,74 € de déficit reporté

Recettes : 8 535 195,96 €
 soit un résultat de clôture de : 33 933,61 €

3- Restes à réaliser 2019 reportés sur l'exercice 2020

Dépenses : 2 589 472,39 €
 Recettes : 2 182 085,60 €
 Solde des restes à réaliser : - 407 386,79 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	7 555 020,36 €	9 256 687,31 €
Investissement	8 501 262,35 €	8 535 195,96 €
TOTAL de l'EXERCICE 2019	16 056 282,71 €	17 791 883,27 €
Restes à réaliser	2 589 472,39 €	2 182 085,60 €
TOTAL	18 645 755,10 €	19 973 968,87 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 6 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT, Monsieur Frédéric CABROLIER

APPROUVE le compte administratif du budget annexe assainissement collectif pour l'exercice 2019 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2019 du budget annexe assainissement collectif de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

AUTORISE l'inscription au budget supplémentaire des reports de crédits d'investissement, soit :

Dépenses : 2 589 472,39 €

Recettes : 2 182 085,60 €.

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le 24/07/2020

SLO

ID : 081-248100737-20200721-DEL2020_086-DE

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2019 du budget annexe assainissement collectif définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_087 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE ZONES
D'ACTIVITÉS

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur David DONNEZ

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_087 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget annexe zones d'activités pour l'exercice 2019.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2019	TOTAL 2019
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	---	58 226,01 €	58 226,01 €
RECETTES	0,00 €	182 885,31 €	182 885,31 €
Solde	0,00 €	124 659,30 €	124 659,30 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	654 792,46 €	0,00 €	654 792,46 €
RECETTES		626 332,06 €	626 332,06 €
Solde	-654 792,46 €	626 332,06 €	-28 460,40 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 58 226,01 €
 Recettes : 182 885,31 €
 soit un résultat de clôture de : 124 659,30 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 654 792,46 € dont 654 792,46 € de déficit reporté
 Recettes : 626 332,06 €
 soit un résultat de clôture de : - 28 460,40 €

3- Restes à réaliser 2019 reportés sur l'exercice 2020

Dépenses : 0,00 €
 Recettes : 0,00 €
 Solde des restes à réaliser : 0,00 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	58 226,01 €	182 885,31 €
Investissement	654 792,46 €	626 332,06 €
TOTAL de l'EXERCICE 2019	713 018,48 €	809 217,37 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
TOTAL	713 018,48 €	809 217,37 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE le compte administratif du budget zones d'activités pour l'exercice 2019 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2019 du budget annexe zones d'activités de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2019 du budget annexe zones d'activités définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_088 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur David DONNEZ

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_088 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget annexe assainissement non collectif pour l'exercice 2019.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2019	TOTAL 2019
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	---	60 033,14 €	60 033,14 €
RECETTES	188 389,27 €	91 898,83 €	280 288,10 €
Solde	188 389,27 €	31 865,69 €	220 254,96 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	---	219 222,69 €	219 222,69 €
RECETTES	9 966,63 €	251 784,00 €	261 750,63 €
Solde	9 966,63 €	32 561,31 €	42 527,94 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 60 033,14 €

Recettes : 280 288,10 € dont 188 389,27 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 220 254,96 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 219 222,69 €

Recettes : 261 750,63 € dont 9 966,63 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 42 527,94 €

3- Restes à réaliser 2019 reportés sur l'exercice 2020

Dépenses : 35 900,00 €

Recettes : 0,00 €

Solde des restes à réaliser : -35 900,00 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	60 033,14 €	280 288,10 €
Investissement	219 222,69 €	261 750,63 €
TOTAL de l'EXERCICE 2019	279 255,83 €	542 038,73 €
Restes à réaliser	35 900,00 €	0,00 €
TOTAL	315 155,83 €	542 038,73 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE le compte administratif du budget annexe assainissement non collectif pour l'exercice 2019 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2019 du budget annexe assainissement non collectif de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

AUTORISE l'inscription au budget supplémentaire des reports de crédits d'investissement, soit :

Dépenses : 35 900,00 €

Recettes : 0,00 €

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2019 du budget annexe assainissement non collectif définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_089 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE PARKING

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur David DONNEZ

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_089 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE PARKING

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget annexe parking pour l'exercice 2019.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2019	TOTAL 2019
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	---	33 449,82 €	33 449,82 €
RECETTES	14 132,26 €	28 738,42 €	42 870,68 €
Solde	14 132,26 €	-4 711,40 €	9 420,86 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	---	120 723,75 €	120 723,75 €
RECETTES	30 003,73 €	100 079,03 €	130 082,76 €
Solde	30 003,73 €	-20 644,72 €	9 359,01 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 33 449,829 €

Recettes : 42 870,68 € dont 14 132,26 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 9 420,86 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 120 723,75 €

Recettes : 130 082,76 € dont 30 003,73 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 9 359,01 €

3- Restes à réaliser 2019 reportés sur l'exercice 2020

Dépenses : 146 512,59 €

Recettes : 597 888,00 €

Solde des restes à réaliser : 451 375,41 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	33 449,82 €	42 870,68 €
Investissement	120 723,75 €	130 082,76 €
TOTAL de l'EXERCICE 2019	154 173,57 €	172 953,44 €
Restes à réaliser	146 512,59 €	597 888,00 €
TOTAL	300 686,16 €	770 841,44 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 41 voix pour, 5 voix contre

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

1 abstention(s)

Monsieur Frédéric CABROLIER

APPROUVE le compte administratif du budget annexe parking pour l'exercice 2019 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2019 du budget annexe parking de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

AUTORISE l'inscription au budget supplémentaire des reports de crédits d'investissement, soit :

Dépenses : 146 512,59 €

Recettes : 597 888,00 €

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2019 du budget annexe parking définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_090 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE
PHOTOVOLTAÏQUE

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur David DONNEZ

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_090 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget annexe photovoltaïque pour l'exercice 2019.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2019	TOTAL 2019
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	---	96 584,27 €	96 584,27 €
RECETTES	27 246,22 €	100 692,99 €	127 939,21 €
Solde	27 246,22 €	4 108,72 €	31 354,94 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	---	134 236,78 €	134 236,78 €
RECETTES	86 734,50 €	95 781,00 €	182 515,50 €
Solde	86 734,50 €	-38 455,78 €	48 278,72 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 96 584,27 €

Recettes : 127 939,21 € dont 27 246,22 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 31 354,94 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 134 236,78 €

Recettes : 182 515,50 € dont 86 734,50 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 48 278,72 €

3- Restes à réaliser 2019 reportés sur l'exercice 2020

Dépenses : 0,00 €

Recettes : 0,00 €

Solde des restes à réaliser : 0,00 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	96 584,87 €	127 939,21 €
Investissement	134 236,78 €	182 515,50 €
TOTAL de l'EXERCICE 2019	230 821,05 €	310 454,71 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
TOTAL	230 821,05 €	310 454,71 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE le compte administratif du budget annexe photovoltaïque pour l'exercice 2019 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2019 du budget annexe photovoltaïque de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2019 du budget annexe photovoltaïque définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_091 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE ZAC
INNOPROD

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur David DONNEZ

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_091 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE ZAC INNOPROD

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget annexe ZAC Innoprod pour l'exercice 2019.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2019	TOTAL 2019
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	---	8 578 883,33 €	8 578 883,33 €
RECETTES	1 559 756,51 €	8 578 883,33 €	10 138 639,84 €
Solde	1 559 756,51 €	0,00 €	1 559 756,51 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	1 203 093,21 €	8 467 643,00 €	9 670 736,21 €
RECETTES	---	8 545 317,49 €	8 545 317,49 €
Solde	-1 203 093,21 €	77 674,49 €	-1 125 418,72 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 8 578 883,33 €

Recettes : 10 138 639,84 € dont 1 559 756,51 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 1 559 756,51 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 9 670 736,21 € dont 1 203 093,21 € de déficit reporté

Recettes : 8 545 317,49 €

soit un résultat de clôture de : -1 125 418,72 €

3- Restes à réaliser 2019 reportés sur l'exercice 2020

Dépenses : 0,00 €

Recettes : 0,00 €

Solde des restes à réaliser : 0,00 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	8 578 883,33 €	10 138 639,84 €
Investissement	9 670 736,21 €	8 545 317,49 €
TOTAL de l'EXERCICE 2018	18 249 619,54 €	18 683 957,33 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
TOTAL	18 249 619,54 €	18 683 957,33 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 09 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE le compte administratif du budget annexe ZAC Innoprod pour l'exercice 2019 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2019 du budget annexe ZAC Innoprod de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2019 du budget annexe ZAC Innoprod définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_092 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE ZAC
RIEUMAS

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur David DONNEZ

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_092 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE ZAC RIEUMAS

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget annexe ZAC RIEUMAS pour l'exercice 2019.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2019	TOTAL 2019
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	---	6 693 743,24 €	6 693 743,24 €
RECETTES	5 517 028,81 €	6 693 743,87 €	12 210 772,68 €
Solde	5 517 028,81 €	0,63 €	5 517 029,44 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	5 398 948,55 €	6 693 743,24 €	12 092 691,79 €
RECETTES	---	6 645 423,18 €	6 645 423,18 €
Solde	-5 398 948,55 €	-48 320,06 €	-5 447 268,61 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 6 693 743,24 €

Recettes : 12 210 772,68 € dont 5 517 028,81 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 5 517 029,44 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 12 092 691,79 € dont 5 398 948,55 € de déficit reporté

Recettes : 6 645 423,18 €

soit un résultat de clôture de : -5 447 268,61€

3- Restes à réaliser 2019 reportés sur l'exercice 2020

Dépenses : 0 €

Recettes : 0 €

Solde des restes à réaliser : 0 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	6 693 743,24 €	12 210 772,68 €
Investissement	12 210 772,68 €	6 645 423,18 €
TOTAL de l'EXERCICE 2019	18 786 453,03 €	18 856 195,86 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
TOTAL	18 786 453,03 €	18 856 195,86 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE le compte administratif du budget annexe ZAC RIEUMAS pour l'exercice 2019 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2019 du budget annexe ZAC RIEUMAS de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2019 du budget annexe ZAC RIEUMAS définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_093 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE
IMMOBILIER INNOPROD

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur David DONNEZ

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_093 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE IMMOBILIER INNOPROD

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget annexe Immobilier InnoProd pour l'exercice 2019.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2019	TOTAL 2019
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	---	549 804,73 €	549 804,73 €
RECETTES	143 591,37 €	606 391,94 €	749 983,31 €
Solde	143 591,37 €	56 587,21 €	200 178,58 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	---	463 752,98 €	463 752,98 €
RECETTES	1 150 803,48 €	412 303,09 €	1 563 106,57 €
Solde	1 150 803,48 €	-51 449,89 €	1 099 353,59 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 549 084,73€

Recettes : 749 983,31 € dont 143 591,37 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 200 178,58 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 463 752,98 €

Recettes : 1 563 106,57 € dont 1 150 803,48 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 1 099 353,59 €

3- Restes à réaliser 2019 reportés sur l'exercice 2020

Dépenses : 0,0 €

Recettes : 0,0 €

Solde des restes à réaliser : 0,0 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	549 804,73 €	749 983,31 €
Investissement	463 752,98 €	1 563 106,57 €
TOTAL de l'EXERCICE 2019	1 013 557,71 €	2 313 089,88 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
TOTAL	1 013 557,71 €	2 313 089,88 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 09 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE le compte administratif du budget annexe Immobilier InnoProd pour l'exercice 2019 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2019 du budget annexe Immobilier InnoProd de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2019 du budget annexe Immobilier InnoProd définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_094 : AFFECTATION RÉSULTAT 2019 - BUDGET GÉNÉRAL

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_094 : AFFECTATION RÉSULTAT 2019 - BUDGET GÉNÉRAL

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le compte administratif 2019 du budget général fait ressortir un excédent de la section de fonctionnement de 14 836 335,43 €.

Je sou mets à votre approbation le projet d'affectation de résultat de fonctionnement qui se présente comme suit :

Résultat de fonctionnement : + 14 836 335,43 €

Résultat d'investissement (hors restes à réaliser) : + 759 892,84 €

Solde des restes à réaliser : - 7 472 567,62 €

Résultat d'investissement (y compris restes à réaliser) : - 6 712 674,78 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit donc être alloué à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Il convient donc de procéder aux écritures suivantes :

Affectation au compte 1068 en investissement : **+ 6 712 674,78 €**

Report du résultat en section de fonctionnement : **8 123 660,65 €** (14 836 335,43 € - 6 712 674,78 €)

Report du résultat en section d'investissement : **759 892,84 €**

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

DECIDE l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 au compte 1068 du budget général 2019 pour un montant de **6 712 674,78 €**.

DECIDE le report du résultat de fonctionnement 2019 au compte 002 du général 2019 pour un montant de **8 123 660,65 €**.

DECIDE le report du résultat d'investissement 2019 au compte 001 du budget général 2019 pour un montant de **759 892,84 €**.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_095 : AFFECTATION RÉSULTAT 2019 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_095 : AFFECTATION RÉSULTAT 2019 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le compte administratif 2019 du budget annexe assainissement collectif fait ressortir un excédent de la section de fonctionnement de 1 701 666,95 €.

Je sou mets à votre approbation le projet d'affectation de résultat de fonctionnement qui se présente comme suit :

Résultat de fonctionnement : + 1 701 666,95 €

Résultat d'investissement (hors restes à réaliser) : + 33 933,61 €

Solde des restes à réaliser : - 407 386,79 €

Résultat d'investissement (y compris restes à réaliser) : - 373 453,18 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit donc être alloué à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Il convient donc de procéder aux écritures suivantes :

Affectation au compte 1068 en investissement : **+ 373 453,18 €**

Report du résultat en section de fonctionnement : **1 328 213,77 €**
(1 701 666,95 € - 373 453,18 €)

Report du résultat en section d'investissement : **33 933,61 €**

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

DECIDE l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 au compte 1068 du

budget annexe assainissement collectif 2019 pour un montant de **373 453,18 €**.

DECIDE le report du résultat de fonctionnement 2019 au compte 002 du budget annexe assainissement collectif 2019 pour un montant de **1 328 213,77 €**.

DECIDE le report du résultat d'investissement 2019 au compte 001 du budget assainissement collectif 2019 pour un montant de **33 933,61 €**.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_096 : AFFECTATION RÉSULTAT 2019 - BUDGET ANNEXE ZONES
D'ACTIVITÉ

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_096 : AFFECTATION RÉSULTAT 2019 - BUDGET ANNEXE
ZONES D'ACTIVITÉ**

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le compte administratif 2019 du budget annexe zones d'activité fait ressortir un excédent de la section de fonctionnement de 124 659,30 €.

Je sou mets à votre approbation le projet d'affectation de résultat de fonctionnement qui se présente comme suit :

Résultat de fonctionnement : + 124 659,30 €

Résultat d'investissement (hors restes à réaliser) : - 28 460,40 €

Solde des restes à réaliser : 0,00 €

Résultat d'investissement (y compris restes à réaliser) : - 28 460,40 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit donc être alloué à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Il convient donc de procéder aux écritures suivantes :

Affectation au compte 1068 en investissement : **+ 28 460,40 €**

Report du résultat en section de fonctionnement : **96 198,90 €**
(soit 124 659,30 € - 28 460,40 €)

Report du résultat en section d'investissement : **- 28 460,40 €**

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 9 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

DECIDE l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 au compte 1068 du budget annexe zone d'activités 2019 pour un montant de **28 460,40 €**.

DECIDE le report du résultat de fonctionnement 2019 au compte 002 du budget annexe zone d'activités 2019 pour un montant de **96 198,90 €**.

DECIDE le report du résultat d'investissement 2019 au compte 001 du budget zone d'activités 2019 pour un montant de – **28 460,40 €**.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_097 : TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_097 : TABLEAU DES EFFECTIFS

Pilote : Ressources humaines

Monsieur Marc VENZAL, rapporteur,

Conformément aux articles 33 et 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de la collectivité sont créés par délibération de l'organe délibérant, après avis du comité technique.

Le tableau des effectifs est le document cadre qui permet d'assurer le suivi et de faire évoluer les emplois de la collectivité.

Le tableau des effectifs présenté comporte des modifications apportées aux effectifs théoriques qui concernent plus particulièrement :

- Ressources humaines : conformément à l'organisation du service présentée lors du dernier comité technique :

- le poste d'attaché de responsable GPEC a été pourvu au sein du service par un agent de catégorie A

- le poste de responsable formation transformé en poste de rédacteur a été pourvu au sein du service par un agent de catégorie C

- le poste de catégorie C vacant suite à ces mouvements en interne permettra le recrutement d'un assistant administratif sur l'emploi.

- Développement économique - innovation : un poste d'adjoint administratif est transformé en poste de rédacteur dans le cadre d'une évolution des missions de l'agent.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi 84/53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'albigeois,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 23 juin 2020,

VU l'avis favorable du comité technique du 23 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE le tableau des effectifs tel que présenté en annexe.

DIT QUE les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_098 : APPLICATION DU RIFSEEP À L'ENSEMBLE DES FILIÈRES

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_098 : APPLICATION DU RIFSEEP À L'ENSEMBLE DES FILIÈRES

Pilote : Ressources humaines

Monsieur Marc VENZAL, rapporteur,

La mise en place du Rifseep est une obligation pour les collectivités territoriales, qui ne peuvent faire évoluer leur régime indemnitaire en dehors de ce cadre. L'agglomération a délibéré sur la mise en place de ce régime indemnitaire lors de la séance du conseil communautaire du 12 février 2019.

Cependant, les collectivités doivent s'inscrire dans le cadre légal existant, et certaines filières ne pouvaient bénéficier jusqu'à présent de ce nouveau régime indemnitaire.

Un décret du 27 février 2020 donne enfin le cadre de référence applicable à l'ensemble des filières, et notamment aux filières sociale et technique.

Il est donc proposé d'appliquer le Rifseep tel que délibéré en 2019 à l'ensemble des cadres d'emplois et filières désormais éligibles.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale , notamment articles 88 et 111,

VU le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

VU le décret n°2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale,

VU la circulaire du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

VU l'arrêté du 27 août 2015 pris en application de l'article 5 du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat

VU la circulaire 3 avril 2017 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique territoriale,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 23 juin 2020,

VU l'avis favorable du comité technique du 23 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'application du RIFSEEP à l'ensemble des filières, désormais éligibles.

DIT QUE les crédits nécessaires sont inscrits au budget en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_099 : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU
RESTAURANT INTER-ADMINISTRATIF D'ALBI (RIA)

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_099 : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU RESTAURANT INTER-ADMINISTRATIF D'ALBI (RIA)

Pilote : Ressources humaines

Monsieur Marc VENZAL, rapporteur,

L'agglomération bénéficie depuis de nombreuses années des services du restaurant inter-administratif d'Albi, dont elle participe au financement. Il accueille des convives des administrations locales, dont l'agglomération, la ville d'Albi, la Poste et diverses administrations d'Etat.
C'est un mode de restauration convivial apprécié des agents, à un tarif abordable, pour les utilisateurs comme pour les financeurs.

Le restaurant inter-administratif est géré par l'Association de Gestion du Restaurant Inter Administratif (AGRIA). Son équilibre financier est précaire depuis quelques années notamment du fait de l'érosion du nombre de rationnaires, accélérée depuis le départ de services de la cité administrative voisine.

La fermeture liée à l'épidémie de covid-19 a encore fragilisé la situation, et nécessite le versement d'une subvention des collectivités et administrations parties prenantes pour pallier les difficultés de trésorerie.

Un audit devant faire émerger des propositions d'évolution sera également conduit.

Il est proposé de participer au redressement de la trésorerie, proportionnellement à la quote part des rationnaires agglomération.

Cette participation se ferait par le versement d'une subvention exceptionnelle estimée à 3 500 €.

En assurant ce financement, l'agglomération serait également partie prenante de l'audit réalisé.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi 84/53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 23 juin 2020,

CONSIDÉRANT l'audit qui sera conduit pour envisager des solutions d'évolution du restaurant inter-administratif,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE d'attribuer une subvention de 3 500 € au Restaurant Inter-Administratif aux fins de participer au redressement de trésorerie.

DIT QUE les crédits nécessaires sont inscrits dans les budgets de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_100 : PARTENARIAT AVEC L'IN&MA - DIAGNOSTIC DE LA
PRODUCTION EN ENTREPRISE

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_100 : PARTENARIAT AVEC L'IN&MA - DIAGNOSTIC DE LA PRODUCTION EN ENTREPRISE

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Roland GILLES, rapporteur,

Suite au diagnostic territorial réalisé pendant la période de confinement par la communauté d'agglomération de l'Albigeois en partenariat avec les chambres consulaires, l'Etat, la communauté d'agglomération Castres Mazamet et Gaillac Graulhet Agglomération, il est apparu que 38% des entreprises albigeoises ayant répondu au questionnaire déclarent vouloir repenser leur activité, leur organisation ou leur système de production.

Dans ce contexte, le Grand Albigeois s'est rapproché de l'École Supérieure de la Performance In&Ma afin de proposer un service intégré aux entreprises du territoire qui comprend :

- dans un premier temps, une mission d'étude et d'expertise assurée gratuitement par l'École Supérieure de la Performance à Albi ;
- dans un deuxième temps, un accompagnement par la direction de l'économie et de l'innovation de la communauté d'agglomération de l'Albigeois pour la mise en œuvre de solutions, via l'accès à des financements spécifiques.

L'objectif du partenariat est d'accompagner deux à trois entreprises par an.

Conclue pour une année, renouvelable deux fois, la convention de partenariat donnera lieu au versement à l'In&MA d'une subvention de 2 000€ par année, au titre de la prise en charge des frais pédagogiques afférents.

Le projet de convention de partenariat entre les deux structures est joint à la présente délibération.

Ainsi, sur la base de ces éléments, je vous propose :

- d'approuver la convention annexée
- d'autoriser le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention annexé,

VU l'avis favorable du Bureau en date du 23 juin 2020,

CONSIDÉRANT l'intérêt, au titre de sa compétence développement économique, à accompagner les entreprises dans la redéfinition de leurs modes de production et plus généralement à disposer d'un tissu productif performant,

CONSIDÉRANT les compétences développées par l'In&Ma en matière de performance industrielle,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les termes de la convention ci-annexée.

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 2 000€ pour 2020 à l'In&Ma.

DIT que les crédits afférents à la mise en œuvre de la convention sont prévus au budget 2020.

AUTORISE le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_101 : PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE
L'ARTISANAT DU TARN POUR UNE RELANCE DURABLE

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_101 : PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU TARN POUR UNE RELANCE DURABLE

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Roland GILLES, rapporteur,

L'Agglomération dispose de par la Loi, d'une compétence partagée avec la Région en termes de développement économique.

L'Agglomération considère qu'un tissu économique durablement dynamique passe par la présence sur son territoire d'un artisanat diversifié, positionné sur les secteurs actuels comme sur les futurs relais de croissance, intégrant les nouvelles technologies du numérique et engagé dans la transition énergétique.

La crise de la Covid19 ayant particulièrement affecté les entreprises artisanales, l'agglomération mobilise des crédits et décide d'abonder le fonds régional l'Occal, au profit notamment des artisans albigeois.

L'Agglomération souhaite également s'appuyer sur la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn, interlocuteur historique des entreprises artisanales, pour mener des actions de court et moyen termes à même de favoriser une reprise durable.

Elle considère que l'ancrage local de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn est un atout essentiel en vue du maintien d'un artisanat dynamique à l'échelle de notre territoire.

De son côté, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat souhaite renforcer son partenariat et a, à ce titre, recruté un chargé de développement dédié au territoire albigeois.

Pour information, le territoire de l'intercommunalité compte 2180 entreprises artisanales réparties ainsi :

- 277 dans les métiers de l'alimentation
- 768 dans l'artisanat de production
- 348 dans les métiers du bâtiment
- 787 dans les métiers de services.

La convention triennale qui vous est proposée aborde les thématiques essentielles que sont le développement économique artisanal, l'économie circulaire, la transition énergétique.

Elle s'inscrit pleinement dans les enjeux locaux de relance de l'activité en lien étroit avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn, partenaire clé de notre territoire.

Cette convention donnera lieu à un plan d'actions révisé annuellement. Le plan d'actions 2020-2021 est annexé à la convention. La participation de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au titre de ce plan d'actions 2020-

2021 est de 8 000 euros.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention annexé,

VU l'avis du Bureau portant sur le plan de relance Albigeois en date du 19 mai 2020,

VU l'avis du Bureau en date du 15 juillet 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les termes de la convention ci-annexée.

APPROUVE le plan d'action et de financement de 8 000 € associé à la convention pour l'année 2020-2021.

DIT que les crédits afférents à la mise en œuvre du plan d'action seront prévus au budget primitif 2021.

AUTORISE la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_102 : RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE
COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_102 : RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE COMMUNAUTAIRE

Pilote : Déplacements doux

Monsieur Yves CHAPRON, rapporteur,

Au 1er janvier 2010, les communes membres de l'Agglomération ont transféré l'aménagement, la gestion et l'entretien de la voirie dans son ensemble ainsi que les aménagements et ouvrages d'art en site propre réservés à la circulation des cyclistes.

Grâce à ces compétences, l'Agglomération peut contribuer directement à la réalisation d'aménagements cyclables à la fois en site propre (pistes cyclables, voies vertes) et sur voirie (bandes cyclables, doubles sens cyclables, chaudiou, ...).

En 2011, l'enquête déplacements réalisée à l'échelle de l'Agglomération avait évalué la part modale du vélo à 3,4 %. Il s'agit du rapport entre le nombre de déplacements réalisés à vélo et l'ensemble des déplacements effectués sur une période donnée, généralement un jour ouvré. Ce résultat correspondait à un niveau de pratique conséquent comparativement à d'autres agglomérations de même type et avec des marges de progression importantes.

En 2013, l'Agglomération s'est dotée d'un schéma directeur afin d'organiser le développement du réseau cyclable.

Les objectifs prioritaires de ce premier schéma directeur cyclable portaient :

- sur le développement d'axes interurbains forts, en particulier Est-Ouest (entre Marssac et Saint-Juéry), et leur prolongement par des continuités sur le territoire de la commune d'Albi (le long de la rocade) ;
- sur la création d'aménagements dans les communes pour répondre également à des besoins de déplacements locaux dans la continuité d'infrastructures existantes ou pour desservir des pôles générateurs de déplacements ;

Depuis 2013, le linéaire d'aménagements cyclables a augmenté de 27 %, pour atteindre 111 km en juin 2020 dont 25,6 km de pistes cyclables.

Pour les aménagements en site propre, l'effort a porté notamment :

- Sur l'axe Albi-Marssac : création de pistes cyclables le long de l'avenue d'Albi à Marssac et de la rue des portes d'Albi à Albi. En 2020, une nouvelle piste sera aménagée entre le lycée Fonlabour et l'entrée de la zone Albipôle à Terssac côté rue Jean Thomas assurant ainsi une continuité des aménagements cyclables entre Albi et Marssac ;
- Sur l'axe Albi-Saint-Juéry avec l'aménagement d'une voie verte entre la rue de Gerone et la rue Puech Gaillard ;
- Sur les continuités cyclables le long de la rocade (près de 3,5 km) qui seront achevées en 2021 et permettent de répondre à la fois à des besoins

de déplacements locaux et de constituer de grands itinéraires à l'échelle de l'Agglomération.

L'évolution du réseau cyclable s'est également appuyée sur la création d'aménagements sur voirie avec à titre exemple :

- La quasi généralisation sur Albi et Saint-Juéry des voies à double sens cyclable et plus ponctuellement sur d'autres communes. Ces aménagements (30 km au total) permettent de mailler finement le réseau cyclable ;
- Le développement du recours au chaucidou (voie centrale à chaussée banalisée) qui permet de proposer des continuités cyclables sur des chaussées trop étroites pour y créer des bandes cyclables (10 km au total);
- La quasi généralisation des cédez le passage aux feux qui constituent des facilités pour les cyclistes en leur permettant ainsi d'éviter des arrêts parfois pénalisants.

Après six années de mise en œuvre, il est proposé d'engager la première révision du schéma directeur cyclable afin de le faire évoluer et d'être en capacité de répondre à l'objectif fixé dans le plan de déplacements urbains (PDU), approuvé en 2011, d'augmenter la part modale du vélo de 50 % à l'horizon 2027 en s'appuyant à la fois sur le renforcement des infrastructures et le développement des services vélos.

Cette révision doit permettre :

- de réinterroger les objectifs du schéma directeur initial et les axes prioritaires à aménager au regard notamment des évolutions observées dans les pratiques cyclables et les attentes du public, dans l'urbanisation, les infrastructures et les équipements publics ou privés ;
- d'intégrer les actions du PDU relatives aux aménagements cyclables et en particulier l'expérimentation de voies express vélo ;
- d'intégrer des projets cyclables identifiés dans le plan local d'urbanisme intercommunal approuvé en 2020 ;
- d'ajuster et compléter le schéma directeur et sa hiérarchisation ;
- de veiller à la cohérence du schéma directeur avec les projets du Département, de la Région et de l'Etat ;
- de disposer d'un plan d'actions prévisionnel jusqu'à l'horizon 2027.

Il est proposé de conduire cette révision avec l'appui d'un prestataire spécialisé en mobilité et de solliciter pour cela des subventions auprès de l'ADEME, du Département, de la Région et de l'Etat.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération en date du 2 juillet 2013 approuvant le schéma directeur cyclable communautaire,

VU la délibération en date du 28 septembre 2017 approuvant le plan de déplacements urbains,

VU l'avis du Bureau communautaire du 23 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le lancement de la révision du schéma directeur cyclable communautaire ;

AUTORISE le président à procéder à toutes les formalités nécessaires à la révision du schéma directeur cyclable communautaire et à solliciter toutes subventions auprès de l'État, de l'ADEME, du Département du Tarn et de la Région Occitanie ;

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_103 : DEMANDE DE SUBVENTION ADEME - RECRUTEMENT D'UN
CHARGÉ D'ANIMATION DU CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_103 : DEMANDE DE SUBVENTION ADEME - RECRUTEMENT D'UN CHARGÉ D'ANIMATION DU CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Pilote : FINANCEMENTS EXTERIEURS/QUALI

Monsieur Jean-François ROCHEDREUX, rapporteur,

Suite à un appel à projet du Ministère de la transition écologique et solidaire mené en juin 2019, le Grand Albigeois a signé en décembre 2019 un Contrat de Transition Ecologique (CTE) avec la préfecture de Département, l'ADEME et la Caisse des Dépôts. Ce contrat qui porte sur la période 2019-2022 a été approuvé par le conseil communautaire le 17 décembre 2019.

Le CTE du Grand Albigeois a pour ambition d'apporter des réponses concrètes, visibles et lisibles, aux problématiques de la transition écologique : il s'agit d'améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants, d'impliquer les entreprises locales, de s'appuyer sur nos forces (vivier étudiants, tissu de PME-TPE) pour asseoir la dynamique de transition. Le fil rouge du CTE est ainsi « Les énergies de tous pour l'épanouissement de chacun ».

Le CTE du Grand Albigeois porte sur 4 orientations stratégiques :

- Transition énergétique,
- Mobilité décarbonée pour tous,
- Economie circulaire,
- Exemplarité des partenaires du CTE.

12 partenaires se sont engagés dans cette démarche et ont mis en avant leur volonté de faire progresser la transition écologique du territoire en apportant leurs concours technique et/ou financier aux 23 actions et 18 actions en projet qui ont été validées par le comité de pilotage du contrat de novembre 2019. Les partenaires signataires de la charte d'engagement du CTE du Grand Albigeois sont :

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre d'Agriculture
- Fédération Française du Bâtiment
- Tarn Habitat
- Territoire d'Energie 81
- IMT Ecole des Mines
- INU Champollion
- Lycée et PFT Fonlabour
- CEMEX
- RAGT Energie
- VOA

Le CTE du Grand Albigeois a vocation à s'inscrire dans la durée et à permettre la mobilisation des acteurs du territoire sur les thématiques de transition écologique. Il est envisagé de solliciter de nouveaux partenaires, au premier rang desquelles les communes, les entreprises et les associations environnementales,

pour alimenter cette dynamique.

Parmi les actions inscrites dans le CTE du Grand Albigeois tel que validé en décembre 2019, une action concerne l'animation du contrat. La réussite du CTE passe en effet par des moyens d'animation renforcés permettant à l'agglomération de se positionner pleinement comme animateur et instigateur de la transition écologique et énergétique sur le territoire.

Ces capacités d'animation seraient mises à profit pour accélérer la transition écologique du territoire, assurer le suivi des actions inscrites dans le CTE, relancer les partenaires déjà engagés sur leurs actions, favoriser l'implication de nouveaux acteurs (communes, entreprises, associations, citoyens) et le partage d'expériences, ou encore définir de nouveaux projets partenariaux complexes.

L'ADEME peut cofinancer un poste d'animation du CTE pour un contractuel de 3 ans sur une base forfaitaire de 24 000€/an sur 3 ans et 20 000€ de communication sur la période de 3 ans. Le plan de financement prévisionnel de l'opération sur les 3 années 2020-21-22 serait donc le suivant :

Dépenses €HT	Recettes €HT
Frais de personnels: 150 000€ Frais de communication: 20 000€	ADEME : 92 000€ Grand Albigeois : 78 000€
TOTAL : 170 000€	TOTAL : 170 000€

Sous réserve d'un retour positif de l'ADEME, un chargé de mission « animation du CTE » pourrait être recruté dès le second semestre 2020.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le contrat de transition écologique du Grand Albigeois approuvé lors du conseil communautaire du 17 décembre 2019,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 23 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de recruter un chargé de mission « animation du contrat de transition écologique » sous réserve de la réalisation du plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses €HT	Recettes €HT
Frais de personnels: 150 000€ Frais de communication: 20 000€	ADEME : 92 000€ Grand Albigeois : 78 000€
TOTAL : 170 000€	TOTAL : 170 000€

APPROUVE la demande de subvention auprès de l'ADEME ,

AUTORISE madame la Présidente ou son représentant à signer tout acte relatif à cette opération.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_104 : OPÉRATION LEBON : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE
DE SUBVENTION

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_104 : OPÉRATION LEBON : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Monsieur Eric GUILLAUMIN, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a lancé le projet de construction d'un centre technique communautaire regroupant les activités des transports urbains, du parc auto, et du service mutualisé des systèmes d'information et des réseaux.

Ce centre se situe sur la zone d'activités de Jarlard. L'opération comprend la construction de deux bâtiments neufs et la rénovation d'un bâtiment existant sur le site.

Un bâtiment est destiné à héberger les services administratifs et d'exploitation des transports urbains et parc auto. L'autre bâtiment accueillera un grand atelier pour la maintenance et les réparations des bus, des véhicules communautaires et de la ville d'Albi.

Un bâtiment déjà existant sera en partie rénové pour accueillir le service DMSIR. Enfin, 2 hectares d'aménagements VRD sont prévus (voiries de circulation, parkings, espaces verts, réseaux humides et secs).

La communauté d'agglomération de l'Albigeois souhaite que le chauffage et le rafraîchissement des bâtiments de bureaux, à partir des ressources naturelles du site, soit étudiée.

Dans cette perspective, une étude de faisabilité d'un système de chauffage réversible, alimenté par des sondes géothermiques sur nappe phréatique est prévue.

Cette étude peut faire l'objet de financement par la Région Occitanie.

Aussi, je vous propose :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DÉPENSES HT		RECETTES	
Études de faisabilité de projet d'efficacité énergétique ou d'énergies renouvelables. (dispositif de développement des installations géothermiques intermédiaires)	13 000 €	Région Occitanie (50%)	6 500 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	6 500 €
TOTAL	13 000 €		13 000 €

- de solliciter la subvention prévue au plan de financement prévisionnel auprès de la Région Occitanie dans le cadre du dispositif de développement des installations géothermiques intermédiaires (études de faisabilité de projets d'efficacité énergétique ou d'énergies renouvelables).

- d'autoriser le président à procéder à la signature de tout acte y afférent et accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération,

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT l'intérêt général de réaliser une étude de faisabilité pour le recours à de la géothermie sur sondes pour le chauffage et le rafraîchissement de bureaux,

CONSIDÉRANT que des subventions peuvent être mobilisées auprès de la Région Occitanie,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DÉPENSES HT		RECETTES	
Etudes de faisabilité de projets d'efficacité énergétique ou d'énergies renouvelables. (dispositif de développement des installations géothermiques intermédiaires)	13 000 €	Région Occitanie (50%)	6 500 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	6 500 €
TOTAL	13 000 €		13 000 €

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement prévisionnel auprès de la Région Occitanie.

AUTORISE le président ou son représentant à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_105 : MISE EN ACCESSIBILITÉ DU CHEMINEMENT EXTÉRIEUR DE
LA MÉDIATHÈQUE PIERRE AMALRIC À ALBI - PLAN DE FINANCEMENT ET
DEMANDE DE SUBVENTION

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_105 : MISE EN ACCESSIBILITÉ DU CHEMINEMENT
 EXTÉRIEUR DE LA MÉDIATHÈQUE PIERRE AMALRIC À ALBI - PLAN DE
 FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Monsieur Eric GUILLAUMIN, rapporteur,

Le Conseil communautaire du 2 juillet 2019 a approuvé le plan de financement prévisionnel de la mise en accessibilité du cheminement extérieur de la médiathèque Pierre Amalric à Albi à hauteur de 250 000 € H.T.

A l'issue de la phase de passation des marchés de travaux, le coût de l'opération est réévalué à 202 757.50 € HT.

Cette opération peut bénéficier d'une subvention, à hauteur de 80 % du coût des travaux, de la part de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre de la dotation générale de décentralisation Bibliothèques. Les dépenses en travaux faisant partie de l'assiette éligible aux subventions s'élèvent à 186 740,00 € H.T.

En conséquence, il convient de modifier le plan de financement prévisionnel comme suit :

DÉPENSES HT		RECETTES	
Travaux de mise en accessibilité du cheminement extérieur	202 757,50 €	Etat (80% d'une dépense subventionnable de 186 740 € HT) DRAC	149 392,00 €
		DGD bibliothèques	
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	53 365,50
TOTAL	202 757,50 €		202 757,50 €

- de solliciter la subvention prévue au plan de financement prévisionnel auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre de la dotation générale de décentralisation Bibliothèques,

- d'autoriser le président à procéder à la signature de tout acte y afférent et accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération,

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT que l'État subventionne à hauteur de 80 % les opérations de mise

en accessibilité des bâtiments publics,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DÉPENSES HT		RECETTES	
Travaux de mise en accessibilité du cheminement extérieur	202 757,50 €	Etat (80% d'une dépense subventionnable de 186 740 € HT) DRAC DGD bibliothèques	149 392,00 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	53 365 ,50 €
TOTAL	202 757,50 €		202 757,50 €

SOLLICITE la subvention prévue au plan de financement prévisionnel auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre de la dotation générale de décentralisation Bibliothèques.

AUTORISE le président ou son représentant à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
 Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_106 : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ETAT POUR ACHAT DE
MOBILIER DANS LES MÉDIATHÈQUES AU TITRE DE LA DGD

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_106 : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ETAT POUR ACHAT DE MOBILIER DANS LES MÉDIATHÈQUES AU TITRE DE LA DGD

Pilote : Réseau des médiathèques

Monsieur Grégory AVEROUS, rapporteur,

Les Médiathèques du Grand Albigeois (MéGA) entreprennent, dans le cadre du Projet Scientifique, Culturel, Educatif et Social voté par l'Agglomération en octobre 2018, le changement des mobiliers le nécessitant.

La majeure partie des mobiliers des 4 médiathèques date de l'origine des établissements : 2001 pour Amalric, 1998 pour Lescure, 1995 pour St Juéry, 1985 pour Cantepau. Parmi ces mobiliers, beaucoup sont dans un état d'usure important.

Les réflexions menées depuis 2016 dans le cadre du Projet Scientifique, Culturel, Educatif et Social (PSCES) ont mis en évidence la nécessité, à la fois pour améliorer l'accueil des usagers, et pour attirer d'avantage vers le livre et la lecture, de changer progressivement une partie du mobilier d'origine.

L'Agglomération a conclu un marché multi-attributaires pour le mobilier des médiathèques, pour la période 2019-2022 correspondant à un programme pluriannuel de renouvellement du mobilier des médiathèques du réseau.

L'Etat peut aider, financièrement, les collectivités territoriales dans ces changements de mobilier, au titre de la Dotation Générale de Décentralisation sur le volet "Mobilier", à une hauteur comprise entre 20 % et 40 %.

Pour 2020, il est prévu de changer certaines banques de renseignements et de retours (St Juéry, Amalric Accueil et Adultes) ainsi que les sièges correspondants pour le personnel, de renouveler les chaises des tables de travail à Amalric (elles datent de l'origine, et un nombre important ne sont plus réparables), des fauteuils à Lescure, du mobilier de présentation de collection, etc.

Le total de la somme de ce projet s'élève à 69 375,51 € HT. Il est proposé de solliciter l'Etat dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation « mobilier » à hauteur de 40% du coût total de l'opération.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est :

Dépenses		Recettes	
Mobilier :	69 375,51 €	Etat – DGD (40%) :	27 750,20 €
		Autofinancement (60%) :	41 625,31 €
TOTAL HT :	69 375,51 €	TOTAL HT :	69 375,51 €

Le Conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 23 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de renouvellement du mobilier des médiathèques du réseau tel qu'exposé

AUTORISE la présidente à solliciter une subvention auprès de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) au titre de la Dotation Générale de Décentralisation à hauteur de 40 % du coût total du projet, estimé à 69 375,51€ HT.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_107 : VENTE DE JEUX, ISSUS DE LA MISE AU REBUT DES
COLLECTIONS DES MÉDIATHÈQUES DU GRAND ALBIGEOIS

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

**N° DEL2020_107 : VENTE DE JEUX, ISSUS DE LA MISE AU REBUT DES
COLLECTIONS DES MÉDIATHÈQUES DU GRAND ALBIGEOIS**

Pilote : Réseau des médiathèques

Monsieur Grégory AVEROUS, rapporteur,

Les Médiathèques du Grand Albigeois procèdent continuellement à du « désherbage », c'est-à-dire au retrait des collections de documents abîmés, devenus obsolètes, qui ont simplement fait l'objet d'une actualisation, ou d'un retrait consécutif à mise en place du réseau (réflexion sur l'offre de documents au niveau du réseau et non plus d'une seule médiathèque). Pour ceux qui sont en relatif bon état, il est proposé de procéder à une vente aux particuliers.

Tous les documents sont concernés (fictions, documentaires, BD, revues, CD et jeux), exceptés les DVD pour des raisons juridiques, et tout document qui aurait une valeur patrimoniale (les documents d'intérêt local, ou des « collections d'études » qui sont alors mis en magasin de conservation). Des listes de ces documents désherbés sont soigneusement établies (dites listes de pilon) et le tampon « annulé » est apposé sur l'estampille de la bibliothèque (sur page de titre).

Une vente a lieu une fois ou deux par an.

Le prix des documents a été fixé en conseil communautaire en mars 2018, sauf pour les jeux qui n'étaient jusqu'ici pas inclus.

Il est proposé de fixer le tarif de vente pour les jeux à 3 € le jeu.

Le Conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 23 juin 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

FIXE le tarif suivant pour la vente de documents mis au rebut par le réseau des médiathèques :

- 3 € pour un jeu.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL